

# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35  
Rédaction



Le ministre-président du Land de Hesse, le socialiste Holger Boerner, félicité par sa femme à l'annonce de la victoire de la coalition gouvernementale. (bélino AP)

## RFA: la coalition gouvernementale conservera le pouvoir en Hesse

Lors des élections régionales de ce week-end la coalition gouvernementale socialo-libérale au pouvoir à Bonn a réussi hier à conserver le pouvoir qu'elle détient depuis 32 ans dans le Land de Hesse où l'opposition chrétienne-démocrate prétendait vaincre, ce qui lui aurait donné les deux-tiers des sièges au Bundsrat (Sénat fédéral) et aurait grandement compliqué l'existence du gouvernement du chancelier Helmut Schmidt.

M. Alfred Dregger, dirigeant de l'opposition conservatrice, et qui cherchait pour la troisième fois à devenir ministre-président du Land, a admis hier soir sa défaite: « Nous

n'avons pas atteint nos objectifs électoraux », a-t-il déclaré.

Son adversaire social-démocrate, M. Holger Boerner, ministre-président sortant du Land, a qualifié sa victoire de « travail de chantier le plus dur de ma vie ». Ancien ouvrier du bâtiment avant de devenir secrétaire général du parti social démocrate, M. Boerner avait été envoyé à Wiesbaden il y a deux ans par le président du SPD, l'ancien chancelier Willy Brandt, afin d'y succéder au ministre-président Albert Osswald et de redresser la situation du gouvernement local, gravement secoué par divers scandales financiers et politiques. (ap)

Vingt-quatre heures après son entrée en vigueur

## Cessez-le-feu toujours respecté à Beyrouth

Un calme quasi total régnait hier sur Beyrouth et les régions qui étaient, depuis neuf jours, le théâtre de bombardements intenses. L'accalmie est due au cessez-le-feu décidé samedi soir par les chefs d'Etat de Syrie, M. Hafez el Assad, et du Liban, M. Elias Sarkis. Dans un communiqué, la « Force arabe de dissuasion » (FAD) a annoncé qu'aucune violation du cessez-le-feu n'a été enregistrée à l'exception de deux obus tirés dans la nuit de samedi à hier dans la banlieue sud-est de Beyrouth. Il précise encore que le cessez-le-feu est respecté à 95 pour cent sur tous les fronts.

On signale cependant que les deux ponts de la Quarantaine et de Borj Hammoud qui commandent la sortie nord de Beyrouth ont été à nouveau fermés à la circulation hier matin à 8 heures GMT (9 heures HEC), à la suite d'un incident qui a opposé des soldats syriens de la FAD à des miliciens conservateurs, faisant un mort chez ces derniers. A 9 h. 15 GMT (10 h. 15 HEC) des échanges de tirs avaient toujours lieu.

### UN CALME BIEN VENU

La Radio phalangiste indique pour sa part que les Libanais ont connu, pour la première fois depuis neuf jours de bombardements une nuit calme.

La radio conservatrice ajoute que les habitants des quartiers chrétiens de Beyrouth se hasardent à sortir de chez eux pour trouver leurs immeubles et leurs rues méconnaissables. Elle demande également à la population de signaler tout corps suspect notamment des obus qui n'ont pas explosé et la met en garde contre les câbles électriques rompus porteurs de courant.

Sur le plan politique, les conversations des présidents Sarkis et Assad à Damas entamées vendredi soir, se sont poursuivies hier. Dans le

même temps, trois délégations représentant les partis libanais pro-syriens, la gauche et l'Islam traditionnel sont arrivées à Damas pour engager des conversations avec les dirigeants syriens, à la demande de ces derniers.

► Suite en dernière page

## Championnat du monde d'échecs Kortchnoi réduit l'écart

L'ex-Soviétique Viktor Kortchnoi a remporté, hier, la 29<sup>e</sup> partie du championnat du monde d'échecs, qui l'oppose au Soviétique Anatoly Karpov, tenant du titre.

Karpov a abandonné après le 79<sup>e</sup> coup.

A la marque, Karpov continue de mener avec cinq victoires, contre quatre à Kortchnoi. Le premier qui totalisera six victoires sera proclamé vainqueur.

Le championnat reprendra demain par la 30<sup>e</sup> partie. (ap)

MONTAGNES NEUCHATELOISES  
**Modhac et la VEL ont fermé leurs portes**  
Lire en pages 3 et 5

UN AVION S'ÉCRASE DANS LE JURA  
**Deux morts**

A MOUTIER  
**Piéton tué**  
Lire en page 9

## 111 cardinaux à nouveau en quête d'un pape

— par H. MULLIGAN —

Les cardinaux vont se retrouver cette semaine sous les fresques de la chapelle Sixtine pour donner un successeur à Jean Paul Ier.

Mais le conclave qui s'ouvre le 14 octobre ne sera pas un « remake » de celui qui, il y a moins de deux mois, aboutit, rapidement, à l'élection surprise d'Abino Luciani.

D'abord, les 111 membres du Sacré-Collège qui sont électeurs se connaissent bien mieux et, peut-être à cause de l'éphémère règne de Jean Paul Ier,

savent beaucoup mieux ce qu'ils exigent d'un candidat.

Un seul cardinal — pourtant membre de la Curie — sera là pour la première fois: le cardinal américain John Wright qui était hospitalisé aux Etats-Unis, pour une opération aux yeux, lors de l'élection de Jean Paul Ier.

Un autre électeur, le cardinal Trinh Nhu-khue, archevêque de Hanoi, n'a pas eu le temps de quitter Rome. Et le cardinal Jaimes Sin, archevêque de Manille, a juste eu le temps de faire l'aller et retour.

Bien qu'il n'ait eu le temps ni de nommer aucun cardinal, ni de fulmi-

ner aucune bulle, de rédiger aucune encyclique, ni, même, de faire graver ses armes sur l'anneau du pèlerin, le Pape défunt — « qui a traversé le ciel comme un météore », a dit le cardinal Confalonieri, doyen du Sacré-Collège — a laissé une forte empreinte sur le Conclave. Sa simplicité, sa modestie, son sourire surtout ne seront pas oubliés de sitôt.

Avant son élection, on parlait surtout de candidats ayant une expérience curiale. Ce fut un pasteur, le patriarche de Venise, qui fut élu.

On avance, cette fois encore, des critères pastoraux; d'aucuns disent qu'il ne faut pas négliger, pour autant, une expérience administrative ou diplomatique.

Un candidat qui allierait les deux serait ainsi bien placé.

Comme en août, des noms sont cités. Mais, comme en août, la surprise pourrait être complète.

On parle, cette fois, du cardinal Salvatore Pappalardo, archevêque de Palerme; du cardinal Giuseppe Siri, archevêque de Gênes; du cardinal Corrado Ursi, archevêque de Naples; du cardinal Giovanni Benelli, archevêque de Florence.

Ce dernier, qui passe pour avoir « fait » Jean Paul Ier, semble avoir le « profil » voulu — encore qu'avec 57 ans il puisse paraître un peu jeune à certains.

Le « créneau d'âge » idéal, dit-on, se situe entre 60 et 70 ans. Les princes de l'Eglise, ajoute-t-on, ne souhaitent ni un règne qui durerait trop longtemps, ni un règne qui serait trop bref.

Se posera aussi, cette fois, sans aucun doute, la question de la santé des « papabili ». Certains hauts prélats ont même suggéré que tous les cardinaux du Conclave subissent un examen médical.

Les non-Italiens du Conclave sont cinq fois plus nombreux que les Italiens. Pourtant, il semble que, considérant la tradition, un Italien doive encore être élu, cette fois. Néanmoins, disent certains, un cardinal pourrait représenter un compromis parfait: l'Argentin Eduardo Pironio, 57 ans, né de parents émigrés italiens, qui possède, en outre, une expérience pastorale — il a présidé la Conférence épiscopale d'Amérique latine — et une expérience curiale — il est préfet, depuis deux ans, de la Congrégation des reli-

## Blessé par la police en septembre Décès d'un terroriste allemand



Le terroriste Michael Knoll (notre bélino AP), 27 ans, a succombé samedi dans un hôpital de Dortmund des suites des blessures qu'il avait reçues au cours d'une fusillade avec la police en septembre dernier, a indiqué samedi un porte-parole de la police locale.

Le 24 septembre Michael Knoll avait été surpris par deux policiers dans un bois des environs de Dortmund alors qu'il s'entraînait, avec deux autres compagnons, au maniement d'armes de gros calibre. Dans la fusillade qui avait opposé le trio extrémiste aux deux policiers, un policier avait été tué tandis que

Michael Knoll, Angelika Speitel et le second policier étaient blessés. Le troisième extrémiste, vraisemblablement Rolf Heissler, avait réussi à s'enfuir avant l'arrivée d'une seconde patrouille de policiers.

Michael Knoll est le 19<sup>e</sup> extrémiste allemand à succomber après des affrontements avec les forces de l'ordre de RFA. Le 6 septembre dernier, son compagnon Willy Peter Stoll avait été abattu par la police dans un restaurant de Dusseldorf. Dans l'appartement de ce dernier la police avait retrouvé des empreintes digitales de l'extrémiste décédé samedi. (ats, afp)

### OPINION

## Un héritage très disputé

Affaibli par la maladie, ployant sous le poids des ans, le président Habib Bourguiba va-t-il laisser ternir son image de héros de l'indépendance tunisienne en acceptant que la lutte pour sa succession fasse 30 morts de plus alors que lui-même est encore vivant ?

Trente morts qui viendraient s'ajouter aux centaines de victimes de ce tragique 26 janvier 1978 au cours duquel les forces de l'ordre noyèrent dans le sang les violentes émeutes qui coïncidèrent avec la grève générale organisée par l'Union générale des travailleurs tunisiens.

Qui coïncidèrent... En fait, pour les autorités il n'y eut pas de coïncidences, mais bien complot, monté par les dirigeants syndicalistes pour tenter de renverser le régime en place. D'où le procès en cours actuellement devant la Cour de sûreté de l'Etat, une cour à laquelle le procureur a demandé, mercredi dernier, de prononcer la peine capitale contre 30 anciens dirigeants de l'UGTT, dont l'ex-secrétaire général H. Achour. Le verdict devrait être connu mercredi prochain.

Un verdict que l'on attendait avec sérénité, si le procès s'était déroulé dans des conditions normales. Malheureusement, conduit au mépris des règles élémentaires de la procédure et du droit, ce procès n'a pas été à même de fournir la moindre preuve matérielle contre les accusés, ni par

conséquent d'éclaircir les circonstances des tragiques événements de janvier dernier. D'où les inquiétudes que provoquent un réquisitoire qui tient plus de la base politique que d'une recherche sereine de la justice.

C'est dommage. Car il aurait été fort édifiant de connaître enfin les mécanismes mystérieux qui ont conduit à la tuerie de janvier dernier. Un holocauste pour lequel les explications ne manquent certes pas, mais qui par leur diversité même ne font que rendre le problème plus complexe.

Dans les milieux syndicaux, ou plutôt dans les anciens milieux syndicaux, on accuse plus ou moins ouvertement le premier ministre Hedi Nouira d'avoir lui-même provoqué les émeutes pour mieux pouvoir mater un mouvement ouvrier qui devenait trop puissant. Dans les cercles gouvernementaux, ainsi que le montre ce procès, l'affaire est claire: le mouvement insurrectionnel a été organisé par Habib Achour et ses complices de l'UGTT pour renverser le régime et prendre le pouvoir, avec l'appui des communistes.

D'autres voient dans ces événements la main de la Libye, déçue de l'échec de sa tentative de fusion avec la Tunisie.

Roland GRAF

► Suite en dernière page

## SPORTS

● FOOTBALL: Les «petits» sont tombés avec honneur en Coupe de Suisse.

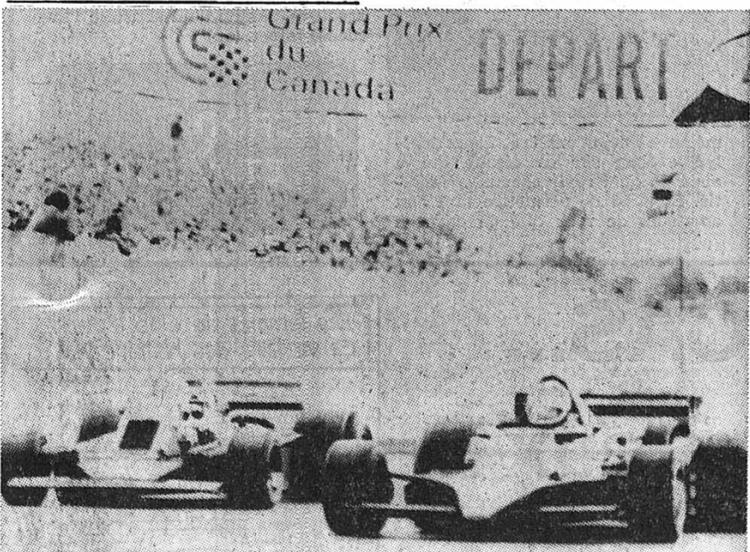
● HOCKEY: Valeurs respectées en ligue A. Entrée manquée des Neuchâtelois en ligue B.

● CYCLISME: Moser gagne le Tour de Lombardie et Zoetemelk «A travers Lausanne».

● TENNIS: Les USA et la Grande-Bretagne qualifiés en Coupe Davis.

● AUTOMOBILISME: Gilles Villeneuve enlève le Grand Prix du Canada (notre bélino AP ci-dessous).

Lire en pages 13, 14, 16, 18 et 19.



## Science et technique

## A LA LIMITE DE LA VIE

Depuis 200 ans, déjà, les plus grands physiologistes et cliniciens de divers pays du monde étudient le choc traumatique. Cependant, aujourd'hui encore, cette maladie rend souvent le médecin perplexe. Même dans des cliniques bien équipées, avec des spécialistes expérimentés, un malade sur quatre, atteint de choc, périt. Ce qui contraindrait les savants-médecins à rechercher intensément les origines de la maladie.

## LES « STATIONS DE FORCE » DE LA CELLULE

Dans les laboratoires, les expériences se font sur les rats. Le choc s'y déroule comme chez l'homme. Peut-être ces modèles vivants aideront-ils à comprendre les mécanismes de développement de la maladie.

Certains chercheurs américains et anglais supposent que la première raison de tous les maux, lors des traumatismes, est le trouble de la circulation du sang. Un savant soviétique a prouvé que cette maladie est due au trouble du système nerveux. C'est la douleur trop grande qui porte le coup principal.

Au premier stade du choc (appelé stade d'excitation) une énorme quantité d'excitations douloureuses se précipitent du foyer de la lésion vers le système nerveux central. Pendant ce temps, alors que chaque cellule de l'organisme vivant est une sorte de fabrique capable de conserver, dans les conditions normales, une structure magnifique dans sa complexité, le métabolisme albumineux, processus de production de l'énergie dans la cellule, est violé. Privée d'énergie, elle peut périr.

L'énergie est produite par les mitochondries, sorte de « stations de force ». Il peut y en avoir jusqu'à cinq mille dans une cellule. Elles sont uniques dans leur structure. L'électronique, par exemple, a atteint des succès frappants dans l'agencement et la réduction des dimensions des éléments intégrés de calculateurs. Or ses succès ne peuvent même pas être comparés au caractère « miniature » des mécanismes extrêmement compliqués de

transformation de l'énergie pendant le processus d'évolution organique.

## LES « AGENTS CHIMIQUES » DE LA VIE

Dans, les « stations de force » alimentent la cellule en énergie indispensable. Mais les processus qui se déroulent dans l'organisme vivant sont extrêmement importants et ses besoins en énergie très inconstants. Lorsque l'homme se repose, il dépense le minimum d'énergie. Lorsqu'il grimpe sur une montagne, les « stations de force » doivent fournir un travail maximum.

Les cellules sont munies de systèmes de coordination spéciaux qui règlent leur travail : ce sont en premier lieu les « commissionnaires chimiques », les hormones, produit des glandes endocrines. Et, aujourd'hui, les chercheurs tentent de définir les fonctions des glandes endocrines dans le mécanisme de développement du choc.

L'homme peut vivre avec une fraction de poumon, sans rein, mais l'ablation de l'écorce de la glande surrénale conduirait inévitablement à la mort. Une petite glande, l'hypophyse, ne pesant qu'un gramme, sert de clé à tous les phénomènes chimiques se déroulant dans l'organisme. Le savant canadien Selzer estime, par exemple, que ces glandes jouent le rôle principal dans l'adaptation de l'organisme aux traumatismes.

## LE RÔLE DES HORMONES

« Etudiant les tissus d'un animal cobaye après le traitement spécial, on a établi qu'un grand nombre d'hormones produites par l'écorce surrénale, arrivent par le sang dans les cellules des tissus. Le tiers des hormones demeure

dans le noyau et presque autant dans les mitochondries. Les hormones se trouvent dans les secteurs les plus importants et accomplissent un travail sérieux d'organisation », nous confie-t-il.

Une frayeur subite et le cœur commence à battre plus vite, la respiration s'accélère, les muscles acquièrent la faculté d'utiliser beaucoup plus d'énergie qu'à l'ordinaire. L'organisme se trouve, à ce moment, en état d'alerte. Les hormones participent activement à cet état.

Mais, lors du choc, comme les savants ont réussi à l'établir, les glandes endocrines, et notamment les glandes de l'écorce surrénale, produisent insuffisamment d'hormones. C'est pourquoi, chez une personne qui a reçu une sérieuse blessure douloureuse, les processus dans la cellule sont violés et, donc, le fonctionnement des « stations de force », ne peuvent pas régénérer la quantité d'énergie nécessaire à l'organisme.

## IMPORTANTES RECHERCHES

La famine énergétique progressive des centres nerveux peut provoquer une sérieuse lésion du système nerveux central, qui conduit à l'issue fatale.

Ayant étudié l'origine du phénomène, les médecins ont trouvé la voie juste pour guérir le choc. Ils ont commencé à utiliser, lors du choc traumatique, les hormones obtenues des glandes surrénales de bovins. On les utilise prudemment car tout n'est pas encore clair dans ce domaine. Mais, lorsqu'il s'agit de vie ou de mort, le médecin doit absolument agir. C'est pourquoi les recherches sont si importantes. (alp)

Roger VALDE

CINEMA THEATRE MUSIQUE PEINTURE SCULPTURE LITTERATURE JEUX EDUCATION MODE JEUX CINEMA THEATRE MUSIQUE PEINTURE SCULPTURE LITTERATURE SCIENCES CUISINE EDUCATION MODE JEUX CINEMA THEATRE MUSIQUE PEINTURE SCULPTURE LITTERATURE SCIENCES CUISINE EDUCATION MODE JEUX

## Pour madame

## Un menu

Filets de feras aux échalotes et aux fines herbes  
Pommes de terre nature  
Salade  
Flan caramel

## FILETS DE FÉRAS AUX ÉCHALOTES ET AUX FINES HERBES

600 g de filets de feras; 30 g de beurre; sel, poivre, farine; 3 échalotes hachées; persil, ciboulette hachés; jus d'un demi citron; 1 dl de vin blanc sec.

Faire revenir délicatement les filets dans le beurre après les avoir salés, poivrés et enfarinés.

Les mettre dans un plat à cuire, les arroser avec le citron, saupoudrer d'échalotes, de persil et de ciboulette hachés, arroser d'un verre de vin blanc sec et mettre au four doucement 10 à 15 minutes.

## Pensée

Ne laisse pas au soleil le temps de sécher les larmes que tu peux essuyer toi-même de l'œil de celui qui souffre.  
Sagesse hindoue

## AVEC LES TÊTES D'AFFICHE

C'est un événement chaque fois qu'une tête d'affiche du music-hall français sort un album. Nous en avons retenu deux de parution récente et qui ont aussitôt fait leur entrée aux hits parades.

Johnny Hallyday propose onze chansons réunies sous le titre général de « Solitudes à deux » (Philips 9101 179) dans un album de bonne qualité. Il est assez frappant de constater la différence de prestation entre la scène et le disque chez le No 1 du show-business francophone. Tant son récital n'est qu'une débauche de décibels, tant la face « A » de ce 33 tours est toute de finesse dans les arrangements de chansons qui méritent l'attention. Les textes, s'ils ne sont pas des chefs-d'œuvre, ont une certaine richesse; les musiques sont agréables, remarquablement mises en valeur par une orchestration parfaite; l'interprétation est pleine de nuances et très vivante. La face « B » est par contre un sacrifice offert, aux fans de la « bête de scène » qu'est Johnny, mais en général ce disque est au-dessus des habituels tubes de ce roi du rock français. Nous avons aimé « La fille du square », « Revoilà ma solitude », « Salut Charly »,



même « Elle m'oublie ». Deux Hallyday donc sur ce disque qui a ainsi de quoi ravir chacun... à moitié. Et aussi de permettre tant aux amateurs de rock que de chanson

« honorable » de découvrir les divers atouts de cette grande vedette.

Julien Clerc est lui aussi un des grands noms de la chanson, mais il a imposé un style beaucoup plus élaboré, tout de nuances et de poésie. Voici un 33 tours qui en est la parfaite illustration (EMI 2C 068 14577) où l'on trouvera dix titres, dont un instrumental, d'excellente



facture. L'accent est mis naturellement sur la couleur musicale, les paroles faisant elles-mêmes partie de la mélodie. On aime ou pas le vibrato de la voix de Julien Clerc, mais on est obligé d'admirer la recherche harmonique de chacune des chansons de cet artiste qui occupe une place à part parmi les vedettes. Vous serez sans doute conquis par la délicieuse valse « Travailler c'est trop dur », « Je dors avec elle », « Ma préférence », avec son petit air « classique », le rythme de « Macumba », la nostalgie de « J'ai eu trente ans ». Un album d'une grande richesse qui porte le sceau de qualité d'un artiste à l'immense talent. (dn)

MICROS ET SILLONS

## REVENDECTIONS DANSANTES...



A Tokyo, près de 500 personnes ont manifesté en dansant pour demander une amélioration du sort des personnes âgées. (asl)

## Lecture

## La promesse roman de Maurice Métral

Si le cadre de l'œuvre est le Valais, avec sa flore que l'auteur décrit en passant d'une manière poétique, en revanche l'atmosphère qui se dégage du roman est nettement insolite.

Deux jeunes filles, Laure et Julie, se proposent de camper dans une prairie ombragée, non loin d'une belle bâtisse « La Citadelle ».

Intriguée, elles font le tour de la maison afin de savoir si elle est ou non habitée. Un vieillard apparaît, clopinant; malgré son air peu engageant, il invite les deux jeunes filles à entrer. A entendre quelques allusions, il attend des « invités ».

De plus en plus étonnées, Laure et Lucie sont invitées à suivre Alexis, le domestique, dans les chambres luxueuses qu'on leur attribue. La première nuit ne se passera pas sans incident: on entend des voix, des propos peu rassurants.

Qui interroger sur les étranges habitants de « La Citadelle »? Il n'est pas question de s'ouvrir au propriétaire ou à ses domestiques. Une issue se présente à elles. En explorant les environs, les jeunes filles découvrent une ferme habitée par Bernard, qui est à la fois bûcheron et guide; lui peut les renseigner...

Dès lors, comment ne pas supposer la naissance d'une intrigue entre le jeune homme et l'une des jeunes filles. Laquelle? D'autre part, quel sera le rôle des personnages attendus par le vieillard?

En définitive, un beau roman d'amour romantique adapté à l'époque actuelle. A. C.

(Ed. La Matze, Sion.)

## Les livres les plus lus

Livres	Auteurs	Éditeurs	Classement précédent
1. Main basse sur l'Afrique	Ziegler	Seuil	7
2. Les oiseaux se cachent pour mourir	Mc Cullough	Belfond	4
3. Les hommes naissent tous le même jour	Gallo	Laffont	non classé
4. Le Tunnel	Lacaze	Julliard	6
5. L'enfant de cœur	Peyrefitte	A. Michel	10
6. Prisonnier No 1	Troyat	Flammarion	non classé
7. Le facteur humain	Greene	Laffont	non classé
8. Le pouvoir suisse	Masnata	Bourgeois	non classé
9. Les enfants de l'été	Sabatier	A. Michel	2
10. La grande conspiration russo-américaine	Bergier	A. Michel	non classé

Liste établie d'après les renseignements fournis par dix libraires de Suisse romande, pour la période du 25 septembre 1978 au 9 octobre 1978.

## Les libraires proposent...

## Gérard Philippe

Souvenirs et témoignages recueillis par Anne Philippe et présentés par Claude Roy

Gérard Philippe fut un peu plus qu'un acteur. Il fut un héros de notre temps et le visage idéal en qui toute une jeunesse voulut s'incarner. Comme un journal a pu l'écrire, ce n'est pas seulement Gérard Philippe qui est mort le 25 novembre 1959, c'est un peu toute notre après-guerre. De René Clair à Jean Vilar, de Georges Le Roy à René Clément, ses camarades, ses amis, ses metteurs en scène ont écrit le récit de sa vie. Cinquante photos, cent témoignages sur un jeune mort inconnu, très connu. (Gallimard)

## Camarade Chiang Ch'ing par Roxane Witke

Avant même que la maladie emportât Mao Tse-tung, des rumeurs circulaient dans les cercles dirigeants de Pékin sur les révélations que son épouse, Chiang Ch'ing, aurait faites à un écrivain occidental. Six semaines après la mort du « grandiose timonier », Chiang Ch'ing et trois de ses partisans étaient arrêtés et dénoncés sous l'étiquette de la « bande des quatre » comme des ennemis du Parti et de l'Etat.

La veuve de Mao était accusée en particulier d'avoir livré des « secrets » d'Etat au cours d'une série d'entretiens qu'elle avait accordés à une universitaire américaine, Roxane Witke.

Ce sont ces entretiens — une soixantaine d'heures en tout — qui ont fourni la matière exceptionnellement riche du présent ouvrage. Depuis l'établissement de la République populaire de Chine, aucun étranger n'avait eu le privilège de s'entretenir aussi longuement et de façon aussi intime avec un membre de l'équipe dirigeante. D'où le caractère irremplaçable de ce document, qui abonde en révélations non seulement sur la propre vie et la psychologie de l'« impératrice déchue » — dont le rôle a été décisif lors de la Révolution culturelle — mais aussi sur les mœurs de la « nouvelle classe » dirigeante chinoise. Comme l'a écrit Simon Leys, on ne saurait mieux illustrer la brutale maxime de Lin Piao qui résume si bien l'ensemble de la philosophie maoïste: « Le pouvoir politique, c'est le pouvoir d'opprimer les autres. » (Laffont)

Livres sélectionnés pour nos lecteurs par la Librairie Reymond (La Chau-de-Fonds)

## Vers une charte internationale du sport

Lors de sa prochaine session, en octobre 1978, la Conférence générale de l'Unesco sera saisie d'un projet de charte internationale de l'éducation physique et du sport. Cette charte en dix articles a été approuvée par le Comité intergouvernemental intérimaire pour l'éducation physique et le sport qui s'est réuni à la fin du mois de mai au siège de l'Unesco, à Paris.

La charte insiste sur deux aspects du sport: son importance sociale et sa valeur pacifique. Ainsi, selon ce projet, chaque être humain doit pouvoir pratiquer le sport pour s'épanouir pleinement, et les rencontres sportives internationales sont de nature à « créer un climat favorable à la solution des problèmes internationaux ». (I. U.)

## CAS... piteux!



## Derniers échos

### LE 40.000e VISITEUR

F. Berger et les hôtes de l'ADC ont accueilli samedi après-midi le 40 000e visiteur de MODHAC, en la personne de M. Jean Perret, de Neuchâtel (« mais ancien Chaux-de-Fonniard, surtout quand il y a le brouillard en bas et le soleil ici ! » nous a-t-il précisé !). Accompagné de son épouse, qui a été fleurie, cet hôte « d'honneur » a reçu la traditionnelle attention du comité de MODHAC.

### UNE BELLE ENTRÉE

Nous ne l'avions pas encore souligné, mais elle le mérite, l'entrée de MODHAC cette année était particulièrement réussie, architecturalement et graphiquement parlant. Cet aménagement, qui comprend des vitrines présentant les stands « spéciaux » de l'expo, ainsi que le programme, est un don du Kiwanis-Club à MODHAC, en hommage au travail accompli pour la promotion de la région. Réalisé en « bleu Chaux-de-Fonds », cet aménagement d'entrée était encore rehaussé par la magnifique décoration florale réalisée par les jardiniers de la ville, qui se donnent décidément beaucoup de peine à chaque occasion, et qui ont bien mérité leur « accessit » de décoration florale décerné par les fleuristes romands.

### EN HELICOPTÈRE

Si les guêpes sont particulièrement nombreuses cette année, une géante attirait l'attention ce week-end au-dessus de MODHAC et de la ville. Il s'agissait de l'hélicoptère d'Héli-swiss (pilote par un Chaux-de-Fonniard, d'ailleurs, M. Porret) qui, samedi et hier, a permis à des dizaines de visiteurs de faire l'expérience, étonnante, d'un vol de cette sorte, au-dessus de MODHAC et de la ville. L'initiative de ces « journées aéronautiques » revenait à l'Aéro-Club local, qui avait aussi programmé hier des démonstrations de modèles réduits.

### SALUT AUX EXILÉS

Samedi devait être la « Journée des Neuchâtelois de l'extérieur », pour continuer une tradition amorcée en 76, où une cinquantaine de Neuchâtelois de Vevey avaient profité de MODHAC pour « remonter ». Mais en dépit d'une invitation lancée à plus de 900 membres des différentes sections de l'Association des Neuchâtelois hors canton, une petite trentaine de ces exilés seulement était présente, pour participer au vin d'honneur, à la visite de l'exposition, et à la visite des décorations publiques de la ville. Il paraît qu'on fera mieux la prochaine fois...

### MUSIQUE

C'est la fanfare « Les Armes-Réunies », en grande tenue, qui a clos musicalement l'expo. Le vice-président de MODHAC, M. Payot, a encore adressé félicitations et vœux à cette illustre fanfare pour son 150e anniversaire. Auparavant, les accordéonistes de La Ruche avaient égayé d'un concert l'après-midi du dimanche, tandis que ceux de l'Edelweiss l'avaient fait pour samedi. Samedi soir, la dernière « nouba » nocturne a été faite aux sons typiques de l'orchestre alsacien Krauthaler Oberkrainer Quintett, qui animait une fête de la bière.

### PHOTOS

1) Clôture en fanfare, par Les Armes-Réunies. 2) Le « ouf ! » des travailleurs. 3) On a été « dans le bain » pendant 10 jours ! 4) Relax... 5) Un moyen nouveau de « s'envoyer en l'air », à MODHAC : l'hélicoptère. 6) Le 40.000e visiteur, devant l'accueillante entrée. 7) Un dernier petit plaisir de MODHAC...



**l'impar à modhac**  
foire - exposition  
25e anniversaire **78**

par Michel-H. KREBS  
photos Impar - Bernard

La grande foire s'est refermée derrière plus de 45.000 visiteurs

# A dans deux ans, au Crêt-du-Loche, dans une vraie halle d'exposition ?

Ouverte par un temps presque hivernal, MODHAC s'est fermée hier sur une soirée de presque-été. Le radieux temps automnal de ce dernier week-end l'a empêchée de voir affluer la foule qui aurait permis d'atteindre le chiffre de 50.000 visiteurs. Mais on comprend ceux qui ont préféré la torré !

De toute façon, le cap des 45.000 visiteurs a été nettement dépassé. C'est un résultat favorable, puisqu'il est égal à celui de la dernière édition, alors que la plupart des foires-expositions et autres comptoirs ont en général, cette année, enregistré une régression du nombre de leurs visiteurs.

Quant au volume des affaires, selon les sondages effectués, il apparaît dans l'ensemble satisfaisant aussi, sans plus. Ce ne fut ni la ruée ni la bouderie des acheteurs. On sentit de l'intérêt, mais une certaine circonspection face aux dépenses également. Evidemment, les choses se présentèrent très différemment selon les stands. Certains exposants sont nettement contents, ayant réalisé des affaires dépassant leurs espoirs. D'autres se déclarent franchement déçus. Cela peut dépendre du secteur d'activité, mais aussi de l'impact particulier de chaque commerçant ! Et puis, une présence à MODHAC peut se révéler « payante » à plus long terme, bien des clients, du moins dans certains domaines, profitant de l'exposition plus pour se documenter que pour commander, et remettant l'achat à plus tard.

Une chose est évidente : MODHAC 78 a confirmé avec panache, compte tenu du contexte économique, qu'elle correspond à un besoin réel et profond au niveau de la ville et de la région. Tant sur le plan commercial que social, culturel, économique général, voire politique.

C'est pourquoi, au terme de ces dix jours, en remerciant les exposants rassemblés pour « leur » soirée, hier, le président Michel Berger a pu évoquer une implantation encore plus concrète de MODHAC dans la vie du Jura neuchâtelois. Sous la forme d'une halle des expositions construite en « dur ».

Rien encore n'est décidé. Mais il y a longtemps qu'on parle pour MODHAC de locaux vraiment adéquats. Il y a longtemps qu'on parle, pour la région, d'un véritable centre d'expositions, pouvant accueillir toutes sortes de manifestations de ce genre, ainsi que des congrès. Des projets existent pour l'implantation d'un tel complexe au Crêt-du-Loche.

Ni le fantomatique syndicat intercommunal du Crêt-du-Loche, ni la ville, ne sont en mesure actuellement d'entreprendre une telle réalisation. Mais le comité de MODHAC va se mettre sérieusement à la tâche pour étudier les possibilités de réaliser une halle d'exposition définitive, sur la base d'un financement privé. Par voie de questionnaire, les exposants ont déjà été invités à s'exprimer sur cette idée, et sur les conditions et modalités de sa concrétisation. Sans l'appui d'un nombre minimum de commerçants, voire d'industriels, en effet, il ne sera pas possible de réunir les fonds nécessaires.

En revanche, il apparaît évident que la rentabilité d'une halle d'exposition pourrait être assurée quand on sait qu'actuellement MODHAC dépense quelque 100.000 fr. pour la seule location de la tente annexe au pavillon des sports, les installations de chauffage et autres frais de ce

genre. La somme serait plus valablement investie dans un bâtiment !

En même temps, une installation définitive servirait mieux encore la région. Elle permettrait d'inaugurer peut-être une formule encore plus complète d'exposition avec une participation de l'industrie aussi. Elle offrirait l'occasion d'un nouvel effort de rapprochement avec Le Locle, sous forme par exemple de mise sur pied d'une manifestation annuelle commune aux deux villes. Elle fournirait aussi, selon l'agencement, des possibilités nouvelles en matière d'hébergement collectif (dortoirs, restaurant), d'organisation de congrès, voire de parking ou de garage hivernal.

Bref : il y a du pain sur la planche, et des perspectives pour MODHAC ! On espère que les espoirs du comité se concrétiseront et que pour 1980 le rendez-vous sera sous un vrai toit, au Crêt-du-Loche.

## CONCOURS

notre envoyé très spécial

Avec MODHAC se termine aussi notre concours rédactionnel qui, après un début hésitant, s'est achevé « sur les chapeaux de roues ». Merci à tous les visiteurs de l'expo qui ont fait l'effort (c'en était un, surtout en comparaison avec les autres concours, généralement moins exigeants) d'y participer. Nous espérons qu'ils y auront trouvé autant de plaisir que nous en avons eu à lire leurs textes, même si la publication et le prix ne pouvaient pas récompenser tout le monde. Comme nous l'avons dit, nous publions encore une sélection des meilleurs textes non primés, par la suite. Pour le dernier choix, parmi les textes qui nous ont été remis ce week-end, le jury a retenu celui de Mme Monique Delacrétaz, de La Chaux-de-Fonds, qui réunissait le mieux les qualités d'originalité et, en l'occurrence, d'humour, pour conclure sur une note de fantaisie ! La constante de ce concours aura décidément été de ne voir que des gagnantes ! Nos excuses aux participants mâles : d'une part, ils furent largement moins nombreux, et d'autre part, ils ont fait preuve d'une inspiration un peu moins convaincante, en général... Mais goûtez le pastiche (on vous met un peu de glace ?) bien mené que notre gagnante a réalisé de l'œuvre de Frédéric Dard :

### RÉDACTION DE «L'IMPARTIAL»

Nous avons le grand plaisir d'accueillir pendant l'exposition Modhac un couple célèbre : nous avons nommé le commissaire San-Antonio et l'inspecteur Alexandre Bérurier, celui-ci accompagné de son épouse. Nous les avons suivis discrètement ; Bérurier, costume violet, cravate jaune à gros pois verts et Berthe Bérurier, longue robe rouge à grandes fleurs, maxi chapeau orné de grappes de raisins, sont pourtant passés inaperçus, grâce à la folle ambiance qui règne à Modhac. Même le commissaire San-Antonio, toujours impeccable, lui, a pu se balader à travers l'exposition sans être « molesté » par ses habituelles admiratrices.

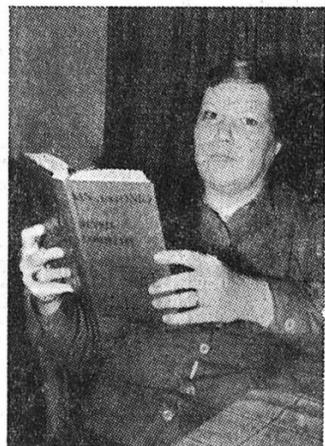
Ils ont visité chaque stand, ont goûté à chaque dégustation (elle le solide, eux le liquide). Ils ont dansé aux sons de l'un des excellents orchestres qui animent les 10 jours de Modhac. A un moment donné, l'inspecteur Bérurier eut peur d'avoir perdu sa moitié, mais Berthe contemplait bouche bée un des pompiers de service.

Ce dernier jour, nous les avons accompagnés à l'aéroport des Eplatures (les achats effectués suivent par chemin de fer). Nous avons surpris cette petite conversation, au moment de grimper dans l'avion :

Béru : Dis, Bertha, dans deux berges on s'rabcul'ra, j'ai oublié d'acheter la tondeuse à gazon !

Berthe : Pauvre bougre, à Modhac personne t'a vendu 5 mètres carrés d'espace vert, achète plutôt la tondeuse pour ta barbe !

Monique Delacrétaz



# Il y a tous ceux qui disent « ouf » !

Dix jours de MODHAC ? Pour certains (qu'on rencontrait, par exemple, en fin de soirée au grand restaurant-salle de spectacles !) ça pourrait continuer ! Pour d'autres, qui étaient moins à la fête, à la Charrière, c'est un grand « ouf ! » de soulagement que suscite la fin de MODHAC 78. Au moment de tourner la dernière page sur cette grande « bastringue », on peut bien rendre un petit hommage à tous ces « travailleurs de Modhac ». Ce n'est pas évident pour tout le monde, mais MODHAC, pendant dix jours tous les deux ans, devient la plus grande entreprise privée de la ville puisque sur les plus de 4000 mètres carrés que couvre l'expo, quelque 500 personnes travaillent ! Une gamme très large de métiers s'y exerce, plus ou moins visiblement.

Déjà longtemps avant l'ouverture des portes au public, il a fallu qu'une dizaine de spécialistes, venus de Fribourg, montent la cantine annexe, et que d'autres spécialistes, bernois, eux, assurent le chauffage. C'est ensuite une menuiserie de la ville, avec une douzaine de collaborateurs, qui monte les stands (propriété de MODHAC). Les spécialistes des SI en assurent l'équipement électrique, hydraulique. Une maison de la place installe les liaisons

téléphoniques. Une autre s'occupe de la sonorisation générale de l'expo et de celle de la scène du restaurant. Un peintre de la ville exécute la peinture de base des stands (vert pâle). Les exposants qui veulent une autre couleur la paient en sus. Ces exposants ont ensuite trois jours pour aménager leur stand — avec plus ou moins de soin et de goût !

Le plus clair des effectifs des travailleurs de MODHAC, pendant l'expo, est évidemment formé par le bataillon de vendeurs, démonstrateurs, conseillers, des différents stands, ainsi que par le personnel des restaurants. Mais il y a aussi les techniciens « de piquet », pour parer à toute défaillance électrique ou autre. Les agents Sécuritas, contrôlant les entrées et assurant en outre la surveillance de l'expo en dehors des heures d'ouverture, la police locale prenant le relais en fin de matinée (l'expo est ainsi surveillée en permanence). Il y a les caissières, les quatre hôtes de MODHAC-ADC, au service des visiteurs comme des exposants pour renseigner, aider, guider, faire les appels divers, etc. Il y a les agents de police et pompiers, toujours sur place aussi. Il y a le concierge — peut-être le plus méritant, et qui en a à raconter sur la désinvolture du pu-

blic, cassant des bouteilles ici, jetant des mégots là (surtout pas dans les cendriers), volant le papier WC, salissant et détériorant lesdits WC... Le concierge passe des heures chaque matin à nettoyer les saletés de la veille. Et l'on ne saurait oublier le comité de MODHAC, lui aussi sur la brèche des mois et des mois à l'avance, puis assurant une permanence pendant l'expo. Et maintenant reprenant le collier pour préparer la suite. Peut-être une relève (l'équipe actuelle est en fonction depuis 15 ans). En tout cas un emménagement de MODHAC sous un toit « bien à elle », si possible. Voire de nouvelles formules. Hier soir, une petite fête marquait cette clôture d'exposition pour ceux qui l'ont faite. Dès aujourd'hui, ce sera le démontage : il faut que le Pavillon des Sports soit rendu à ses utilisateurs prioritaires dès mercredi.

Autres informations  
chaux-de-fonnières  
en page 7

## SAN-ANTONIO À MODHAC

San-Antonio : Dis, mec, ramène ta poire, j'ai des projets dingues pour c'scir.

Béru : Ousqu'i va encor vouloir promener ses panards çui-là ?

San-Antonio : T'es pas au courant (d'air) d'cette fameux expo « Modhac » ?

Béru : Jacte toujours, gars, bin sûr qu'suis affranchi, tu parles, un bidule qu'tout l'monde i cause et pis du moment qu'i a d'la becance et d'quoi arroser mes amygdales, j'vas pas louper l't'p's ! Et pis, i faudrait voir pour me frusquer en vue d'la quatrième qui va s'pointer (sous-entendu : saison).

San-Antonio : T'as l'intention de revoir ta garde-robe ? T'es pourtant chouette. Comme t'es on r'connait Béru !

Béru : Scis poli please avec ton collaborateur. J'vas chercher ma Berthe et on s'radine à Modhac.



- Démonstrations, examens sans engagement.
- Fournisseur agréé des assurances.
- Nous assurons les démarches et remplissons les formulaires
- Les dernières nouveautés mondiales de l'acoustique
- Matériel audiométrique le plus moderne

Nous vous invitons à venir

au **LOCLE**  
**Optique Maurice Arrigo**

23, rue Daniel-JeanRichard  
Tél. (039) 31 15 05

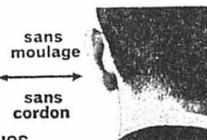
MARDI 10 OCTOBRE, de 14 à 17 h.

Votre problème est désormais **LE NÔTRE**

**M. Dardy** succ. de Bouvier Frères  
Av. de la Gare 43 bis  
1003 Lausanne

Réparations de toutes les marques.  
Fabrication de moulages dans nos ateliers.

Pour certaines formes de surdité



ING. DIPL. EPF  
**FUST SA**

Nulle part meilleur marché de la plus grande maison spécialisée de Suisse

Grâce à la situation monétaire, encore plus avantageux !

MACHINES À LAVER AUTOMATIQUES  
LAVE-VAISSELLE TUMBLERS  
RÉFRIGÉRATEURS  
CONGÉLATEURS-ARMOIRES  
CONGÉLATEURS-BATHS  
MACHINES À REPASSER  
AUTOMATIQUES  
CUISINIÈRES ELECTRIQUES  
FOURS À MICRO-ONDES  
ASPIRATEURS À POUSSIÈRE  
PETITS APPAREILS DIVERS (fours à raclette, radiateurs, ventilateurs chauffants, fer à repasser à vapeur, grille-pain, machines à café, rasoirs, etc.)

Vous trouverez — c'est connu — les meilleures marques, telles que : MIELE, AEG, NOVAMATIC, ELECTROLUX, BOSCH, SIEMENS, BAUKNECHT, VOLTA, HOOVER, ADORA, SCHULTHESS, JURA, TURMIX, THERMA, KOENIG, INDESIT, SIBIR, ROTEL, NILFISK, etc.

à des prix « FUST » les plus bas ! Et malgré tout... Garantie pour appareil neuf - Conseils neutres.

**SERVICE APRÈS-VENTE « FUST »**, c'est-à-dire à des prix modérés ou aussi en abonnement, par de très bons spécialistes. LIAISON RADIO sur toutes nos voitures !

Location - Vente - Crédit ou à 10 jours net aux conditions avantageuses « FUST »

Tous nos magasins sont ouverts toute la semaine.

ING. DIPL. EPF  
**FUST SA**

Chaux-de-Fonds JUMBO  
Tél. 039 26 68 65

Bienne  
36 Rue Centrale  
Tél. 032 22 85 25 et 24 succursales

**ÉTUDE CLERC, notaires**  
2, rue J.-L.-Pourtalès, tél. (038) 25 14 69  
NEUCHÂTEL

À VENDRE à CORNAUX  
**VIEILLE MAISON**  
entièrement rénovée. Agencement moderne, 5 pièces, hall, cuisine équipée, deux salles d'eau, cheminées de salon, jardin, dépendances. Situation tranquille, accès facile.  
Une location peut être envisagée.

**J'ACHÈTE**  
**voitures d'occasion**  
Modèles récents. Paiement comptant.  
Tél. (066) 66 61 24, 71 12 89 ou 71 21 14.

**CAFÉ-RESTAURANT**  
« AU TOUT VA BIEN »  
Epargne 1 - La Chaux-de-Fonds  
cherche  
**EXTRAS**  
Tél. (039) 23 83 88.

Cherchons tout de suite :  
**manceuvre ou chauffeur**  
avec permis A  
S'adresser chez :  
**DONZÉ FRÈRES**  
Combustibles  
Serre 1 - Tél. (039) 22 28 70  
La Chaux-de-Fonds

**DEMANDES D'EMPLOIS**  
**DAME**  
quarantaine, bilingue français-allemand, connaissances de bureau, cherche emploi de 8 h. à 11 h., bureau ou vente.  
Ecrire sous chiffre AM 21414 au bureau de L'Impartial.

**Employée**  
comptable-mécanographe, d'un certain âge, cherche emploi quelques heures par semaine. — Ecrire sous chiffre FR 21389, au bureau de L'Impartial.

**SECRETARE, EMPLOYEE DE BUREAU**  
expérimentée, cherche poste dans la région de La Chaux-de-Fonds ou du Val-de-Ruz. Libre dès le 1er novembre. Offre sous chiffre RP 21385, au bureau de L'Impartial.

**PETITES ANNONCES**  
au tarif réduit de 45 ct. le mot (minimum 10 mots)  
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

**Chambres à louer**  
MEUBLEE, indépendante, bain. Tél. (039) 23 73 34.

**A vendre**  
ROBE DE MARIÉE, broderie anglaise, taille 36, Fr. 200.—. Machine à coudre Bernina zig-zag, révisée, garantie 1 an. Fr. 200.—. Tél. (039) 26 91 04.

**Demandes à acheter**  
ÉCRAN agrandissant, en plastique se fixant devant appareil TV, tél. (039) 26 75 75 heures travail.

**POUPÉES, POUPONS** achetés dès Fr. 80.— pour créer musée. Egalement tous jouets et accessoires même miniatures. Avant 1930. Déplacements. Tél. (039) 23 86 07. Mme Forney.

**LE LOCLE**  
**A vendre**  
4 PNEUS NEIGE montés sur jantes pour Toyota Corolla 1200. Dimensions : 155 x 12. Tél. (039) 31 18 70 heures des repas.

**Demandes à acheter**  
SUISSE ILLUSTRÉE (2 volumes), Suisse pittoresque (3 volumes). Tél. 039/31 64 54.

**A vendre pour voiture**  
4 jantes Opel Kadett, 4 1/2 x 12, Fr. 30.—.  
1 pneu neuf Firestone 165 x 14, Fr. 40.—.  
1 pneu neuf Good-Year G 800 série 70, 175 x 13, Fr. 40.—.  
Tél. (039) 26 01 71.

**A louer**  
pour fin octobre, **bel appartement** 2 1/2 pièces tout confort, ascenseur, balcon. Loyer : Fr. 348.— charges comprises.  
Tél. (039) 26 92 35 dès 9 h. 30 ou dès 14 h.

**JE CHERCHE**  
**femme de ménage**  
quartier Ancien-Stand, 2 fois 2 heures par semaine. Horaire à convenir.  
Tél. (039) 22 47 82.

**Bulletin de souscription**

Veillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL**

dès le : \_\_\_\_\_ je paierai par 3 - 6 - 12 mois \*

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Domicile : \_\_\_\_\_

No - Localité : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**Prix d'abonnement :**  
3 mois Fr. 30.50 ; 6 mois Fr. 58.— ; annuellement : Fr. 110.—  
Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds

**Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.**  
\* biffer ce qui ne convient pas.  
A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

discount  
**berthoud**

La Chaux-de-Fonds

cherche

**MAGASINIER**

sérieux, capable, dynamique

Faire offres avec curriculum vitae et copies de certificats à Ph. Berthoud & Cie, Gare 7  
2035 Corcelles

**ACHETEZ DIRECTEMENT VOTRE MATÉRIEL DE HOCKEY CHEZ L'IMPORTATEUR**

**CANNES CANADIEN** la meilleure canne de hockey du monde dès Fr. 14.—

**PATINS MICRON ET ORBIT** dès Fr. 119.—  
Elite junior  
Pro et Super Pro de 33 à 45

Vente directe clubs/joueurs  
**National Ligue Hockey**  
CH 2074 MARIN NEUCHÂTEL  
Tél. (038) 33 11 30

**GANTS PRO NLH** Fr. 96.— toutes tailles  
Patins d'occasion du N° 33 au 45 - Autre matériel sur demande

annonces suisses SA transmettent vos annonces à tous les journaux au tarif officiel

**Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE**

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

**GILBERT COSANDEY**  
ARTISAN - BIJOUTIER  
LE LOCLE - Tél. (039) 31 42 57

A vendre  
**Break VW Passat LS**  
60.000 km., parfait état. Tél. (039) 31 73 70.

**UN CADEAU ?**  
**Boutique Gindrat**  
Place du Marché  
LE LOCLE

**Appartement**  
de 3 pièces, avec confort, mis gratuitement à disposition, en échange d'un service de semi-conciergerie.  
S'adresser à :  
Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. 038/22 34 16

**Chez la Mutter**  
LA CHAUX-DU-MILIEU  
Tél. (039) 36 11 16

Mardi à midi : **COQ AU VIN**  
Mardi soir : **RACLETTE**  
Prière de réserver

Ouvert tous les soirs sauf le jeudi  
Le dimanche fermeture à 21 heures

**Garage SAAS**  
Succ. CUENOT Gérard  
Marais 3 - 2400 LE LOCLE - Tél. (039) 31 12 30

**occasions**

RENAULT 14 TL	1977	28 000 km.	Fr. 8 500.—
RENAULT 12 TL	1975	65 000 km.	Fr. 5 500.—
RENAULT 6 TL	1974	40 000 km.	Fr. 4 500.—
FORD Escort 1300 GL	1975	54 000 km.	Fr. 5 600.—
FORD Taunus 2000	1978	8 000 km.	Fr. 12 000.—
PEUGEOT 304	1975	47 000 km.	Fr. 5 500.—
PASSAT 1500 LS	1974	59 000 km.	Fr. 6 200.—
Toyota Corolla 1200SR	1975	66 000 km.	Fr. 5 500.—
VW 1300	1970	64 000 km.	Fr. 3 200.—

VENTE - ÉCHANGE - CRÉDIT

**Norbert HECHT**

RÉPARATIONS DE CHEMINÉES  
ANTIREFOULEMENT - CHAUFFAGE CENTRAL  
PETITES INSTALLATIONS  
DÉPANNAGE GÉNÉRAL  
CALORIFÈRES - BRÛLEURS  
RÉPARATIONS ET SOUDURES GÉNÉRALES

**Tél. (039) 31 62 35**

## Les Francs-Habergeants à la Fête de la bière à Munich

Au matin du samedi, 16 septembre 1978, l'animation est grande à la gare du Locle où un train spécial attend les participants et les accompagnants partant pour Munich.

Les Francs-Habergeants, accompagnés de Marco, l'accordéoniste, de «Frédé», le trompettiste de la Chaux-de-Milieu et de trois musiciens de la Militaire arborent un sourire aussi éclatant que le soleil; celui-ci, du reste, ne les quittera plus durant les trois jours où ils seront les ambassadeurs de la Suisse à Munich, en compagnie du corps de musique de St-Imier, de la fanfare de Villeret et de la chanson prévôtice de Moutier.

Durant le trajet, les responsables finissent de mettre au point l'entrée, la mise en place et l'exécution de la prestation suisse au Circus Krone le samedi soir.

A peine débarqués en gare centrale de la capitale bavaroise, ils pénètrent dans les cars qui les emmènent à l'endroit sus-mentionné. Après une reconnaissance des lieux et une rapide répétition, ils traversent les rues de Munich pour aboutir, soit au vélodrome ou à la Funkkaserne. Ils ont juste le temps de se rafraîchir, de revêtir leurs costumes, de souper et c'est déjà au tour du groupe suisse d'ouvrir les yeux sous les applaudissements nourris des trois mille spectateurs du Circus Krone qui admirent la magnifique pendule neuchâteloise toute ornée de fleurs.

Une bonne nuit de repos, un délicieux petit déjeuner permettent à cha-

acun d'arriver frais et dispos à l'emplacement du cortège le dimanche matin. Chacun est émerveillé par les magnifiques costumes portés par des groupes d'Allemagne, de Suède, d'Italie, de Belgique, de France et nous nous sentons encouragés de nous sentir unis à tant de groupes ayant le même idéal.

Enfin apparaît «notre» char représentant la montre suisse hier et aujourd'hui, conçu et réalisé par la maison Botteron de Serrières. Tous les véhicules du cortège sont tirés par de plantureux chevaux de race, richement harnachés. Nos danseurs, inlassablement, gracieusement apporteront le message helvétique tout au long du cortège, soutenus par nos musiciens. Les applaudissements naissent à chaque mélodie et à l'exécution des danses et des figures.

Les chanteurs et les chanteuses, inépuisables et souriants, auront mal au bras d'avoir salué la foule dense amassée tout au long du parcours ou grou-

pée aux fenêtres des immeubles. Chacun aura donné le meilleur de soi-même pour laisser une image attachante de notre pays. Tous garderont le souvenir de l'arrivée à la place de fête où un demi-poulet délicieux accompagné d'un litre de bière leur est servi, au son d'une musique bavaroise.

Chaque groupe reçoit le cadeau offert par la ville de Munich et c'est avec joie que les Francs-Habergeants remettent un des derniers modèles de montre bracelet d'une des maisons de notre ville.

Les actes officiels sont terminés; chacun découvrira à sa façon une fête d'une envergure extraordinaire; nous apprenons que le beau temps a attiré un millier de spectateurs environ; «il faut le faire». Une bière délicieuse a coulé à flots, chacun ramène en son cœur des souvenirs lumineux et le trajet du retour, émaillé de musique et de chants a fait naître en chacun le désir de revivre de telles heures. (sp)



Les gracieux ambassadeurs du Locle à la Fête de la Bière.

Au Tribunal de police

## Mauvaise plaisanterie et scandale

Le Tribunal de police du district du Locle a tenu deux audiences jeudi à l'Hôtel judiciaire, la première le matin sous la présidence de M. Bernard Schneider juge-suppléant et l'après-

midi sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel. M. Jean-Bernard Bachmann, commis-greffier fonctionnait comme greffier.

Les deux prévenus C. M. et E. W. comparaissaient pour la seconde fois devant le tribunal. Pour fêter joyeusement l'entrée en vacances ils avaient si copieusement arrosé cette perspective que rentrés dans l'immeuble qu'habite l'un d'eux, ils y firent un beau tapage, introduisant une chaussure enflammée dans une boîte aux lettres qui prit feu avec son contenu et répandant de plus le contenu d'un extincteur sur un vélomoteur et sur une voiture, causant ainsi de sérieux dégâts. Or les deux plaintes ont été retirées. Il ne reste plus que le scandale et comme les prévenus ont partiellement payé les dégâts et promis de payer le tout ils sont punis: C. M., d'une peine de 150 fr. d'amende et 50 fr. de frais. Un sursis qui accompagnait une peine antérieure est étendu de deux à trois ans. Quant à E. W. il est condamné à 100 fr. d'amende et 50 fr. de frais.

Le prévenu J.-J. H. n'a pas payé à la Cicicam les cotisations AVS et de retraite de ses employés par suite de la situation catastrophique de son entreprise dont les débuts furent modestes mais qui s'agrandit rapidement avec une nouvelle construction et qui finalement fut à tel point grevée de charges que la faillite s'ensuivit avec liquidation sommaire. Les faits ne sont pas contestés mais le défenseur du prévenu qui est absent rend le tribunal attentif au fait que les prêts de la banque ne couvraient que le salaire net des employés, que le prévenu ne voulait pas renvoyer, espérant des temps meilleurs. Il fait remarquer également que le prévenu n'a pas soustrait l'argent que représente ces versements et qu'il n'y eut donc pas abus de confiance. D'autre part, la cause avait été renvoyée pour faire la preuve que des avertissements avaient été envoyés par la Cicicam avant l'annonce de la faillite; des quatre sommations, la quatrième seule fait mention de sanction pénale et à moins d'un mois de la mise en faillite, alors que le prévenu était dans l'incapacité de payer. Tenant compte des faits reconnus, mais également des circonstances atténuantes le tribunal libère le prévenu J.-J. H. et met les frais à la charge de l'Etat.

### DES AMENDES CONVERTIES EN ARRÊTS

Le prévenu A. P. qui devait une somme de 500 fr. à la Régie des alcools pour avoir fait transiter de l'alcool par la Suisse voit ces amendes converties en 17 jours d'arrêt pour non-paiement. De plus les frais se montent à 20 fr. Il fait défaut à l'audience. De même F. L. qui fait également défaut, voit une condamnation d'amende de 200 fr. convertie en six jours d'arrêt, plus 10 fr. de frais.

Le prévenu J.-L. P. qui avait été condamné par défaut le 22 juin à une peine de dix jours d'emprisonnement et 80 fr. de frais pour abus de confiance a demandé le relief du jugement et, cette fois présent à l'audience et ensuite d'un arrangement fait avec le lésé, est libéré et les frais mis à la charge de l'Etat.

M. C.

### Collision

Samedi à 20 h. 30, un automobiliste du Locle, M. J.-P. R., circulait rue Bournot en direction ouest. A la hauteur de l'avenue du Technicum, il est entré en collision avec l'auto de M. P.M. du Locle également qui circulait dans cette dernière rue. Dégâts matériels.

Voir autres informations  
loclaises en page 7

Assemblée des Commissions du feu des districts du Haut aux Brenets

## Des moyens de lutte toujours plus efficaces

Les dix communes des districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds étaient représentées à l'assemblée des Commissions du feu qui se tenait samedi après-midi aux Brenets. En guise de préambule à la partie officielle, cinquante hommes du corps de sapeurs-pompiers du village, en collaboration avec les premiers-secours du Locle, présentèrent un exercice d'intervention à la Pouponnière des Brenets. Sauvetage des enfants et du personnel au moyen des poulies «long worth», mise en place d'une moto-pompe, installation de conduites pour attaque d'un foyer d'incendie au troisième plancher du bâtiment et d'une échelle mécanique, tout cela fut rondement mené par le cap Chammartin puisque 14 minutes après l'alarme, le foyer était attaqué. Le major Jean Guinand, de La Chaux-de-Fonds, qui avait préparé l'exercice, qualifia d'excellentes tant la formation du personnel de la pouponnière que la conduite de l'intervention et il félicita chacun pour son travail.

C'est à la nouvelle salle communale de la Grand-Rue que le président de l'assemblée, M. J.-A. Haldimann, préfet des Montagnes, ouvrit les débats en présentant les salutations de MM. André Brandt, conseiller d'Etat et A. Bringolf, conseiller communal à La Chaux-de-Fonds, puis salua M. Jean Veuve, directeur de la Chambre cantonale d'assurance incendie, ainsi que MM. Scholl et Hercod, expert et expert adjoint à la même institution. Procès-verbal de la dernière assemblée et rapport de l'expert cantonal furent ensuite acceptés sans discussion.

### PLANS D'INTERVENTIONS

Le premier exposé de la journée était présenté par M. Scholl et mettait en évidence l'importance de plans d'intervention et d'évacuation pour les collèges et autres locaux représentant des dangers particuliers. Une série de diapositives démontrait la perfection du système d'alarme, des moyens de sauvetage et des plans d'intervention de la Pouponnière des Brenets. Une autre série présentait les lacunes de ces mêmes moyens à l'Institut Sully Lambert aux Verrières. M. Scholl invita les Commissions du feu à être plus attentives et surtout plus sévères lors de leurs tournées d'inspection.

Le major Jean Guinand lut ensuite une synthèse des rapports des commandants de la Fédération cantonale des sapeurs-pompiers d'où il ressort que toutes les communes font un effort pour doter leurs compagnies d'un matériel toujours plus efficace pour lutter contre le feu. L'effectif total des sapeurs-pompiers est de 529 hommes pour le district du Locle et 394 pour celui de La Chaux-de-Fonds. Quant aux interventions durant l'année, pour Le Locle et La Chaux-de-Fonds, elles furent les suivantes: débuts d'incendies, 17 et 38; hydrocarbures, 10 et 42; inondations, 38 et 42; divers, 16 et 16. Les petites communes eurent à déplorer quelques débuts d'incendie et interventions diverses. Il releva encore les bonnes relations intercommunales et avec les organes de la protection civile et demanda que les capitaines soient au courant des plans d'intervention et d'évacuation des locaux scolaires et autres, ceci afin d'augmenter la sécurité.

### MATIÈRES DANGEREUSES: NOUVEAU MATERIEL

Le capitaine Jean Marendaz parla des transports de matières dangereuses et les risques qu'ils représentent. Il définit l'attitude des sapeurs face aux sinistres dus à des matières toxiques (acides, hydrocarbures) ou des substances radioactives. Il fit un bref tour d'horizon de la nouvelle signalisation reconvenue par l'ONU apposée sur les véhicules transportant des matières dangereuses. Il informa l'assemblée que d'ici quelques jours les Centres de secours de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel seront dotés d'équipements et d'appareils spéciaux permettant de lutter efficacement lors de sinistres où sont en cause des matières dangereuses. Des sacrifices financiers importants sont consentis par les diverses autorités, mais la sécurité et la sauvegarde de la population sont à ce prix.

Le président, M. Ha'dimann, termina la partie administrative en remerciant les maîtres ramoneurs, qui assistent régulièrement aux assemblées et en annonçant que la prochaine aurait lieu aux Planchettes en 1979. Suite à une demande d'une section du Val-de-Ruz, les participants avaient à se prononcer consultativement sur l'opportunité d'organiser à l'avenir les assemblées un soir de semaine. Trois votants y furent favorables, tandis que 25 se prononcèrent pour le statu quo.

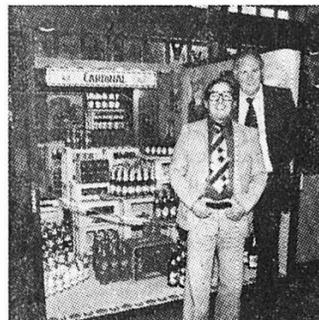
Enfin, M. Haldimann remercia le capitaine Schumacher, des Ponts-de-Martel, qui prend sa retraite à la fin de l'année. Celui-ci fit part des satisfactions qu'il a eues durant ses années de service et présenta son successeur, le pl't Stadelmann. Il rappela que l'on peut faire confiance aux jeunes qui sont prêts à appliquer la devise «Sauver son prochain avec courage, fidélité et dévouement».

C'est M. André Sieber, président de la commune des Brenets, qui apporta le salut des autorités aux participants et qui remercia le capitaine Chammartin et M. A. Huguenin, président de la Commission du feu de la localité, à qui l'on doit les améliorations apportées sur le territoire communal. Tous se retrouvèrent ensuite à l'Hôtel de la Couronne pour une sympathique agape qui mettait un terme à une journée fort instructive.



(texte et photo dn)

## Trois (derniers) tours de maniVEL



La VEL 1978, 14e du nom a vécu. Hier soir, vers 19 heures ses portes se sont définitivement fermées. Les lumières de la VEL qui durant six jours ont brillé d'un éclat tout particulier se sont éteintes pour deux ans. Car bien entendu, de l'avis quasi unanime de tous les exposants au nombre d'une trentaine la VEL continuera. Au vu du succès qu'elle a remporté cette année toutes les hésitations ont été balayées. Sur la base des premières impressions que nous avons récoltées à travers les stands, les commerçants sont très satisfaits des résultats enregistrés, voire enthousiastes. Une fois encore, la VEL s'est montrée à la hauteur de sa réputation. Fidélité et tradition: deux termes prononcés le jour de son ouverture par le président de cette sympathique manifestation locloise M. Paul Huguenin-Golay; fidèlement ils ont été suivis par les exposants qui non seulement se déclarent pleinement enchantés des résultats obtenus, tant en ce qui concerne les ventes enregistrées que dans les contacts personnels et très fructueux qu'ils ont eu l'occasion d'établir durant cette Vente Exposition Locloise 1978. A tous points de vue, le bilan de cette exposition mise sur pied à la dimension de la ville du Locle se révèle donc très positif.



des Jeanneret. Remarquons encore une chose. Parmi eux, beaucoup de Chaux-de-Fonniers, sans doute même davantage que les autres années.

La VEL continue. Sous la même forme mais avec un autre président. En effet cette charge sera maintenant confiée à un commerçant par rotation. Celui qui l'endossera en 1980 sera M. Anghern, tandis que M. Rezzonico occupe toujours les postes cumulés de secrétaire-caissier. Hier soir, après la fermeture officielle de la VEL tous les commerçants ont assisté à une petite agape. Certes tous étaient un peu fatigués, mais l'ambiance ne manquait pas. Lors de cette réunion, M. André Golay a passé à la distribution des prix. Il faut en effet savoir que les organisateurs avaient mis sur pied un petit concours destiné à récompenser les commerçants ayant fait preuve d'originalité et de recherche dans l'agencement de leur stand. Le jury était composé de MM. A. Golay, Fred-André Muller et Oesch fils, architecte. Les trois premiers de ce classement que voici ont reçu un prix: 1. Ferblanterie Verneti; 2. Magasin-boutique Gindrat; 3. Confiserie Anghern; 4. Banque cantonale; 5. Sani Sports, Mme et M. Pianca.

Un dernier mot encore. Dire que



Non seulement les échanges que les commerçants ont pu avoir avec le public loclois ou des environs se révélèrent prometteurs, mais cette exposition a connu durant six jours une ambiance formidable et sympathique. Les commerçants entre eux ont aussi pu resserrer leurs liens, tandis que du côté des visiteurs, bon nombre ont apprécié cette atmosphère chaleureuse et détendue. Appréciant hautement les agencements des stands, la place dont ils disposaient pour flâner à travers les halles d'exposition, ils furent agréablement surpris de ne pas être constamment happés par des commerçants désireux de leur vendre quelque chose à tout prix.

«Pour nous, commerçants, il s'agissait d'abord d'être présents et de ne pas arnaquer les clients avec qui les contacts ont toujours été excellents et que nous retrouverons plus facilement dans notre magasin» nous confie l'un d'entre eux. Quant aux visiteurs on peut raisonnablement estimer qu'ils ont été plus de 10.000 à se rendre dans les halles de gymnastique du Collège

la VEL s'est déroulée dans la bonne humeur n'est pas vain. Voici en effet l'aventure survenue hier après-midi à deux dames d'un âge respectable. Se présentant à un des premiers stands proches de l'entrée elles déclarent leur étonnement. «On nous avait pourtant bien dit que l'entrée de la VEL était gratuite». Stupéfaction d'un commerçant. «Bien entendu Mesdames c'est gratuit, nous n'avons pas de caisse à l'entrée». «Pourtant répond l'une d'elles nous avons chacune payé trois francs». Alors là, l'exposant ne pige plus. «Si renchérit la dame, nous avons vu une file de gens et nous nous sommes mises à «la queue» et l'on nous a demandé trois francs», c'était là, dehors. «Alors soudain, le commerçant comprend. Ces deux braves dames ont payé l'entrée du match de football qui débutait au même moment avant de s'enfiler dans les stands d'exposition. Conclusion: la VEL devient même une œuvre d'utilité publique, elle sert à renflouer les caisses du FC Le Locle. Rendez-vous dans deux ans. (Jep)

# MARBERT

Beauté & Soins



Presque 50%  
des femmes ont  
la peau sensible

La résignation n'est pas de mise. Demandez «Sensitive», la ligne traitante pour peaux sensibles et délicates.

Nous vous invitons avec plaisir à une consultation de beauté individuelle, gratuite.

## BON

A l'achat d'un produit MARBERT nous vous offrons un joli cadeau.

Pendant la semaine  
du 9 au 14 octobre 1978

### INSTITUT DE BEAUTÉ PARFUMERIE DUMONT - BOUTIQUE

Avenue Léopold-Robert 53 - Daniel-JeanRichard  
Tél. (039) 22 44 55 - La Chaux-de-Fonds

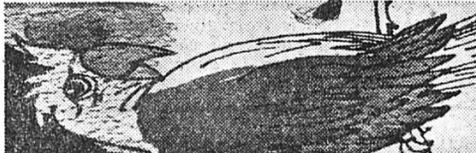
Un abonnement à «L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes»  
VOUS ASSURE un service d'information constant

# WACOLUX

Transparent  
pour peinture  
sur verre

Ce hobby fascinant et moderne a trouvé en très peu de temps un grand nombre d'adeptes. Demandez le prospectus détaillé. Il vous montrera comment faire et comme c'est simple.

Heinrich Wagner & Co.  
Lack- und Farbfabrik  
CH 8046 ZÜRICH  
D 7030 Böblingen



Classe de toxicité 5 S Observez l'avertissement sur les emballages

NOUS ORGANISONS  
**2 cours  
de peinture  
sur verre**

à l'Hôtel de la Fleur-de-Lys  
le mardi 18 octobre 1978, à 14 h. et à 20 h.

Prix Fr. 10.—, matériel offert

Renseignements et inscriptions chez

## ARA-COLOR

Balance 6 - La Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 22 44 24

Pour le cours de 14 h., les enfants seront les bienvenus

### Machines à coudre

neuves, de démonstration, cédées avec très grosse réduction  
**GARANTIE 10 ANS.**  
Sur demande, par tél., envoi 15 jours à l'essai.

### OCCASIONS avec garantie

Elna Fr. 200.—  
Bernina Fr. 390.—  
Turissa Fr. 380.—  
Bernina Fr. 520.—

Facilités, location.

Agence VIGORELLI  
Av. de Beaulieu 35  
Lausanne  
Tél. (021) 37 70 46

A vendre

## pneus à neige et jantes

d'occasion. Différentes marques.

**GRAND GARAGE DU JURA S.A.**  
117, av. Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds

**COUPLE AGE MOYEN**  
est demandé pour

## CONCIERGERIE

Immeuble très calme, bien aménagé.  
Tél. (039) 22 30 62, le matin ou dès 19 h.

A vendre

## BMW 1000 S

38.000 km., expertisée, avec sacoches, babin, année 1977.

S'adresser aux heures des repas au (039) 53 12 15.



Avenue Léopold-Robert 107 - Téléphone 039 / 23 64 44

<b>TOYOTA COPAIN</b>	1977	rouge	26 000 km.
<b>AUDI 100 E 5 CYL.</b>	1977	bleue	28 000 km.
<b>TOYOTA COROLLA STW</b>	1977	gris-noir	24 000 km.
<b>VW PASSAT L</b>	1975	orange	41 000 km.
<b>TOYOTA CARINA</b>	1977	rouge	39 000 km.
<b>SAAB 99 LE</b>	1973	rouge	Fr. 5900.—
<b>TOYOTA COROLLA STW</b>	1978	jaune	20 000 km.
<b>TOYOTA COPAIN STW</b>	1976	rouge	53 000 km.

Nous sommes  
à vos côtés

**RENTENANSTALT**  
Société suisse d'Assurances générales  
sur la vie humaine

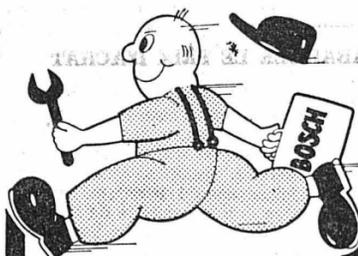


Agence générale de Neuchâtel, tél. 038.25 17 16

## Nouveautés horlogères et diverses

A vendre plusieurs nouveautés de prototypes, montres, cadrans et boîtes, ainsi que différentes nouveautés pour leur commercialisation, également plusieurs nouveautés à développer.

Ecrire sous chiffre 14-22802 à Publicitas S.A., 2800 Delémont.



## Nouveau service

pour les  
appareils ménagers Bosch  
près de chez vous!

**038/24 72 62**

(Pour les congélateurs:  
Service assuré les samedis,  
dimanches et jours fériés)

Robert Bosch SA  
Service après-vente ménager  
Rue des Parcs 114  
2006 Neuchâtel

### NOUVEAU

- Crédit personnel pour achat de meuble
- Tarifs préférentiels
- Frais à notre charge

renseignements gratuits sans engagement.

A découper et adresser :

ORNOC - Organisation  
Nouvelle de Crédit, Case  
postale 55, 2301 La Chaux-  
de-Fonds

Nom :  
Prénom :  
Rue :  
Localité :

Montant désiré :

# printemps

**DISCOUNT**

Nos prix vous aident à économiser!

Aspirateur Hoover Compact S3005  
Grande puissance pour un prix exceptionnel 99.- seulement.  
Cet aspirateur repose sur un coussin d'air et est donc très facile à déplacer. Grand sac à poussière hygiénique de 9.5l facile à changer. Suceur combiné parquet et tapis avec ramasse-fils spécial. Label ASE. Garantie 1 an.

**99.-**

Le véritable hachetout Zyliss pour hacher en un clin d'œil oignons, légumes, fruits, noix, œufs etc.  
**8.-** seulement

**1.45**

1 rouleau de sacs-poubelle  
20 pièces à 35l, 1.45 seulement

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

Au Conseil général de la ville du Locle

## «Non!» à un crédit de 500.000 fr.: dépense jugée excessive

Ainsi que nous l'avons brièvement évoqué dans notre édition de samedi, le Conseil général de la ville du Locle se réunissait vendredi dernier à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Nicole Gabus. Si certains points figurant à l'ordre du jour furent rapidement liquidés par le législatif, d'autres par contre firent l'objet de longues discussions parfois fort animées. Ce fut donc particulièrement le cas lors de la demande de crédit concernant les immeubles Banque 7 et 13. Le rapport accompagné de cette demande se montant à quelque 504.000 francs fut à l'unanimité renvoyé à l'exécutif. Une décision sèche, brutale, sans appel. Rarement, en effet, les autorités furent aussi nettement désavouées par le législatif; un camouflet dont elles se remettront mais dont elles devront sans doute tenir compte à l'avenir. On sentait du reste la déception dans le ton employé par le conseiller communal Blaser lorsqu'il intervint après que les représentants des partis politiques se soient exprimés.

Rappelons que dans le même rapport, le Conseil communal sollicitait l'octroi d'un crédit de 470.000 fr. destiné à l'achat de l'immeuble Banque 7. Par ailleurs il demandait encore un montant de 34.000 fr. destiné à l'acquisition de l'immeuble Banque 13. Dans le premier cas, il s'agissait surtout d'obtenir cette construction afin d'y déplacer le magasin des Services industriels actuellement situé à la rue Marie-Anne Calame. Dans le second, la commune pensait qu'il y avait intérêt pour elle à posséder une surface de terrain suffisante pour jouer un rôle dans un aménagement de secteur, tout en obtenant ainsi des possibilités d'implanter à cet endroit certains services communaux. Ces arguments furent longuement repris par les représentants des formations politiques qui arrivèrent à une toute autre conclusion.

## UN TON SÉVÈRE

Dans un premier temps les membres du POP donnèrent leur accord pour l'achat de l'immeuble Banque 7, tout en réservant leur avis quant au déplacement du magasin des SI. Toutefois ils exprimèrent leur refus quant à l'acquisition de l'immeuble Banque 13, jugeant son prix trop élevé. Les socialistes, par la voix de M. Jean-Pierre Franchon furent particulièrement sévères. «Non!», pour l'immeuble Banque 13», devait déclarer l'auteur. «Nous refusons de sanctionner la politique de certains propriétaires qui refusent de faire des réparations à leur immeuble puis qui ensuite le propose à la commune. A la limite pourrions-nous nous déclarer d'accord si celui-ci nous était donné et que nous n'aurions à notre charge que les frais de démolition».

## ABAISSEZ LE PRIX D'ACHAT

Même attitude pour l'immeuble Banque 7. «La pilule est vraiment assez grosse», devait déclarer M. Fran-

chon. Il lui apparaissait que si le rendement de cet immeuble indiqué par la commune était très bon, même un peu trop à son avis, il s'étonnait de voir qu'aucune autre personne n'était intéressée par cette «affaire». Mettant en doute la rentabilité de cet immeuble, le porte-parole socialiste indiqua que son parti n'était pas foncièrement opposé au principe mais surtout au prix. Il engagea la commune à reprendre les transactions en précisant que selon lui le prix maximum de 350.000 francs devait être envisagé.

Il émit ensuite de sérieuses réserves quant à une éventuelle amélioration de la rentabilité du magasin des SI, consécutive à son déplacement. «Cette opération aurait pour autre conséquence d'appauvrir le quartier où il se trouve actuellement» dit-il encore.

## MENACE DE RÉFÉRENDUM

Pour M. Jacques Riedweg (rad), l'achat de l'immeuble Banque 13 ne se justifie pas, d'autant plus qu'il y a déjà en ville quelques opérations de ce même type en cours. Pour la seconde construction, Banque 7, le représentant radical indiqua qu'à son avis ce n'était pas du domaine de la commune de faire des affaires immobilières et que son groupe était fermement opposé à cet achat, quel que soit son prix. Dans sa conclusion, il souligna que son parti s'y opposerait par tous les moyens démocratiques et légaux. La menace de référendum était dans l'air. Pour M. Chabloz (ppn), la commune n'a pas la vocation d'investisseur d'autant plus qu'elle ne dispose pas de trop d'argent. Pour Banque 13, ce serait «oui», si l'immeuble était remis en don. Quant à Banque 7 là aussi il n'en est pas question.

Par la voix de M. Donzé le groupe popiste déclara se rallier à la proposition socialiste demandant le renvoi au Conseil communal de ce rapport, afin

de laisser toute liberté de manœuvre aux autorités lors des tractations ultérieures.

REMETTRE EN CAUSE  
LE MAGASIN DES SI

M. Frédéric Blaser (CC) prit ensuite la parole pour tout d'abord indiquer que si ces deux crédits figuraient sur le même rapport, c'est parce qu'il s'agissait de problèmes liés. Il indiqua que pour Banque 13, l'affaire semblait bel et bien liquidée. Quant à Banque 7, il rappela que nul ne peut aller contre le fait que l'économie de marché est telle qu'elle exige une concentration des magasins vers le centre des cités. «Toutefois nous sommes prêts à faire ce que vous voudrez, conclut-il, bien que je doute que le propriétaire actuel de l'immeuble, M. Finkbeiner, accepte la somme de 350.000 francs».

M. Jean-Pierre Renk (CC), tint à rappeler les raisons pour lesquelles le Conseil communal envisageait le transfert dans un endroit plus fréquenté du magasin des SI. Enumérant quelles étaient les mesures déjà prises par l'exécutif pour améliorer la rentabilité de ce magasin — création d'un pool d'achat, offres adressées aux entreprises, aux gérants d'immeubles, etc. — il conclut en déclarant: «De deux choses l'une, ou il faudra déplacer ce commerce dans une rue davantage fréquentée, ou il s'agira de remettre en cause son maintien».

Au vote final, les conseillers généraux décidèrent à la majorité moins une voix, de refuser la discussion d'entrée en matière de ce rapport du Conseil communal.

LÉGÈRE MODIFICATION  
DU RÉGLEMENT COMMUNAL

Le Conseil général accepta ensuite, après bien des discussions et de nombreux amendements suivis de votes qui se déroulèrent parfois dans une certaine confusion, de modifier quelque peu un article du Règlement général. Le projet émanant de MM. F. Jaquet et consorts a donc été passablement élargi. Seule modification enregistrée: Une discussion pourra être ouverte après une interpellation si un tiers des conseillers généraux en font la demande; alors qu'auparavant la majorité était nécessaire.

## APPEL AU CONSEIL FÉDÉRAL

Considérant la situation économique de la ville du Locle, M. Ulysse Brandt (rad.), demandait au Conseil général, d'approuver une motion demandant au Conseil fédéral d'étudier diverses mesures propres à: redonner au franc suisse sa juste valeur, ramener le délai

imparti à la garantie à l'exportation durant la période d'offres de 12 à 2 mois, abaisser le montant minimum nécessaire à l'obtention de cette garantie de 100.000 à 30.000 francs et contraindre les importateurs à répercuter la totalité de la différence due au change à leur clientèle suisse, et leur faire limiter au plus juste, dans leur propre intérêt à leur terme, leur marge de bénéfice.

UN VÉRITABLE RÉGLEMENT  
DE COMPTE

Au vote, cette résolution fut finalement acceptée à l'unanimité, non sans qu'auparavant plusieurs partis politiques aient profité de cette occasion pour «régler leurs comptes» avec les radicaux. Très en verve, le représentant socialiste, M. Jean-Maurice Maillard, lors d'une longue intervention, ne cessa de décocher de manière très vigoureuse des flèches à l'égard des radicaux. Il se déclara d'abord très surpris de voir le groupe radical faire appel à l'Etat qui, dit-il, il y a quelques années encore défendait l'économie libre. Voyant à cet égard de vives contradictions entre les gestes passés et les paroles actuelles, M. Maillard conclut: «Vous brûlez aujourd'hui pratiquement tout ce que vous avez adoré hier».

M. Chabloz (ppn) releva que cette résolution avait au moins le mérite d'indiquer quatre domaines d'actions précis. Il aurait préféré toutefois qu'ils fussent plus directement liés aux moyens d'action de la commune. Car, estima encore l'auteur, l'on peut raisonnablement penser que son impact sera proche de zéro».

## Passante renversée

Samedi à 14 h. 50, un cyclomotoriste du Locle, M. A.H. circulait rue de la Gare en direction est. A la hauteur du No 7, dans un virage à gauche, il a heurté Mme Maria Moreira, 23 ans, du Locle également, qui s'était élançée sur un passage pour piétons en passant devant un camion à l'arrêt. Blessée, Mme Moreira a été transportée à l'hôpital.

## Collision

Un automobiliste de Mazara, Italie, M. G.D.S., circulait, samedi à 15 h, rue des Jeanneret en direction du centre de la ville. A la hauteur de la rue du Midi, il est entré en collision avec l'auto de M. F.M. du Locle qui circulait dans cette dernière rue en direction nord. Dégâts matériels.

## EFFICACITÉ LIMITÉE

M. Jean Blaser (pop) estima quant à lui que cette démarche radicale constituait une condamnation de la politique antérieure menée par ce parti. A son tour, M. Felber, président de la ville, prit la parole. Relevant que les propositions émises par le groupe radical étaient intéressantes parce qu'elles traduisent l'inquiétude d'une population devant un phénomène économique qu'elle ne comprend pas, M. Felber se déclara persuadé toutefois que cette résolution arrive trop tard. «Elle est sans doute inutile, car tout ce qui devait être dit dans ce domaine l'a été, la semaine dernière, lors de la session des Chambres fédérales. Il y a donc lieu de mettre en doute son efficacité, mais nous n'y sommes pas opposés».

Au vote, elle fut donc acceptée à l'unanimité. Lors d'une prochaine édition, nous reviendrons sur la réponse donnée par M. Henri Eisenring à l'interpellation de MM. Maillard et consorts.

Jean-Claude PERRIN

## Faute de place...

...nous reviendrons dans de prochaines éditions sur les autres manifestations qui se sont déroulées samedi et dimanche derniers dans le district du Locle. A savoir, le vernissage de l'exposition des peintres, sculpteurs, architectes neuchâtelois au Grand Neuchâtel, le vernissage aussi de l'exposition de M. Jean Jäger, au Musée des beaux-arts du Locle. Dans une prochaine édition, nous rendrons compte également de la très belle exposition d'oiseaux organisée à la salle FTMH par la Société ornithologique «Le Nid». (p)

## mémento

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 20 - 18 h.  
Bibliothèque de la ville: prêt du lundi au vendredi, 14 h. 30 - 18 h. 30.  
Pharmacie d'office: Breguet jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.  
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.  
Permanence dentaire: tél. No 117 renseignera.  
Planning familial: tél. 23 56 56.  
Consult. conjugales: (038) 24 76 80.  
Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.

## LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Vente des objets trouvés à la Halle aux enchères

## Un inventaire digne de Prévert

«Deux francs, qui dit mieux, trois francs, trois francs première, trois francs deuxième, adjudé». Et vous voilà, propriétaire d'un cabas surprise dont l'inventaire vous fera découvrir un service à salade, un pose-mètre, deux paires de slips, un bonnet, une écharpe, et divers autres articles dont le prix dérisoire vous convaincra de l'utilité immédiate. C'est l'une des scènes amusantes qui s'est passée mercredi après-midi à la Halle aux enchères lors de la vente des objets trouvés, par le greffe du tribunal.

Les profits d'un tel exercice seraient bien minces à verser au fonds de la Colonie de vacances de la Clairière à Arveires (Villars), si d'inimaginables étourdis n'abandonnaient pas, parfois, leur outillage d'horlogerie, potences et machines à compter, entre autres, ou si de grands distraits n'oubliaient jamais qu'ils avaient emporté leur régulateur sous le bras pour lui faire prendre l'air.

Ce furent certainement les pièces maîtresses de cet inventaire à la Prévert que représentent ces mises bis-annuelles. Le public n'y était pas très nombreux, mais on s'y amusait pas mal, surtout devant les démonstrations convaincantes du commissaire priseur, essayant les bonnets, exposant les sous-vêtements, et brandant les montres.

On ne sait d'ailleurs si l'attrait consistait plus en la perspective des bonnes affaires ou dans le jeu d'arracher la mise. Disons qu'à quelques exceptions près, les prix étaient des plus intéressants et que les trouvailles — c'est le cas de le dire — les plus inattendues ont trouvé preneur.

Penseriez-vous que l'on s'arracherait ce panier contenant deux petits cochons roses tricotés, que cette roue de moto solitaire ferait le rêve du jardinier amateur et de sa brouette, et que cette véritable blouse de fonctionnaire — donc quasi neuve, commissaire dixit — s'enlèverait à deux francs.

## Dégâts matériels

Samedi à 15 h. 30, M. P.T., du Locle, circulait en jeep rue Stavay-Mollandin en direction nord. A la hauteur de la rue de Bel-Air, il a heurté l'arrière de l'auto de M. P.B. de la ville qui venait de s'arrêter pour accorder la priorité à d'autres véhicules. Dégâts matériels.

## Fumée sans feu

Samedi à 16 h. 25, les PS sont intervenus à la rue de l'Industrie 36 pour de la fumée qui avait envahi deux logements au rez-de-chaussée. Un fourneau à combustible solide dont les tuyaux de fumée étaient mal raccordés en était la cause. Il n'y a pas eu de dégâts.

## Perte de maîtrise

Hier à 18 h., une élève-conductrice de la ville, Mlle G. R., accompagnée de M. J.-P. M., de La Sagne, circulait en auto rue du Succès, en direction est. A l'intersection avec la rue Agassiz, elle voulut tourner à droite pour emprunter cette dernière rue en direction est. Au cours de cette manœuvre, elle a perdu la maîtrise de sa machine, qui a heurté une voiture régulièrement stationnée sur le bord nord de la rue Agassiz. Dégâts matériels.



Cette belle casquette... je la mets par-dessus. (Photo Impar-Bernard)

Certes, des articles tels que linges de bain, montres, parapluies, apparaissent courants dans ce genre de marché; mais l'insolite était au rendez-vous et pourrait prêter à d'extravagantes his-

toires imaginaires. La cage du canari a-t-elle été semée par l'occupant recouvrant sa liberté; et le pyjama d'enfant, serait-il celui du Petit prince, perdu lors d'une visite de courtoisie; la perte du bouquin des «Cinquante ans de vie militaire à Colombier» est-ce un acte discret de rébellion, corrigé rapidement par les hasards d'une réunion avec un carnet de vues anciennes du Grand St-Bernard pour en assurer la vente?

Ah! que vivent encore ces enchères au souffle d'antan, rares occasions à nous amuser subtilement au jeu — plus que dérisoire et incertain en l'occurrence — des bonnes affaires. Ici, au moins elles ont le charme de l'innocence. (ib)

## état civil

## VENDREDI 6 OCTOBRE

## Naissances

Nussbaum Catherine Isabelle, fille de Gérard et de Monique, née Krähnbühl. — Huguenin-Dezot Patrick Jean-Paul, fils de Maurice Louis et de Marie Antoinette Anne Cécile, née Grange. — Deschenaux Sven Claude, fils de Dominique Gérard et de Claude Micheline, née d'Espagnier. — Rais Nicolas, fils de Jean-Claude Albert et de Josette Annette, née Kohler.

## Promesses de mariage

Lahougue Khaled et Ecuyer Sylviane Gisèle.

## Mariage

Storni Daniel Denis Henri et Corazza Dominique Georgette.

## mémento

Bois du Petit-Château: Parc d'accueil - maturation, 6 h. 30 à 18 h.  
Les musées sont fermés le lundi, excepté le Musée paysan, qui est ouvert de 14 à 17 h.  
Galerie Club 44: Fernando Roblés Garcia, 18 - 20 h. 30.  
Biblioth. de la Ville: 9-12, 13 h.45-20 h.  
Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30 à 18 h.  
ADC: Informations touristiques (039) 23 36 10, av. Léopold-Robert 84.  
Piscine N.-Droz: mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30 - 17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.  
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.  
La Boule-d'Or: Bar-dancing.  
Dany's bar: discothèque.  
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, (le matin). Non-réponse, 23 20 16.  
Consultations pour nourrissons, Forge 14, 14 h. 30 à 18 h., tél. 22 22 89.  
Ecole parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48.  
Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73.  
Accueil du Soleil: (Soleil 4) 14-18 h.  
Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.  
Service de repas à domicile, Pro Secteute, tél. 23 20 53.

Alcooliques Anonymes AA.: tél. (039) 23 36 71 ou 23 75 25.  
SOS alcool.: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.  
Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.  
La Main-Tendue: tél. 143. 20' d'attente.  
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Bourquin, L.-Robert 39.  
Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.  
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).  
Société protectrice des animaux: tél. 22 67 25 ou 23 74 81.  
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.  
Planning familial: tél. 23 56 56.  
Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.  
Police secours: tél. No 117.  
Feu: tél. No 118.  
Consommateurs - Informations: Grenier 22, 14 à 17 h., tél. 23 37 09.  
Cinéma  
Corso: 20 h. 30, L'affaire suisse.  
Eden: 20 h. 30, Retour; 18 h. 30, Jeux d'amour au collège.  
Plaza: 20 h. 30, Un vendredi dingue.  
Scala: 20 h. 45, Un papillon sur l'épaule.

## AUTOMOBILISTES ATTENTION

Un bon traitement anti-rouille ne se fait pas en un jour!!!

Faites confiance à:

Carrosserie des Eplatures

Jean-Denis Haag - Tél. (039) 26 04 55  
P 19041

# Avec Stella, vous savez ce que vous fumez.

En ce qui concerne le bon goût du Maryland. Et maintenant aussi en ce qui concerne la légèreté.

Condensat: 5 mg  
Nicotine: 0,5 mg



Condensat: 10 mg  
Nicotine: 0,8 mg



Condensat: 13 mg  
Nicotine: 1,0 mg



Stella  Suisse et sympa.

A LOUER OU A VENDRE

## super attique

dans petit immeuble résidentiel à 10 minutes de La Chaux-de-Fonds.

Vue imprenable sur le lac et les Alpes.

Comprenant 3 ou 4 chambres à coucher, un grand salon avec cheminée (100 m<sup>2</sup>), un coin feu pour bureau ou salle à manger, cuisine équipée en bois massif, deux salles de bain, cave et deux garages.

OCCASION UNIQUE

Fr. 1600.- + charges

Prix de vente à discuter

Libre fin de l'année ou printemps 1979.

 **PROCOM NEUCHÂTEL SA**  
Promotion commerciale et immobilière  
Seyon 10 - Tél. 038 24 27 77  
2000 Neuchâtel

ÉCOLE-CLUB MIGROS

LA CHAUX-DE-FONDS

cherche un

**professeur de comptabilité**

(Maîtrise fédérale)

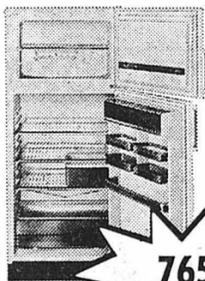
Faire offres écrites à :



11, rue de l'Hôpital  
2000 Neuchâtel

# BOSCH

La qualité d'une bonne maison.



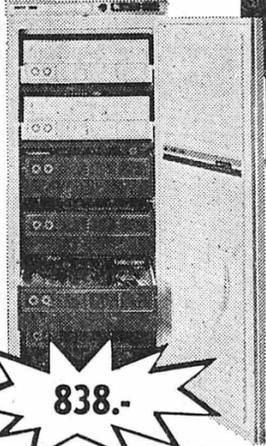
## Frigo Bosch 252 ZL \*\*\*\*

Contenance totale: 250 litres. Congélateur 4 étoiles \*\*\*\* de 67 l. pouvant contenir jusqu'à 50 kg d'aliments congelés. Dégivrage 100% automatique du réfrigérateur (contenance 183 l.)  
Dimensions: H x L x P  
144 x 60 x 60 cm.

765.-

## Congélateur-armoire Bosch GS 262 T

Capacité utile: 214 litres.  
NOUVEAUTE: interrupteur de congélation rapide, lampes de contrôle et indication de la température interne placés dans le plateau supérieur permettant ainsi une vision rapide et pratique du fonctionnement.  
Dimensions: H x L x P  
147 x 60 x 60 cm.  
Capacité de congélation: 18 kg/24 h.



838.-

## ROGER BERGER

Daniel-JeanRichard 25  
Tél. 039/31 30 66 - Le Locle

## ENSA - Electricité Neuchâteloise S. A.

Magasins à :  
La Brévine, tél. 039/35 11 20  
Les Ponts-de-Martel, tél. 039/37 15 41  
La Sagne, tél. 039/31 51 51  
Les Verrières, tél. 038/66 14 83  
Môtiers, tél. 038/61 13 33  
Cernier, tél. 038/53 35 22

## SERVICES INDUSTRIELS

Le Locle : M.-A.-Calame 10, tél. 039/31 47 22  
La Chaux-de-Fonds : Léopold-Robert 20, tél. 039/22 18 87  
Collège 33, tél. 039/21 11 05

Par suite de la démission honorable du titulaire,  
**LA COMMUNE DE COLOMBIER**

met au concours, pour entrée immédiate ou à convenir, un poste de

## employé d'administration

Nous cherchons une personne pouvant travailler de façon indépendante et ayant de l'initiative.

Obligation de prendre domicile sur le territoire communal.

Traitement : selon échelle des traitements de l'administration communale, caisse de retraite, semaine de cinq jours.

Les offres de services manuscrites, avec curriculum vitae, photographie et copies de certificats, sont à adresser au Conseil communal, 2013 Colombier, jusqu'au 16 octobre 1978.

CONSEIL COMMUNAL



de Fr.1.000.- à Fr.30.000.-

Votre prêt peut durer jusqu'à 60 mois, si vous le désirez. Donc remboursable en petites mensualités

X La banque No 1 pour les prêts aux particuliers vous donne une garantie de discrétion.

Procrédit = discrétion totale

Une seule adresse:  
**Banque Procrédit**  
2301 La Chaux-de-Fonds,  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039 - 231612

Je désire Fr. ....  
Nom ..... Prénom .....  
Rue ..... No. ....  
NP/Lieu .....  
990.000 prêts versés à ce jour G

## Enchères publiques

L'Office des poursuites, soussigné vendra, par voie d'enchères publiques, le

**vendredi 13 octobre 1978**

Dès 10.30 heures, à la Halle aux enchères, rue Jaquet-Droz 23 à La Chaux-de-Fonds, les biens désignés ci-après :

1 machine à laver la vaisselle et 1 machine à laver le linge, marques «Indesit», 1 poste TV noir/blanc, marque «Saba», 1 buffet de service, 1 divan et 1 fauteuil en tissu.

Dès 14.00 heures, derrière les nouvelles tribunes du Parc des Sports de la Charrière à La Chaux-de-Fonds, le véhicule suivant:

RENAULT 4 L, carrosserie grise, première mise en circulation en 1971, 54 000 km., environ, au compteur.

Dès 15.30 heures, rue de la Ronde 25 à La Chaux-de-Fonds, l'outillage et les machines, dépendant d'un atelier de menuiserie, appartenant à un tiers, à savoir:

1 scie à ruban lourde, volant Ø 80 cm., moteur 4 cv, marque «Bauerle», 1 mortaiseuse à chaîne s/socle, moteur 1,5 cv, marque «Haffner», 1 perceuse à colonne, marque «Rockwell», 1 raboteuse dégauchisseuse avec mortaiseuse à mèches, 410 mm. moteur 4 cv, marque «Knapp», 1 raboteuse dégauchisseuse avec mortaiseuse à mèches, 300 mm., marque «Zimmerli», 1 scie circulaire avec chariot 3 mètres lame inclinable, 2 vitesses, moteur 4 cv, marque «Schelling», 1 toupie lourde avec chariot, 2 vitesses, marque «Olma» - outillage pour toupie, 1 compresseur d'air automatique, 150 l. 12 atm. 2 cylindres, moteur 2 cv, marque «Marksa», 1 aspiration pour vernissage, marque «Frölich», 1 défonceuse stationnaire avec groupe pour redresser le courant, marque «Opo», 1 ponceuse à disque Ø 80 cm., 1 ponceuse à ruban avec chariot et aspiration, modèle lourd, table réglable et patin spécial, 1 presse à plaquer à vis, 3 plateaux.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

Les amateurs pourront visiter l'ensemble des biens mis en vente une demi-heure avant chaque enchère. La Chaux-de-Fonds, le 6 octobre 1978.

OFFICE DES POURSUITES  
LA CHAUX-DE-FONDS

## OFFRES D'EMPLOIS

FABRIQUE D'ETAMPES ET ETAMPAGES DE BOITES OR ET METAL

cherche

## étampeur

sachant assumer la responsabilité de son département étampages.

Bon salaire pour personne capable.

Ecrire sous chiffre AD 21167 au bureau de L'Impartial.

VAL-DE-TRAVERS

VAL-DE-TRAVERS

VAL-DE-TRAVERS

## Vernissage de l'exposition d'artisanat à Couvet

Plusieurs centaines de personnes ont assisté vendredi dernier à Couvet au vernissage de la 5e exposition d'artisanat romand (ARC) qui regroupe une soixantaine d'exposants, et deux hôtes d'honneur, les cristalleries de Baccarat (France) ainsi que la fabrique de boîtes à musique Reuge de St-Croix.

Au cours de cette cérémonie d'ouverture, quatre orateurs s'exprimèrent, après avoir été présentés par M. Eric-André Klausner, membre très actif du comité d'organisation.

Le chancelier d'Etat, M. Jean-Claude Landry, exprima tout d'abord sa satisfaction de se retrouver dans cette salle de spectacles où pour la cinquième fois les artisans du Pays romand exposent leurs créations. Il parla ensuite des rapports entre l'homme et l'industrie, devenus bien difficiles à cause de la crise économique qui fait plier l'échine à notre pays. Tirant également un parallèle avec les rapports qui lient l'homme à la matière, il félicita les artisans qui perpétuent au travers de leur oeuvre une certaine forme de civilisation. Il termina son allocution en apportant les vœux chaleureux du Conseil d'Etat, associé pleinement à cette manifestation.

Le président du Grand Conseil, M. Fred Wyss, et le président de commune M. Emery, évoquèrent surtout les problèmes économiques du Val-de-Travers et du canton, en relevant toutefois la volonté des gens de notre pays de ne pas se laisser aller au découragement, mais de se défendre pour subsister.

En guise de conclusion de cette longue partie officielle, M. Klausner donna enfin la parole à un représentant des artisans qui, par des mots simples, remercia brièvement les organisateurs d'avoir à nouveau mis sur pied pareille exposition, en signalant que l'ARC représentait une grande importance pour les

artisans romands, car elle assure la promotion et la vente de leurs produits.

Un vin d'honneur, offert par la commune de Couvet, mit ensuite un point final à ce brillant vernissage très fréquenté.

Samedi et hier, les visiteurs se sont pressés dans les stands d'exposition, et en fin de journée, les artisans arboraient un large sourire, car les affaires sont bonnes.

Précisons que l'ARC est ouverte tous les jours jusqu'au 16 octobre et qu'elle a lieu dans trois bâtiments, à savoir: la salle de spectacles, le rez-de-chaussée de l'ancienne Ecole de mécanique (atelier d'animation), et la salle de musique du vieux collège qui accueille les deux hôtes d'honneur que nous avons déjà cités. Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail, dans une prochaine édition, sur le travail des artisans qui participent à cette cinquième manifestation artistique. (jje)



Samedi et dimanche, les stands de l'ARC furent très fréquentés. Il en sera certainement de même tous les soirs de cette semaine. (photo Impar-Charrère)

### Nous en parlerons cette semaine

L'actualité valloisienne fut importante ce week-end.

A Buttes tout d'abord, le home Clairval fêtait dans une excellente ambiance le 20e anniversaire de sa fondation.

A Couvet ensuite, pour la journée « Portes ouvertes », les pompiers se livrèrent à de spectaculaires démonstrations sur la place des collèges et à l'extrémité du parc du terrain de football. Pendant ce temps les délégués de la Paternelle visitaient le Musée des boîtes à musique de L'Auberson et les caves Mauler à Môtiers avant de tenir leurs assises annuelles au château. En fin d'après-midi, à Fleurier cette fois, une céramiste et une aquariste, Mmes Pia Gramm et Colette Fin invitaient les fleuristes à assister au vernissage de leur exposition qui a lieu jusqu'à la fin de la semaine à la salle du Stand.

Enfin, le soir, à la Maison des Mascaraux de Môtiers, une vingtaine de spectateurs seulement étaient présents pour écouter l'excellent guitariste sud-américain Miguel Correa.

Nous aurons l'occasion de parler de ces différents événements dans nos prochaines éditions. (jje)

SAINT-IMIER

SAINT-IMIER

### Budget municipal 1979

## Des investissements importants et intéressants

Au cours d'une brève séance d'information, tenue vendredi soir, le maire de Saint-Imier, M. Francis Loetscher, a donné les grandes lignes du budget 1979. Ce dernier sera équilibré quand bien même il prévoit un déficit présumé de 697 fr. Une bagatelle si l'on songe que le roulement des finances municipales devrait porter sur plus de 11 millions de fr. et que les investissements prévus atteignent pratiquement 1,5 million. Mais rassurez-vous, les nouvelles autorités qui entreront en fonctions en janvier 1979, ne seront pas au bord du gouffre. Les bénéfices des récents comptes d'exploitation se sont accumulés et le compte à disposition sera bien garni.

La quotité des impôts sera inchangée à Saint-Imier (2,4) tout comme les autres taxes (ordures ménagères, immobilières, etc...). Mises à part les dépenses courantes, le budget 1979 prévoit comme déjà dit plus haut des investissements importants. Mais également intéressants pour les artisans de la région puisqu'il devrait en découler des travaux pour plus de deux millions de francs. Ce sont quelque 700.000 fr. qui financeront les investissements que nous appellerons tradi-

tionnels, à savoir pour les routes, les canalisations, l'électricité, la façade de l'Ecole primaire et la dernière étape de réfection à la Salle de spectacles. Inutile d'entrer dans les détails actuels.

### UN TOIT POUR LA PATINOIRE

D'autre part, il faut remarquer quatre investissements particuliers. Le premier, le plus important, puisqu'il se chiffre à 300.000 fr. (dont 250.000 déjà à disposition), devrait permettre à la Société coopérative de la patinoire de couvrir sa piste. En effet, cette aide importante amènera automatiquement une autre subvention, cantonale celle-ci, de 300.000 fr. Or, comme les travaux de couverture sont divisés à 1,2 million, la moitié des fonds est donc trouvée.

Plus de 200.000 fr. (dont 150.000 grâce au compte à disposition), c'est ce que la commune versera pour l'aménagement de son terrain de sports de 100 m. sur 80, situé à la place de l'ancienne décharge. Troisième investissement, celui qui permettra d'aménager le 3e étage du Centre professionnel pour permettre à l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier d'ouvrir de nouveaux locaux en 1980. Coût de l'opération, 230.000 fr. 580.000 fr. seront donc pris sur le compte à disposition. Il restera donc un montant de 220.000 fr. sans oublier que les subventions pour les deux derniers projets d'aménagement n'ont pas encore été demandées. Enfin, dernier effort de la commune, l'achat des bâtiments Pierre Jolissaint, 2, 4, 6 pour élargir la route et supprimer un angle actuel. Il s'agit là d'une première étape puisque la commune envisage

par la suite de démolir les immeubles appartenant à la fabrique Fluckiger, d'élargir la route et de construire un petit jardin public sur le surplus de terrain.

Ce projet de budget réaliste et intéressant pour de nombreux artisans de la localité sera présenté au Conseil général au début novembre. Le peuple pour sa part se prononcera les 2 et 3 décembre à son sujet en même temps qu'il se rendra aux urnes pour les élections communales. A relever que pour l'instant la Commission des finances et le Conseil municipal l'ont approuvé sans remarque.

Laurent GUYOT

NEUCHÂTEL

### Grand Conseil neuchâtelois Deux démissions

MM. Jean Guyot (parti ouvrier populaire) et Henri Rais (radical) ont donné leur démission de député au Grand Conseil neuchâtelois, le premier à cause d'un changement de domicile, le second pour raison de santé. Ils seront remplacés respectivement par MM. Jean-Pierre Blaser et Henri Jeanmonod.

M. Jean-Pierre Blaser, né en 1945, originaire d'Orvin (BE), habite Le Locle et exerce le métier de professeur. Il est membre du législatif loclais. M. Henri Jeanmonod habite La Chaux-de-Fonds, où il est également membre du législatif. Né en 1931, originaire de Provence (VD), il exerce la profession de directeur commercial. (ats)

VAL-DE-RUZ

### MALVILLIERS

#### Dépassement intempestif Trois jeunes blessés

Hier à 9 h. 15, un automobiliste de La Chaux-de-Fonds, M. J.C.H. descendait la route de La Vue-des-Alpes. Peu après le virage de Malvilliers, il a voulu effectuer le dépassement de deux véhicules qui le précédaient. Au cours de cette manœuvre, il a violemment heurté le flanc gauche de l'auto conduite par M. F.M., de La Chaux-de-Fonds également, qui arrivait normalement en sens inverse. Suite à ce choc, les deux véhicules ont terminé leur course dans un champ à l'est de la route. Celui de M. J.C.H. a effectué un tonneau avant de se retrouver sur les roues. Les deux passagères de ce véhicule, Milles Béatrice Graber, 16 ans, et Adrienne Schlotterbeck, 16 ans, toutes deux de La Chaux-de-Fonds, ont été éjectées. Blessés ces dernières, ainsi que le passager de l'auto F.M., le jeune Bertino Checchia, 11 ans, de La Chaux-de-Fonds, ont été transportés à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds par l'ambulance du Val-de-Ruz. Le jeune Checchia a pu regagner son domicile. Les deux véhicules sont hors d'usage.

Au sujet de cet accident, les automobilistes circulant en direction de Neuchâtel et qui précédaient la voiture J.C.H. sont priés de se mettre en rapport avec la gendarmerie des Geneveys-sur-Coffrane, tél. (038) 57 11 50 ou la gendarmerie de Cernier (038) 53 21 33.

### VILLIERS

#### Voiture sur le toit: conducteur blessé

Un automobiliste de Vilars, M. Philippe Mottier, 18 ans, circulait, samedi à 3 h., sur la route du Pâquier à Villiers. Dans une courbe à droite, il a perdu la maîtrise de sa machine qui a été déportée à gauche puis ensuite renversée sur la droite, heurtant un rocher et se renversant sur le toit au milieu de la chaussée. Blessé, le conducteur a été transporté à l'Hôpital des Cadolles par l'ambulance du Val-de-Ruz.

### mémento

#### Val-de-Travers

Couvet: Salle de spectacles, expos. artisanat romand, 19-22 h.  
Couvet, Collisée: 20 h., Autant en emporte le vent.

Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.

La Main-Tendue: tél. 143, 20' d'attente.  
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.

Fleurier infirmière-visit.: tél. 61 38 48.

Police cantonale: tél. 61 14 23.

Police (cas urgents): tél. 117.

Police du feu: tél. 118.

Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Voir autres informations neuchâteloises en page 23

### Hold-up de La Coudre Des précisions

La police de sûreté communique: Concernant le hold-up à la poste de La Coudre, du 6 octobre vers 16 heures, la voiture utilisée par les auteurs de ce délit est une Opel Record, bleu-vert clair métallisé, dont le phare gauche, le clignoteur gauche, le pare-chocs et la calandre manquent. Elle n'a toujours pas été retrouvée. Elle peut être munie des plaques genevoises 75.289 volées à Genève ou des plaques lucernoises 101.259 qui étaient fixées sur ce véhicule lorsqu'il a été volé devant une carrosserie de Neuchâtel où des plaques neuchâteloises 27.714 volées sur un véhicule au chemin de l'Orée à Neuchâtel le 6 octobre avant 7 h. En cas de découverte, prière d'aviser la police de sûreté de Neuchâtel, tél. (038) 24. 24. 24 ou le poste de police le plus proche.

### Jeune Locloise blessée

Vendredi à 21 h. 55, un automobiliste de Locle, M. P.G., circulait avenue du 1er-Mars en direction de Saint-Blaise. A la hauteur de la place Alexis-Marie-Piaget, il a bifurqué à gauche, malgré la ligne de sécurité, et a heurté avec la roue avant droite de son auto le trottoir au nord de l'avenue précitée. Lors du choc, le pare-brise s'est cassé provoquant de légères blessures au visage de la passagère, Mlle Martine Banderet, 19 ans, du Locle également, qui a été transportée à l'Hôpital Pournalès. Elle a pu quitter cet établissement après avoir reçu des soins.

### NAISSANCE

Bonjour à tous!  
Je m'appelle

**Manon**

Je suis née le 7 octobre 1978 et comble de bonheur mes parents

Maurice et Patricia  
JEAN-MAIRET-DEBELY

Maternité Pournalès  
2000 Neuchâtel

Bellevue 11  
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

### COURTELARY

#### Deux blessés légers et 10.000 francs de dégâts

Dans la nuit de samedi à hier, vers 1 heure, un accident de la circulation s'est produit à la hauteur du hangar de la place d'aviation de Courtelary. En effet, un véhicule a percuté l'automobile le précédant en le dépassant au moment où la première voiture bifurquait sur la gauche. Suite à cette collision, deux personnes ont été légèrement blessées. Les dégâts matériels sont par contre conséquents puisqu'ils s'élèvent à quelque 10.000 fr. La police cantonale de Courtelary a procédé au constat. (lg)

### TRAMELAN

#### Clavicule cassée

Participant samedi à un concours hippique au Pied-d'Or, M. Jean-Georges Nicolet s'est cassé la clavicule ayant fait une chute à cheval. (vu)

#### Carnet de deuil

TRAMELAN. — On conduira demain à sa dernière demeure M. Georges Rossel qui s'en est allé dans sa 86e année. Monsieur Rossel avait été durant de nombreuses années, chef de gare à la gare des Reussilles. Après la retraite il s'est établi à Evillard.

FRANCHES-MONTAGNES

### Un avion prend feu à Epiquerez

## Les deux occupants de l'appareil tués

Un avion de marque Buker, équipé pour l'acrobatie, a pris feu en atterrissant samedi en fin d'après-midi dans un champ à Epiquerez, au-dessus de Saint-Ursanne dans le canton du Jura, à quelque 880 m. d'altitude. Les deux occupants de l'appareil, un Japonais et un ressortissant d'Allemagne fédérale, ont péri dans l'accident. Tous deux étaient diplômés pour le vol acrobatique. Les causes de l'accident ne sont pas connues. L'appareil, qui appartenait au groupe de vol à moteur de l'aérodrome de Courtedoux-Porrentruy, devait voler de Porrentruy à Courtelary. Les victimes sont MM. Manfred Roennau, 40 ans,

ressortissant ouest-allemand, domicilié depuis vingt ans à Lucerne où il collaborait à la revue d'aviation « Flieger Magazin », et Yoshiro Kobayashi, 28 ans, ressortissant japonais, à Porrentruy depuis plusieurs mois. C'est M. Roennau qui était aux commandes de l'appareil lors de l'accident. Il semble que l'avion ait eu des difficultés de nature encore inconnue au moment où il survolait Epiquerez, à un endroit où un atterrissage de fortune aurait pu être tenté. Selon un témoignage, le pilote ouest-allemand était encore en vie à l'instant où l'appareil a pris feu. (ats)

MOUTIER

## Accident mortel

Samedi après-midi, Mme Germaine Jaquet-Studer, 67 ans, qui traversait la chaussée à la rue Industrielle, a été renversée par un automobiliste et a été tuée sur le coup. Elle était née le 22 janvier 1911 à La Chaux-de-Fonds où elle avait passé sa jeunesse et était arrivée à Moutier il y a environ 40 ans, lors de son mariage avec M. Félix Jaquet, directeur retraité de l'Ecole professionnelle. Le couple n'avait pas d'enfant. (kr)

LA NEUVEVILLE

### Manifestation autonomiste

Dans un communiqué publié vendredi soir, le groupe Béliet et Jeunesse-Sud annoncent qu'ils ont brûlé mille exemplaires de l'additif constitutionnel bernois de mars 1970 sur la place publique de La Neuveville, « localité frontalière entre le Jura et l'ancien canton de Berne ». Dans leurs communiqués, les mouvements autonomistes constatent que « si l'additif constitutionnel bernois a permis la création d'un Etat du Jura à territoire limité, il n'a en tout cas pas résolu la question jurassienne ». La jeunesse jurassienne, poursuit le communiqué, proclame « que l'intermède que constituait le vote fédéral de ratification est terminé », « son intention d'intensifier le combat afin que triomphe l'unité du Jura dans la liberté », « que seule une solution fédérale pourra régler définitivement le problème jurassien ». (ats)

Voir autres informations jurassiennes en page 22

6-15 oct  
78

comptoir delemontain

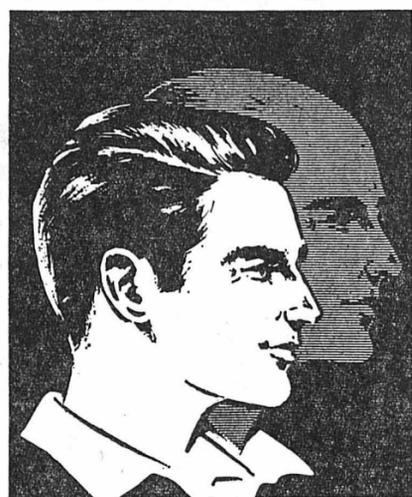
**PAIN de Soja**  
pour diabétiques et pour régimes  
**Boulangerie G. Kolb**  
Balance 5 - La Chaux-de-Fonds

**A VENDRE A SAINT-MARTIN,**  
splendide  
**petit immeuble**  
locatif de huit appartements avec garages individuels.  
Situation tranquille, état d'entretien impeccable.  
Année de construction: 1973.  
Pour traiter: Fr. 230 000.—  
Hypothèques à disposition.  
Renseignements, visites, tél. (038) 24 70 52.

**VITAMINES!**

L'ingestion de pesticides ou bactéries (fruits ou légumes mal lavés) est un mal très négligeable comparé à un léger déséquilibre nutritionnel: vitamines, protéines et des éléments de transfert. C'est une réalité trop souvent ignorée. Documentation gratuite MIGERMA-CEDISA: Tous spécialistes en produits diététiques ou directement chez  
**CEDISA, ch. des Palettes 17, 1212 GRAND-LANCY (022) 94 80 10**

**Chauve? Oh non!** (pourquoi avoir attendu?)



Lorsque les cheveux vous délaissent, chaque jour de plus en plus nombreux, c'est que la calvitie met votre tête en danger. Alors combattez-la. Avec notre nouveau  
**«Phyto traitement»**  
Personnalisé, il est adapté à chaque cas. Il vaincra votre alopécie, vos pellicules, vos démangeaisons et favorisera une saine repousse de votre chevelure. Convenez vite d'un rendez-vous (gratuit et sans engagement) pour un examen préliminaire.

Et maintenant à Lausanne!  
**BEAUFORT**  
Institut pour régénérer le cheveu  
Lausanne Rue de Bourg 8 021 20 45 43  
Genève Rue du Rhône 100 022 28 87 33  
Bâle Elisabethenstrasse 7 061 23 30 55  
Berne Effingerstrasse 8 031 25 43 71  
Zürich Bahnhofplatz 3 01 211 86 30  
Ouvert lundi-vencredi sans interruption des 11 h

**Grand choix d'oignons à fleurs de Hollande**  
Première qualité  
**Fleurs Mottier**  
Avenue Léopold-Robert 83 — Tél. (039) 22 69 57

**Grandson**  
Pour tout de suite ou à convenir  
**4 1/2**  
**5 1/2**  
Greffe municipale  
Tél. (024) 25 81 50

**A LOUER tout de suite à SONVILIER**  
joli APPARTEMENT de deux pièces avec confort. — Pour tous renseignements :  
Tél. (039) 41 48 68 ou (039) 41 42 82.

**Merusa S.A.**  
CADRANS ET BOITES DE LUXE  
cherche pour son département appliques  
**un régleur de machines**  
expérimenté, pour petites presses à découper.  
Entrée immédiate ou selon convenance.  
Place stable et d'avenir pour personne sérieuse, capable de prendre des responsabilités.  
Faire offres ou se présenter chez MERUSA S.A., 55, rue des Planos à Bienne, tél. (032) 25 65 25.

**Horlogerie**

**A VENDRE** pour cessation de commerce: 6 potences à chasser les pierres «HORIA», 1 potence «BOLEY», 1 établi pour six personnes, 6 micromètres «vertical» Swiss Américaine, 1 comparateur «Seitz», 1 micromètre horizontal, nombreuses plaques de travail, 1 micromètre comparateur «Seitz» horizontal, 1 micromètre «Tavannes machine», importants lots de pierres, 1 lampe binoculaire.  
S'adresser à A. Chatelain-Faivre, Atelier d'empierreage, Le Tenor 7, 2720 Tramelan, tél. (032) 97 41 78.

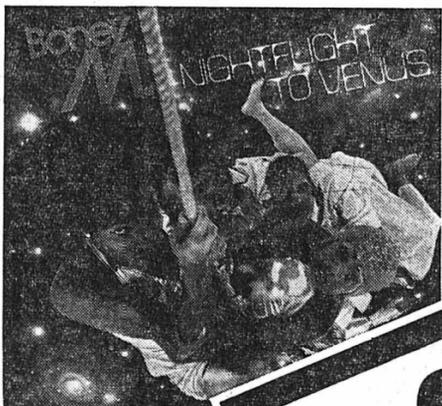
**La Maison MULTICUIRS à Genève**  
cherche **maroquinier**  
connaissant le braçolet cuir et aimant les responsabilités  
Tél. (022) 31 49 60

**VIEIL OR**  
Bijoux, couronnes dentaires de tout genre, argent et objets en argent, bagues (et brillants) ainsi que montres (même abimées) avec boîtier or, vieilles montres de poche argent ou or.  
Dès réception de votre envoi nous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord objets renvoyés immédiatement.  
**Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie Zöpfli 96, 6604 Lucerne.**

«L'IMPARTIAL» est lu partout et par tous

**...des disques et des musicassettes à des prix dingues!**

le disque **14.50**  
(au lieu de 17.—)  
musicassette **15.—**  
(au lieu de 18.—)



le disque **12.—**  
(au lieu de 17.—)  
musicassette **12.50**  
(au lieu de 17.—)



**Ca, c'est Migros!**



le disque **15.—**  
(au lieu de 17.—)  
musicassette **16.50**  
(au lieu de 18.—)



l'album de 2 disques **19.—**  
(au lieu de 22.—)



l'album de 2 disques **15.—**  
(au lieu de 22.—)

Ceci n'est qu'un aperçu de notre vaste choix dans lequel vous trouverez aussi des disques et des musicassettes de vos interprètes préférés, en variété, Pop, folklore, classique, etc...

**MARCHÉS MIGROS**

et principaux Libres-Services des cantons de Neuchâtel et Fribourg

Travail à temps partiel, conception globale des transports et assurances sociales

## Trois résolutions de la FCTA

La Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation (FCTA), réunie en congrès ce week-end à Lausanne, a voté trois résolutions sur le travail à temps partiel, la conception globale des transports et les assurances sociales. Elle a constitué hier ses organes directeurs et a réélu à sa présidence M. Peter Kueng, de Zurich.

La résolution sur le travail à temps partiel ne conteste pas l'utilité de cette occupation, particulièrement pour les femmes, mais déplore qu'elle « puisse être utilisée abusivement par les employeurs pour influencer le marché de l'emploi ». La FCTA demande que les travailleurs à temps partiel soient inclus dans le champ d'application des conventions collectives. Mme Rita Gassmann, secrétaire syndicale, a rappelé que le nombre des femmes occupées à temps partiel avait augmenté de 154.000 en 1960 à 287.000 en 1970 et que, en 1977, 80 pour cent de tous les travailleurs à temps partiel en Suisse étaient des femmes.

Dans une résolution favorable à la conception globale des transports, la FCTA estime qu'elle ouvre des voies saines et raisonnables à la concurrence rail-route. Il faudra cependant rapprocher les conditions de travail et de salaire des deux secteurs (notamment réduire la durée du travail des chauffeurs routiers). Enfin, si les transports routiers sont indispensables, il est nécessaire de diminuer les nuisances de la route (pollution, bruit).

La FCTA, dans une troisième résolution, demande une meilleure coordination des assurances sociales, afin d'éliminer leurs lacunes. Elle dit que la situation économique et financière actuelle ne doit pas servir de prétexte pour immobiliser les assurances sociales ou même réduire leurs prestations. Elle demande une amélioration profonde de l'assurance maladie, la création d'une véritable assurance maternité, et elle s'indigne de l'impasse dans laquelle se trouve la prévoyance professionnelle (deuxième pilier).

Hier matin, M. Noël Peissard (Lausanne), premier vice-président, a posé

les conditions requises par l'exercice d'un véritable droit de discussion et de codécision dans les commissions d'entreprises: indépendance absolue des représentants du personnel à l'égard de la direction, appui solide du syndicat, possibilité d'élire dans ces commissions des fonctionnaires du syndicat, extension des compétences des représentants des travailleurs à toutes les questions de l'entreprise, droit de formuler des propositions à la direction et d'être consultée avant que des décisions soient prises en matière d'affaires sociales, du personnel, de questions techniques, de portée financière ou économique. (ats)

## Nombreux accidents ce week-end

### Seize personnes tuées

De nombreux accidents, qui ont fait au total 16 morts se sont produits en Suisse ce week-end.

Vendredi et samedi trois piétons ont été écrasés par des voitures en Suisse romande: une passante de 75 ans à Renens (VD) un homme de 56 ans à Sierre et une femme de 67 ans à Moutier. A Essertines (VD) une collision entre une voiture et un cyclomoteur a entraîné la mort du cyclomotoriste âgé de 66 ans. Au Tessin un enfant a été heurté par une automobile à Ligornetto et deux personnes ont été tuées dans une collision entre deux voitures

près d'Ascona. En Suisse alémanique, un jeune motocycliste de 19 ans s'est tué près de Breitenbach (SO). Deux Suisses ont également perdu la vie dans des accidents qui ont eu lieu à l'étranger: un automobiliste zurichois a été tué près de Malataverne en France et un jeune Schaffhousien est décédé en Allemagne fédérale près de Singen, dans un accident de la circulation qui a causé la mort de deux autres personnes. Le corps d'un automobiliste de 44 ans a de plus été retrouvé au fond d'un ravin dans la région du col du Klausen (UR). Il semble que sa voiture ait fait une chute de 250 mètres environ.

### ACCIDENTS D'AVION ET DE PLONGÉE

Deux plongeurs qui étaient samedi en plongée profonde dans le lac Léman ont effectué une remontée trop rapide. L'un d'eux, M. Dominique d'Arman, 59 ans, est décédé peu après son admission à l'hôpital d'une surpression pulmonaire. Samedi également, deux personnes, un Allemand de 39 ans et un Japonais de 28 ans, ont été tuées dans un accident d'avion qui s'est produit près de Saint-Ursanne dans le Jura. (Voir notre chronique jurassienne). (ats)

## Décès d'un journaliste de la Radio romande

M. Laurent Theifler, l'un des plus anciens collaborateurs de la Radio suisse romande, qui avait fêté ce printemps ses trente ans d'activité, est mort à Lausanne dans la nuit de vendredi à samedi, à l'âge de 53 ans. Né à Renens (VD) le 28 septembre 1925, il entra au studio de La Sallaz en janvier 1948, d'abord en qualité d'assistant opérateur et réalisateur d'émissions. Il devint ensuite un journaliste sportif très écouté et travailla enfin au service des actualités suisses. On lui doit de nombreux reportages. (ats)

## Au Collège cantonal de Sion, Privés de cours à la suite d'actes de vandalisme

Tous les étudiants du Collège cantonal de Sion (plus de 700 au total) ont été privés de cours samedi matin. Tous ces jeunes allaient gagner comme chaque matin leurs classes lorsqu'on les stoppa devant l'enceinte du collège. Recteurs et professeurs vinrent alors leur dire qu'ils avaient tous congé. En effet, durant la nuit, des inconnus ont pénétré dans l'antique bâtisse et ont barbouillé les murs des couloirs d'inscriptions injurieuses voire calomnieuses à l'adresse de certains membres du personnel enseignant. Il a fallu procéder à une vaste opération de nettoyage qui nécessita la mise en congé de tous les étudiants. Les auteurs de ces actes de vandalisme n'étaient pas connus samedi de la direction du collège ni de la police. Les cours devaient reprendre ce matin. (ats)

LAUSANNE. — « Le vote du Conseil national concernant l'augmentation de la redevance radio-télévision pourrait, si l'avis donné est suivi, se révéler grave et long de conséquences », a déclaré samedi à midi, à la Radio romande, M. Paul Vallotton, directeur de la coordination des programmes et remplaçant du directeur de la Radio-télévision suisse romande.

## Nouvelle « affaire » en Valais

En Valais, un nouveau chef de service de l'Etat du Valais vient à son tour de déclencher une « affaire » qui ne manquera pas, elle aussi, de causer quelques remous dans le canton. Il s'agit en l'occurrence de A. T., chef du Service cantonal de la protection civile et chef du service du feu. L'intéressé fut l'objet au cours des derniers mois de plaintes pénales. Finalement, le dossier fut confié par l'Etat lui-même à la justice. Il ressort aujourd'hui que ce haut fonctionnaire dont les qualifications professionnelles étaient reconnues bien au-delà des frontières cantonales a effectivement touché des commissions dans l'exercice de ses fonctions sous forme de rabais, semble-t-il.

Il l'a d'ailleurs reconnu lui-même, au terme de l'enquête, en précisant toutefois que « l'affaire » est moins grave que d'aucuns pourraient le croire.

Ce n'est qu'en début de semaine qu'on aura des précisions officielles sur ce dossier. Il est à craindre que sur proposition du chef du département intéressé, soit M. Arthur Bender, conseiller d'Etat sortant, de sévères mesures pouvant aller jusqu'à la mise à pied soient prises dans les jours qui viennent par l'exécutif cantonal. (ats)

### PUBLICITÉ

## « L'Atout » vers une « Culture fédérale » ?

L'examen du projet de Constitution — entrepris voici quelques mois déjà par L'Atout — conduit le lecteur de surprise en étonnement. Arrêtons-nous aujourd'hui à l'article unique qui constitue le chapitre cinq intitulé « politique culturelle ».

L'Etat, y est-il dit, encourage la création culturelle et facilite l'accès de chacun à la vie culturelle. Nous passerons sous silence la formulation particulièrement élégante de ce premier alinéa et nous contenterons des quelques observations suivantes.

Tout d'abord, il semble bien que l'accès à la culture soit de nos jours particulièrement peu aisé, à défaut de quoi l'inscription d'un tel principe dans notre charte fondamentale eût semblé superflue. Et pourtant, 7000 ouvrages sont édités en Suisse chaque année, les salles de cinéma abondent, tournées de concerts et de théâtre se multiplient à travers le pays, à des prix qui permettent à tous de se « cultiver ». Pour ne parler ni de la radio, ni de la télévision, qui retransmettent chaque semaine un nombre de concerts, films, opéras et pièces de théâtre considérable. Et lorsqu'on sait que 91 % des ménages suisses disposent d'un récepteur de TV, capable dans la plupart des cas de capter des émissions étrangères à côté des programmes de la SSR, on s'imagine mal quel obstacle il s'agirait de lever entre le citoyen et la divine culture.

Force nous est donc de chercher à la démarche de la très technocratique et centralisatrice « commission d'experts pour la préparation d'une révision totale de la Constitution fédérale » d'autres motifs. Tout un chacun pourra aisément en trouver au moins deux.

Le premier motif, c'est celui-là même qui préside à l'ensemble de ce projet: la centralisation des compétences à l'échelon fédéral, et, par là-même, l'obligation faite aux cantons d'emboucher les trompettes du gouvernement central. En d'autres termes, rappelons-le, la négation du génie propre à la Confédération suisse. Dans le cas particulier de la culture, on aura droit, après le cirque national (qui présente l'inconvénient de n'avoir aucun ordre à recevoir du Conseil fédéral), au théâtre national, à la peinture nationale, au jodel national, tous subventionnés, donc obéissants.

Le second motif, c'est de permettre à notre gouvernement de rester « dans le vent ». A ce titre, et avec les millions nécessaires (issus, faut-il le rappeler, de la poche de tous les contribuables), il pourra « encourager » de façon accrue les activités culturelles dites d'avant-garde (théâtre et cinéma en particulier) qui, aujourd'hui déjà s'ingénient souvent à détruire la société qui leur permet de vivre. L'article 36 du projet ne prévoit-il pas, en effet (alinéa 2, lettre b) que l'Etat « crée et encourage des institutions culturelles ». Il existe, à cet article 36, une variante qui prévoit, elle, que l'Etat doit « aider chacun

à développer ses forces créatrices ». On appréciera comme il se doit l'aspect « bonnet blanc, blanc bonnet » de la « variante ».

L'Atout paraîtra ici-même le 16 octobre, ainsi que dans « 24 Heures » de Lausanne et « La Suisse » de Genève, journaux romands qui totalisent un tirage d'environ 200 000 exemplaires, chiffre qui représente le double du tirage du plus grand des quotidiens romands.

Répartition du revenu national

## Neuchâtel et Berne côte à côte

Plus de la moitié (56 pour cent) du revenu national de notre pays, qui a atteint 127,6 milliards de francs en 1977, provient des cantons de Zurich, Bâle-Ville, Genève, Berne et Vaud. La part des vingt autres cantons et demicantons n'est que de 44 pour cent. C'est ce qui ressort d'une étude effectuée par l'Union de Banques Suisses sur la base de statistiques officielles.

### REVENU PAR TÊTE D'HABITANT

Bâle-Ville a le revenu par tête d'habitant le plus élevé (32.825 fr. en 1977). Genève suit avec 28.959 fr. et Zoug avec 28.705 fr. Obwald et Appenzell Rhodes intérieures n'atteignent que les deux tiers de la moyenne suisse (20.163 fr.) avec des revenus de respectivement 13.190 fr. et 12.983 fr. Les revenus des autres cantons se situent dans

la moyenne nationale avec des marges de plus - moins vingt pour cent.

### UN INDICATEUR IMPRÉCIS

Le revenu par tête d'habitant peut servir à mesurer le niveau de vie de la population d'un pays ou d'une région. Ce n'est cependant pas un indicateur très précis. Il n'équivaut en aucun cas au salaire moyen d'un ouvrier. Le revenu national ne tient en effet pas seulement compte des salaires et des traitements mais également des revenus des indépendants, ainsi que des revenus du capital, des bénéfices non distribués et des impôts des entreprises. La part des bénéfices des entreprises au revenu national est particulièrement élevé dans des cantons comme Bâle-Ville, Genève ou Zoug.

Les revenus des cantons en chiffres :

	Total (en mio de francs)	Part au revenu national suisse %	Par tête d'habitant (fr.)	Par rapport à la moyenne suisse par tête d'habitant (%)
Bâle-Ville	6883	5,4	32825	162,8
Genève	9806	7,7	28959	143,6
Zoug	2113	1,7	28705	142,4
Zurich	27221	21,3	24362	120,8
Bâle-Campagne	4724	3,7	21523	106,7
Vaud	10045	7,9	19188	95,2
Schaffhouse	1325	1,0	19132	94,9
Argovie	8386	6,6	18955	94,0
Glaris	671	0,5	18806	93,3
Tessin	4875	3,8	18436	91,4
Soleure	4013	3,1	18094	89,7
Thurgovie	2913	2,3	17729	87,9
Grisons	3312	2,6	18049	89,5
Neuchâtel	2871	2,2	17699	87,8
Berne	17375	13,6	17584	87,2
Saint-Gall	6594	5,2	17126	84,9
Appenzell R.-E.	790	0,6	16925	83,9
Nidwald	451	0,3	16768	83,2
Lucerne	4832	3,8	16499	81,8
Uri	532	0,4	15652	77,6
Valais	3238	2,5	15131	75,0
Schwyz	1402	1,1	15055	74,7
Fribourg	2690	2,1	14814	73,5
Obwald	335	0,3	13190	65,4
Appenzell R.-I.	175	0,1	12983	64,4

(ats)

## La Loterie romande rend hommage à Paul Bourquin

Ils sont de moins en moins nombreux ceux qui restent encore de la courageuse équipe qui, voici plus de 40 ans, fonda la Loterie romande. La mort très récente de M. Paul Bourquin, qui fut l'un des initiateurs de cette création et dirigea dès le premier jour et jusqu'à l'instant de sa disparition la Commission de presse de la Loterie, vient d'éclaircir encore leurs rangs.

Ce journaliste d'un format exceptionnel a beaucoup œuvré toute sa vie durant pour que la Loterie romande devienne ce qu'elle est. C'est dire que son souvenir a été souvent évoqué samedi soir au cours du 427e tirage qui s'est déroulé à Pully près Lausanne, et qu'un hommage discret et vibrant fut rendu à son travail par ceux qui étaient présents.

Ils n'étaient d'ailleurs pas nombreux, cette manifestation s'étant déroulée sans public et avec brièveté. Seuls étaient présents M. Raymond Lambercy, substitut du préfet de Lausanne, qui surveillait les opérations au nom du gouvernement vaudois, et Me Fernand Borgeaud, notaire, qui les dirigeait.

Ces opérations se déroulèrent sans incident et comme à chaque fois firent beaucoup d'heureux.

Le prochain tirage aura lieu dans 15 jours déjà à Pully. (gd)

### LES RÉSULTATS

10.000 billets gagnant chacun 10 fr. se terminent par 3 et 0.

1400 billets gagnant chacun 20 fr. se terminent par 84 18 964 441 853 691 051 853 748 403.

300 billets gagnant chacun 40 fr. se terminent par 284 684 942 805 389 6666 1103 2028 1857 8965 8488 3650 7684 9122 8800.

Les 13 billets suivants gagnent 200 francs: 904648 907161 878614 910620 885224 911764 894961 887466 917613 918201 878699 909885 870436.

Les cinq billets suivants gagnent 500 francs: 906770 894370 907886 892895 884683.

Les 3 billets suivants gagnent 1000 francs: 886553 885885 889926.

Le gros lot de 100.000 francs porte le numéro 878921.

Les deux billets de consolation suivants gagnent 500 fr. chacun: 878920 et 878922.

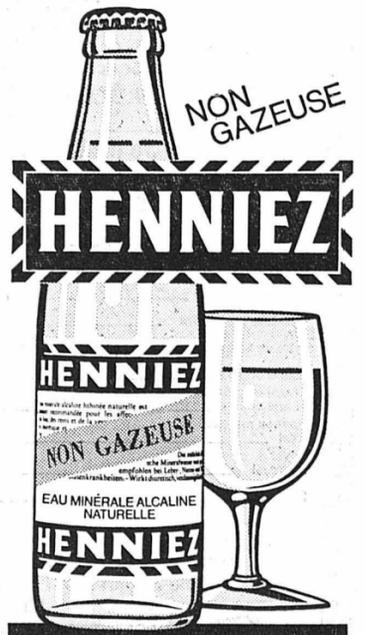
Attribution de 97 lots de 10 fr. aux billets dont les quatre premiers chiffres sont identiques à celui du gros lot: 8789.

Attention: seule la liste officielle fait foi.

## Les mots d'ordre du PSS pour décembre 3 non et 1 oui

Le comité directeur du Parti socialiste suisse a donné ses mots d'ordre pour les votations fédérales qui auront lieu le 3 décembre prochain. Il a dit non à la loi sur la formation professionnelle, non à la création de la police fédérale de sécurité et non également à l'arrêté sur l'économie laitière. Il a en revanche dit oui à la loi sur la protection des animaux.

Le non à l'arrêté fédéral sur l'économie laitière doit être compris comme le signe d'une opposition à l'égard de la politique menée par Berne et Brougg dans le domaine agricole, et notamment souligné le comité dans un communiqué. Le comité directeur du PSS s'est également penché lors de sa séance sur la situation économique actuelle. Il a enfin apporté son soutien aux rédacteurs licenciés de la « Tat » et a protesté contre les procès de syndicalistes en Tunisie. (ats)



# LE SERVICE CULTUREL MIGROS

présente

## "CONNAISSANCE DU MONDE"

saison 1978-1979



Conférences avec films-couleurs présentées par les plus célèbres explorateurs, ethnologues, journalistes et reporters de langue française.

Au programme:

1. **LA GRANDE ARABIE** par Christian Monty  
(Arabie Saoudite - Oman - Yemen)
2. **SI LE QUEBEC M'ÉTAIT CONTÉ**  
par Ambroise Lafortune
3. **BORNÉO** par Douchan Gersi  
(L'envers d'une expédition dans l'enfer de la jungle de Bornéo)
4. **FORMOSE** par Pierre d'Ursel  
(La Chine des Mandarins)
5. **BALI** par Jérôme Delcourt  
(Démons et merveilles des îles de la Sonde)
6. **BRÉSIL** par Marcel Ysy-Schwartz (Paradis de l'aventure)



Lieux:

**LE LOCLE** - salle du Musée à 20 h. 30 - les lundis 23 octobre, 20 novembre, 11 décembre 1978 et 22 janvier, 19 février, 19 mars 1979

Vente d'abonnements et billets à l'entrée dès 19 h., le soir de la première conférence

**LA CHAUX-DE-FONDS** - Musée International d'Horlogerie à 20 h. 30 - les mardis 24 octobre, 21 novembre, 12 décembre 1978 et 23 janvier 20 février, 20 mars 1979

Vente d'abonnements: le mardi 10 octobre 1978 de 14 h. à 19 h. à l'Ecole-Club Migros, 23, avenue Léopold-Robert et à l'entrée de la première conférence dès 19 h.

Abonnements pour 6 conférences: Fr. 30.—, place: Fr. 7.—

**CS**  
**Prêt**  
**personnel**

*rapide,  
avantageux  
et discret*

Voici quelques exemples de notre tarif

Crédit	Mensualités pour remboursement en			
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
1 000.-	89.65	47.75	33.75	26.80
8 000.-	713.60	378.45	266.75	210.90
10 000.-	883.-	464.40	324.90	255.10
16 000.-	1412.80	743.05	519.80	408.20
18 000.-	1589.40	835.95	584.80	459.20
25 000.-	2207.45	1161.-	812.20	637.80

Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde de la dette en cas de décès. **Aucun supplément** particulier ni autres frais.

Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut la peine!

Je désire un prêt personnel de 56 C

Fr. \_\_\_\_\_ remboursable par mensualités de Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

NP/Localité \_\_\_\_\_ Rue/No \_\_\_\_\_

Habite ici depuis \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Domicile précédent \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Etat civil \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_

Lieu d'origine \_\_\_\_\_

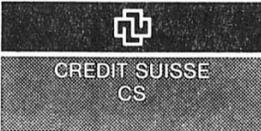
Chez l'employeur actuel depuis \_\_\_\_\_

Revenu mensuel total \_\_\_\_\_

Loyer mensuel \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_



A envoyer au CREDIT SUISSE 2301 La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 58, 039/23 07 23, ou à une autre succursale du Crédit Suisse

# Passat.



Une qualité VW qui vaut plus que son prix.

1300-1600 cm<sup>3</sup>, 60-75 ch (44-55 kW). Contenance du coffre: jusqu'à 1320 l.

LA CHAUX-DE-FONDS: Sporting Garage-Carosserie, J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/23 18 23 — LE LOCLE: Garage Inglin, succ. A. Pandolfo, tél. 039/31 40 30 — LA FERRIÈRE: Garage du Jura, W. Geiser, tél. 039/61 12 14 — LE BÉMONT: Garage du Bémont, P. Kröll, tél. 039/51 17 15 — SAINT-IMIER: Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, tél. 039/41 41 71.



ÉTUDE de Me Jean CHRISTIN  
Huissier judiciaire  
8, pl. des Eaux-Vives  
1207 GENEVE

Vente aux enchères publiques

pour  
cessation de commerce de la GALLERIE GEORGES MOOS et liquidation partielle de la succession de feu MAX MOOS.

HOTEL DES VENTES  
51, rue Prévost-Martin  
GENEVE

Le JEUDI 12 OCTOBRE 1978, de 14 h. 15 à 18 heures, avec reprise à 20 heures, à Genève, HOTEL DES VENTES, 51, rue Prévost-Martin, il sera procédé par le Ministère du soussigné, à la vente aux enchères publiques au comptant

TABLEAUX, AQUARELLES, GOUACHES, DESSINS, PASTELS, HUILES, FUSAINS, LITHOGRAPHIES

de Appel, Barraud Aimé, Aurèle et François, Bazaine, Berger, Chagall, Delaunay, Dubuffet, Gillet, Hundertwasser, Jacob Max, Jaques P., Liebermann, Mathieu, Picasso, Rollier, Tapiès, Utrillo, Vivin, etc.

Vente en quasi-totalité sans réserve.

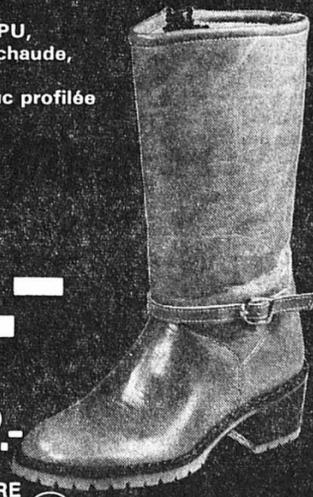
Tapis d'Orient anciens.

Exposition: à l'HOTEL DES VENTES les mardi 10 et mercredi 11 octobre 1978 de 10 h. à 20 h. Tél. (022) 20 11 77.

Renseignements et liste détaillée sur demande auprès du soussigné  
Jean CHRISTIN  
Huissier judiciaire  
Tél. (022) 36 59 28

pour enfants

brun clair, cuir et PU, doublure peluche chaude, fermeture éclair, semelle caoutchouc profilée 25/27



39.-

28/34 35/39  
49.- 59.-

SPORT + CHAUSSURE

**mp** performance  
FINKBEINER

rue du Lac 38, Yverdon, 024/21 23 18  
av. Léopold-Robert 36, La Chaux-de-Fonds 039/22 45 49 + Centre Jumbo

SPÉCIALITÉ: couronne et autre confection deuil - Rubans, inscriptions  
Prix modérés  
**STEHLÉ FLEURS**  
Marché 2 Service Téléfleur  
Tél. (039) 22 41 50 - 23 97 13

A VENDRE de particulier

**DATSUN 1200**

de luxe. Année 1972, 85.000 km., expertisée, bon état, pneus neufs. Prix Fr. 3000.—. Tél. (039) 22 68 80, le soir.

# LUNDI SPORTS

## Résultats du week-end

Voici les résultats des rencontres jouées durant le week-end :

### Coupe de Suisse

#### SEIZIÈMES DE FINALE

- Bienne - Lausanne 1-3
- La Chaux-de-Fds - Chênois 1-4
- Granges - Etoile Carouge 1-3 (après prol.)
- Kriens - Chiasso 1-3
- Lucerne - Baden 2-0
- Mendrisiostar - Nordstern 2-5
- Stade Lausanne - Aarau 1-0
- Vevey - Young Boys 1-2 (après prol.)
- Coire - Winterthur 0-4
- Glattbrugg - Bâle 0-7
- Ibach - Saint-Gall 1-6
- Locarno - Grasshoppers 1-4
- La Rondinella - Servette 1-4 (après prol.)
- Orbe - Sion 3-3 (apr. prol. Sion qualifié aux pénalités)
- Rapid Ostermündingen - Neuchâtel Xamax 1-6
- Red Star - FC Zurich 1-6

### Tirage au sort NE Xamax recevra Lucerne

Ordre des rencontres des huitièmes de finale (9-10 décembre) :

- NEUCH. XAMAX - LUCERNE
- Sion - Lausanne
- Zurich - Bâle
- Saint-Gall - Grasshoppers
- Young Boys - Chiasso
- Etoile Carouge - Servette
- Nordstern - Stade Lausanne
- Winterthur - CS Chênois

### Prochains matchs

LIGUE NATIONALE A : CS Chênois - Servette ; Grasshoppers - St-Gall ; Lausanne - Bâle ; NEUCHÂTEL XAMAX - CHIASSO ; Nordstern - Zurich ; Young Boys - Sion.

LIGUE NATIONALE B : Aarau - Etoile Carouge ; BELLINZONE - LA CHAUX-DE-FONDS ; Frauenfeld - Vevey ; FRIBOURG - BIENNE ; Granges - Wettingen ; Lugano - Winterthur ; Lucerne - Berne ; Young Fellows - Kriens.

MERCREDI, TOUR PRELIMINAIRE DU CHAMPIONNAT D'EUROPE : SUISSE - HOLLANDE, à Berne ; Danemark - Bulgarie ; Portugal - Belgique ; Hongrie - URSS ; Grèce - Finlande.

### Première ligue

GRUPE 1 : Le Locle - Malley 1-2 ; Leytron - Stade nyonnais 1-2 ; Meyrin - Yverdon 3-1 ; Rarogne - Monthey 2-2 ; Renens - Viège 4-1. — CLASSEMENT : 1. Rarogne 7 matchs et 11 points ; 2. Stade nyonnais 7 et 10 ; 3. Leytron et Meyrin 7 et 10 ; 5. Stade Lausanne 6 et 7 ; 6. Boudry 6 et 7 ; 7. Renens 7 et 8 ; 8. Orbe et Martigny 6 et 6 ; 10. Malley 7 et 6 ; 11. Viège 7 et 5 ; 12. Yverdon et Monthey 7 et 4 ; 14. Le Locle 7 et 2.

GRUPE 2 : Aurore - Boncourt 1-3 ; Bulle - Derendingen 2-1 ; Herzogenbuchsee - Durrenast 2-1 ; Laufon - Delémont 0-2 ; Lerchenfeld - Central 2-0 ; Soleure - Koeniz 0-0. — CLASSEMENT : 1. Lerchenfeld 7 matchs et 12 points ; 2. Delémont et Boncourt 7 et 10 ; 4. Bulle 7 et 9 ; 5. Aurore 7 et 8 ; 6. Rapid 6 et 7 ; 7. Koeniz 7 et 7 ; 8. Central 7 et 6 ; 9. Fétigny 6 et 5 ; 10. Laufon et Soleure 7 et 5 ; 12. Derendingen, Durrenast et Herzogenbuchsee 7 et 4.

GRUPE 3 : Allschwil - Concordia 2-0 ; Bruhl - Gossau 2-2 ; Muttenz - Turicum 3-1 ; Schaffhouse - Birsfelden 3-0. — CLASSEMENT : 1. Muttenz 7 matchs et 12 points ; 2. Allschwil 7 et 9 ; 3. Baden 6 et 8 ; 4. Birsfelden et Turicum 7 et 8 ; 6. Glattbrugg 6 et 7 ; 7. Suhr 6 et 7 ; 8. Bruhl et Gossau 7 et 7 ; 10. Schaffhouse 7 et 6 ; 11. Blue Stars 6 et 5 ; 12. Red Star 6 et 3 ; 13. Concordia 7 et 3 ; 14. Unterstrass 6 et 2.

GRUPE 4 : Balzers - Staefa 1-0 ; Emmen - Giubiasco 1-1 ; Morbio - FC Zoug 2-1 ; SC Zoug - Emmenbrücke 3-2. — CLASSEMENT : 1. Ibach 6 matchs et 12 points ; 2. SC Zoug 7 et 12 ; 3. Balzers 7 et 10 ; 4. Mendrisiostar 6 et 9 ; 5. Vaduz et Locarno 6 et 8 ; 7. Morbio 7 et 7 ; 8. FC Zoug 7 et 6 ; 9. Ruti 6 et 5 ; 10. Emmenbrücke et Emmen 7 et 4 ; 12. Coire 6 et 3 ; 13. Staefa 7 et 3 ; 14. Giubiasco 7 et 1.

# Plusieurs grands ont été sérieusement inquiétés en Coupe de Suisse

## Exploit du jour à La Neuveville, troisième ligue où Servette a dû avoir recours aux prolongations

### Neuchâtel Xamax et Bienne ont été plus heureux que La Chaux-de-Fonds

## Aarau, seul club de ligue supérieure battu

Certes les grands ont finalement tous passé le cap des seizièmes de finale de la Coupe de Suisse face à des adversaires de ligue inférieure, si ce n'est Aarau éliminé (pour avoir manqué la transformation d'un pen-



Une véritable fête du sport, avec la venue de Servette, à La Neuveville. (photo Schneider)

alty à la 88') par Stade Lausanne, mais dans plusieurs cas les « petits » se sont surpassés.

C'est pourtant à La Neuveville que l'on doit donner la palme de ce nouveau tour, car tenir tête à Servette n'est pas aussi facile ! En effet, les Genevois ont peut-être eu le tort de se dire qu'ils ne connaîtraient aucun problème devant cette formation de TROISIÈME LIGUE et pourtant... Après 90 minutes de jeu, La Neuveville menait à la marque par 1-0 ! C'est durant le temps perdu (4 minutes) que les Genevois ont arraché l'égalisation et encore sur penalty ! Par la suite Servette, qui disposait encore de réserves physiques, a fait la différence, mais La Neuveville est entré dans l'« histoire » de la Coupe de Suisse.

Deux autres clubs de ligue A ont également du avoir recours aux prolongations pour obtenir leur qualification : Young Boys, à Vevey et Sion, à Orbe où les Vaudois ont en-

core tenu bon durant le temps supplémentaire et ils ne se sont finalement inclinés que lors du tir des pénalités.

La différence a été plus marquée au cours des matches Red Star-Zurich, Rapid Ostermündingen-Neuchâtel Xamax, Ibach-Saint-Gall (cinq buts d'écart), Coire-Winterthur (4 buts) et surtout Glattbrugg-Bâle avec le plus grand écart de cette journée, soit 7-0, en faveur des Rhénans.

Si les deux clubs « régionaux », La Chaux-de-Fonds et Bienne ont été éliminés, tous deux se sont magnifiquement défendus avant d'accepter la différence de classe. (Lire ci-dessous le récit de ces rencontres). Ce sont donc à des seizièmes de finale particulièrement intéressante que l'on a assisté et encore une fois ils ont permis à des « petits » de se mettre en évidence et surtout de prouver que, parfois, la « rage de vaincre » permet de tout renverser... C'est là l'intérêt de cette compétition par élimination.

Pic.

## Pas d'exploit, samedi en Coupe de Suisse, sur le terrain de La Charrière

# La Chaux-de-Fonds - Chênois 1 à 4

Pelouse en excellent état, température estivale et 3000 spectateurs. — CHÊNOIS : Bersier ; Malbasky, Ruffi, Scheiwiler, Clivaz ; Mustapha, Lopez, Duvillard ; Manai, Riner (70' Batardon), Tachet. — LA CHAUX-DE-FONDS : Perrisnotto ; Hofer (46' Amacker), Merrillat, Mantoan, Guélat ; Ripamonti, Hochuli, Ben Brahim (Jaccard) ; Morandi, Berberat, Elsig. — ARBITRE : M. André Daina, d'Éclépens, qui s'est bien tiré d'affaire, mais a pris un certain risque en appliquant la règle de l'avantage ! — BUTS : 14' Morandi 1-0 ; 24' Manai 1-1 ; 75' Mustapha 1-2 ; 85' Duvillard 1-3 ; 89' Manai 1-4.

particulièrement Morandi) d'abuser du dribble ce qui permettait à Chênois de mieux contrôler sa zone de but. Pourtant la marque aurait été en mesure d'être modifiée à une minute de la mi-temps... si Ben Brahim avait été en mesure de mieux reprendre de la tête un remarquable centre d'Elsig !

### FEU DE PAILLE...

A la reprise, les Chaux-de-Fonniers, qui alignaient Jacard en lieu en place de Ben Brahim, allaient à nouveau tenter de prendre l'avantage à la marque. On croyait que c'était chose faite quand sur un centre de Berberat, Morandi tira au but, mais dans une surprenante détente, Bersier détournait le ballon en corner ! Rendus prudents par cette nouvelle action, les Genevois allaient alors tenter de jouer en contres. Grâce aux balles données avec une belle précision par Mustapha, cette tactique allait faire basculer un match qui, jusqu'à la 75e minute, avait été très équilibré et où tout était possible. L'attaque initiale de Morandi n'avait été que feu de paille et désormais la défense adverse allait être impénétrable du moins « dalle au pied » comme l'ont tenté trop souvent les Chaux-de-Fonniers.

### C'EST FINI

Les défenseurs neuchâtelois allaient se montrer hésitant et tarder à dégager leur camp sur une attaque de Mustapha - Manai et le premier nommé, en excellente position et sans cerbère, battait sans rémission le gardien chaux-de-fonnier. Dans la même minute, nouveau frisson chez les supporters des Montagnards quand Lopez envoyait le ballon depuis 20 m. en direction des buts désertés par le gardien. Fort heureusement Mantoan parvenait à dégager son camp sur la ligne des buts.

Les Chaux-de-Fonniers devant ce « coup de main de Dame chance » reparaissent espoir et ils allaient tous se précipiter dans le camp adverse sans



Morandi va « éliminer » son cerbère et marquer le premier but. (photos Schneider)

### TRÈS BON DÉBUT

Les Chaux-de-Fonniers ont abordé crânement cette rencontre de la Coupe de Suisse contre un adversaire de ligue A. Malgré un premier tir des Genevois par-dessus la latte (5e minute), les Neuchâtelois dominaient assez nettement et il était clair que tout serait fait pour prendre un avantage à la marque assez rapidement. Sans ménager leurs efforts, tous les hommes de Katic, s'appliquaient à créer l'occasion... Un tir de Berberat était tout d'abord repoussé par l'excellent Bersier, mais quelques minutes plus tard (14') sur une magnifique ouverture d'Elsig, Morandi éliminait d'un dribble son arrière et il marquait sans hésitation. But acclamé par un public qui était confiant après cette réussite. Pourtant Chênois n'était pas équipé à accuser le coup. Sous l'impulsion

d'un Mustapha (No 6) omniprésent, les Genevois se portaient à leur tour dans le camp des Neuchâtelois. Sans jamais se désunir, ils allaient montrer ce dont ils étaient capables.

### TOUT EST A REFAIRE

La volonté affichée par le milieu de terrain de Chênois qui, petit à petit prenait l'ascendant sur celui des Chaux-de-Fonniers, allait permettre à l'équipe de ligue A d'obtenir quelques chances de buts. Sur l'une d'elles, le ballon était détourné en corner : tirée au cordeau, la balle aboutissait sur la tête de Manai et c'était l'égalisation, le gardien Perrisnotto ayant tardé à intervenir. Fort de cette réussite les Genevois allaient souffler un peu et les Neuchâtelois reprenaient leur activité en multipliant les actions par les ailes, mais ils avaient souvent le tort (plus



Berberat (No 9) n'a pas eu la tâche facile...

le but d'arracher pour le moins le droit aux prolongations. Hélas, pour ce faire ils dégarnissaient par trop leur défense et sur un premier contre, Duvillard obtenait le but de sécurité. Tout était dit et le dernier but marqué par Manai, qui se présentait seul devant le gardien, n'était que simple formalité.

### ET L'AVENIR ?

Certes les Chaux-de-Fonniers sont éliminés de la Coupe de Suisse, mais l'on doit retenir de ce match que très longtemps ils ont tenu la dragée haute à cet adversaire de ligue supérieure. C'est l'enseignement à tirer de cette rencontre au même titre que les amateurs du dribble doivent absolument dominer leur passion au profit de l'équipe. Les futurs et attendus succès en championnat dépendent dans une certaine mesure de ce fait très apparent samedi après-midi. Avec un jeu plus direct — ce fut le cas en première mi-temps — le résultat aurait peut-être été inversé, alors...

André WILLENER.

## LOURDES SANCTIONS DE L'UEFA

La Commission de discipline de l'UEFA, présidée par le Dr Alberto Barbe (It) a pris différentes sanctions au terme des rencontres disputées cette saison pour le compte de l'une des compétitions de l'UEFA. C'est ainsi que le Turc Umdu Ozer (Adanaspor) a été suspendu pour quatre matchs à la suite de son expulsion pour jeu dangereux au cours de Honved Budapest - Adanaspor (Coupe de l'UEFA). A la suite des incidents qui se sont produits au cours de son match de Coupe de l'UEFA contre Olympiakos Pirée, Levski-Spartak Sofia devra payer une amende de 2000 francs. Les joueurs Christoa Kalisas (quatre matchs), Ilias Galakos (deux matchs) et Pavel Panov (trois matchs) ont écopé d'une suspension après que la Commission de discipline eut rejeté un protêt des Grecs qui demandaient l'annulation de la rencontre. D'autres sanctions ont été prises, c'est ainsi que les joueurs suivants sont punis :

Trois matchs : Francisco Chalana (Benfica Lisbonne), John Roberts

(Wrexham), Mustafa Sentuerker (Adanaspor), Léon Mond (Jeunesse d'Esch), Kenneth Barclay (Lindfiels), Walter Wagner (Panathinaikos), Christos Terzenidis (Grèce, championnat d'Europe).

Deux matchs : Mogens Nielsen (Frem Copenhagen).

Un match : Arthur von Wartburg (Bâle, suspension déjà purgée lors du match retour contre Stuttgart), Stefan Sames (Steaua Bucarest), Krister Kristensson (FF Malmö), Hugo Bargas (Nantes), Beno Magnusson (Kalmwr FF), Léo de Smet (Lierse SK), Gary Owen (Manchester City), Peteos Karavitis (Olympiakos Pirée).

Parmi les clubs mis à l'amende, on note le Servette (3000 fr.) pour jets de fusées au cours du match contre Paok Salonique.

## VOUS RECONNAISSEZ-VOUS ?



Si tel est le cas, annoncez-vous personnellement à notre bureau jusqu'au vendredi 13 octobre, à midi, vous y toucherez un billet de 10 francs.

Voir autres informations sportives en page 14

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Belle prestation des Seelandais sur leur terrain, mais...

# Bienne est éliminé par Lausanne 1 à 3

Stade de la Gurzelen, 1200 spectateurs. — ARBITRE : M. Renggli, de Stans. — BIENNE : Tschannen ; Bachmann, Jallonardo, Gobet, Cuhe ; Jaquet, Weber, Nussbaum, Hurni ; Campiotti (59' Grimm), Corpataux (67' Ciullo). — LAUSANNE : Burgener ; Gretler, Ryf, Sampredo, Niggli ; Seiler, Guillaume, Favre ; Corniolley, Kunzli, Diserens. — BUTS : 18' Kunzli 0-1 ; 20' Weber 1-1 ; 46' Seiler 1-2 ; 87' Diserens 1-3. — NOTES : agréable soirée, mais peu de spectateurs. Bienne est privé de Kuffer, Geiser et Heider, alors que Lausanne doit se passer des services de Ley-Ravello et Perietti (tous blessés).



Weber (Bienne) et Favre luttent pour la possession du ballon. (ASL)

Dans une partie agréable à suivre du début à la fin, empreinte d'un fair-play exemplaire et au cours de laquelle,

Bienne se hissa souvent au niveau de son adversaire de ligue supérieure, l'équipe la mieux armée techniquement

et physiquement a remporté une victoire méritée, certes, mais contestée jusqu'à trois minutes de la fin par un Bienne surpris.

Nullement impressionnés, les hommes de Bal ont livré une partie remarquable aux Lausannois et dès que ceux-ci eurent pris l'avantage d'une façon heureuse — un centre de Favre rebondit sur le dos d'un défenseur biennois et Kunzli, plus prompt que Godet, marqua un but à la Gert Muller, à bout portant — ils réagirent non seulement, mais créèrent la panique devant Burgener, qui fit trois arrêts étourdissants en cours de partie, deux fois en première mi-temps devant Hurni et Corpataux, puis sur la fin (80e) devant Grimm parti seul et dont le tir ne put être mis en corner que du bout des doigts, par notre gardien national.

### SECONDE MI-TEMPS FATALE !

Le marquage de zone, pratiqué avec une grande largesse par les Lausannois, facilita un jeu aéré et Bienne en profita, heureux d'une aubaine rarement rencontrée en ligue B. Il s'ensuivit des passes en profondeur sur plusieurs hommes et des tirs puissants de toutes parts. Les Vaudois ne furent pas en reste, loin de là et l'on assista à une partie extrêmement animée. La 46e minute fut fatale pour Bienne. Alors que l'on s'apprêtait à livrer une bonne résistance, voire d'attaquer pour se qualifier, une inattention défensive permettait à Lausanne de prendre l'avantage par Seiler, reprenant un centre de Favre. Tous les efforts de Bienne d'égaliser restèrent vains, dont celui de Grimm cité plus haut et un autre du même joueur, qui se fit bousculer dans la surface de réparation, par Gretler, mais l'arbitre donna corner.

J. L.

Championnat suisse de 1re ligue

# Le Locle battu par Malley, 1 à 2

LE LOCLE : Eymann ; Vuille, Cortinovis, Vermot, Koller ; Gardet, Kiener, Meury ; Bonnet, Landry, Aebischer. — MALLEY : Burren ; Cecon, Ducrest, Knigge, Katz ; Puthd, Perret, Hagenlocher ; Budandi, Lometti, Nancini. — BUTS : 43' Nancini 0-1 ; 59' Hagenlocher 0-2 ; 81' Meury 1-2. — ARBITRE : M. Haenni, de Cugy. — NOTES : Stade des Jeanneret, pelouse en bon état, 300 spectateurs. Changements de joueurs : Sandoz pour Kiener à la 70e minute chez les Loclois. Roggli pour Budandi à la 60e minute et Lucagna pour Lometti à la 78e minute à Malley.

### LA ROUTE EST LONGUE, MAIS...

Face à Malley les Loclois jouaient une carte importante. En cas de victoire ils rejoignaient leurs adversaires du jour au classement. Il faut croire qu'ils n'ont pas saisi tout le poids que cette victoire pouvait avoir pour la suite de la compétition. En s'inclinant une nouvelle fois à domicile les Montagnards compromettent sérieusement leur chance de se maintenir en première ligue. Certes la route est encore longue. Mais il n'en demeure pas moins que leur situation est vraiment inquiétante. On ne voit pas comment ils se tireront de cette mauvaise situation, d'autant plus que les échecs deviennent de plus en plus difficiles.

### CHANCE PERDUE

Malley était venu dans le but évident d'obtenir au moins le partage, afin de maintenir les distances. Les Lausannois ont finalement empoché tout le bénéfice, même s'ils ont connu des moments difficiles en fin de partie. Dans les premières minutes chaque formation tenta de s'imposer et Meury manqua une occasion « en or »

à la 10e minute, seul devant le gardien il tira juste à côté. Les Vaudois ne restèrent pas uniquement sur leurs gardes et ils inquiétèrent souvent la défense locloise qui céda finalement un but juste avant la mi-temps. Cette réussite lausannoise arriva au mauvais moment pour les Loclois.

### RÉACTION TROP TARDIVE

Après la pause les chances de buts furent égales de chaque côté. Cependant les visiteurs s'assurèrent un avantage décisif après une heure de jeu grâce à Hagenlocher qui transforma imparfaitement un coup franc à 18 mètres. Il restait une demi-heure aux Neuchâtelois pour refaire le terrain perdu. Ils se lancèrent courageusement à l'attaque du but vaudois, dégainant dangereusement leur défense et évitant de justesse une nouvelle capitulation. La réaction locloise se révéla encore une fois trop tardive et le but de Meury à 9 minutes de la fin ne fut pas suffisant.

Cette nouvelle défaite devrait amener une réaction énergique des dirigeants et joueurs loclois avant qu'il ne soit trop tard.

Pierre Maspoli



Kiener aux prises avec Puthod. (photo Schneider)

## A.C.N.F. : coup d'œil en deuxième ligue

# Marin - Serrières 2 à 1

MARIN : Deproost ; Rosina, Balsiger, Tavel, Stauffer ; Eymann, Lehnher, Grossi ; Girardin, Gaberell, Wenger (Jovovic). Remplaçant : Gut. — SERRIERES : Schmalz ; Stoppa (Leresche), Monnier, Ardia, Balestracci ; Otz, Imhof, Widmer ; Gilliard, Déjardin (Matthey), Parrell. — ARBITRE : M. Granges de Savièse. — BUTS : Lehnher, Girardin et autogoal.

Première victoire de Marin sur son terrain à la suite d'un match riche en émotions. C'est en première mi-temps que Marin s'assura le gain de la partie. Lehnher sur centre de Eymann ouvrait la marque puis Girardin marquait le numéro 2, contesté par Serrières mais accordé par l'arbitre. Dès la 60e minute, Marin joua à 10 par suite de joueurs blessés. Serrières obtint un but à la suite d'un autogoal d'un arrière adverse. Sentant la possibilité d'égaliser Serrières attaqua sans cesse mais Marin se replia et sauva le petit but d'avance. Une victoire chancelante dans l'ensemble. (ce)

### Audax - Hauterive 3-2

AUDAX : Gonzales ; Alfano (67e Tuzzolino), M. Magne, Binggeli, Walther ; Cassano (46e Ph. Magne), Bassi, Rebetez (67e Alfano) ; Gomes, Farine, Maire. — HAUTERIVE : Mercatti ; G. Monnier (74e Chételat), Stoppa, Le-coultre, Balli ; Ferrier, Chételat (74e Gerber), P. Monnier (71e Maspoli) ; Vogel, Schindler, Vuille. — ARBITRE, M. Reinhard, de Corcelles-Payerne. — BUTS : 19e Schindler ; 36e Bassi (penalty) ; 48e Gomes ; 61e Ferrier ; 82e Farine.

Ces deux formations, qui prétendent tenir les premiers rôles, ont présenté dimanche après-midi, sous un chaud soleil, un spectacle parfaitement digne de leurs ambitions. La galerie, relativement nombreuse, put en effet suivre un débat palpitant de bout en bout, où l'accent était porté sur la vitesse d'exécution et la finesse des gestes techniques.

Aussi ne fut-il guère pour surprendre de voir le pointage pencher tour à tour en faveur de l'un, puis de l'autre des protagonistes. Les visiteurs prirent un départ rapide et s'arrogèrent une longueur d'avance peu après le premier quart d'heure, quand bien même Audax avait déjà sérieusement menacé Mercatti, grâce à un tir de Gomes qui aboutit sur la barre. Les maîtres de céans réagirent alors vigoureusement pour rétablir la parité avant la pause, puis prendre le commandement immédiatement après celle-ci.

Les Altariens ne l'entendirent cependant point de cette oreille, et égalèrent le compte de façon superbe par l'intermédiaire de Ferrier. Ils contraignèrent alors les recevant à se défendre. Se dégainant inconsidérément, ils s'offraient toutefois à la merci de la moëlle contre-attaque. Farine ne se fit pas faute d'en tirer parti, à moins de 10 minutes du terme, pour donner la victoire aux Italo-Neuchâtelois. Les gars de Turberg remportaient ainsi deux points qui relancent une fois encore la lutte au sommet du tableau. (cl. d)

### Superga - Béroche 3-2

Buts : 3e Howald ; 12e Mazzoleni ; 70e et 84e Guidi ; 86e Vienet. — SUPERGA : Hasler ; Bennati, Mazzoleni, Robert, Marcadet ; Bristot, Bula, Pierivittori ; Djela, Guidi, Traversa (46e Manzoni). — BÉROCHE : Cossard ; Nivelle (46e Gaschen), Marigliano, Tais, Rognon ; Kummer, Sanapo, Vienet ; Howald, Leuba, Fehlbaum (65e Frydig). — ARBITRE : M. Froidevaux Bernard, de Saint-Aubin (Fribourg). Stade du centre sportif, pelouse excellente, 150 spectateurs.

Dès le coup d'envoi et pour trois minutes Superga domine son adversaire. Mais un fulgurant contre-pied de Béroche permet à ceux du Bas d'ouvrir la marque par le centre-avant Howald. C'est un coup de fouet pour Superga qui, grâce à Mazzoleni, d'un beau tir de 20 m., égalise. Superga continue la pression mais manque quelques favorables occasions. Béroche ne s'en laisse point compter. A la 26e minute l'opportuniste avant-centre Howald met la balle sur la transversale. Le match

poursuit sans offrir beaucoup d'intérêt, lorsqu'à la 43e minute Guidi manque une occasion très facile pour redonner l'avantage à Superga.

En deuxième mi-temps, pendant les premières 20 minutes, le match est équilibré mais les actions des visiteurs sont plus incisives. A la 70e minute, Guidi, bien servi par Robert, renverse la situation à l'avantage de Superga. Forts de ce but d'avance, les Italos-Chaux-de-Fonnières se construisent de belles occasions d'aggraver la marque. Celle-ci le sera pourtant à la 84e minute par Guidi qui, sur corner tiré par Manzoni, met la balle au fond des filets de Béroche. Béroche ne baisse point les bras et deux minutes plus tard ramène le score à 3 à 2 par un beau coup de tête de Vienet. Score qui correspond assez bien à la physiologie de la partie.

(F. L.)

Floria I - Le Locle II 3-4  
St-Imier I - Geneveys-sur-Cof. 4-1  
Bôle - Saint-Blaise 1-2

## Autres rencontres du week-end

JUNIORS INTERREGIONAUX B 2 : Le Parc - Fribourg II 2-2 ; Hauterive - Le Locle 3-0 ; Concordia - Racing Lausanne 0-1 ; Yverdon - Neuchâtel Xamax II 2-2 ; Bulle - Morat 8-1 ; Domdidier - Estavayer 7-1.

JUNIORS INTERREGIONAUX C 2 : Le Locle - Comète 5-1 ; Ticino - Reconvilier 3-1 ; Payerne - Bienne II 2-1 ; Estavayer - Yverdon 0-4 ; Aurore - Morat 2-4.

TROISIEME LIGUE : Comète - Fontainemelon 0-0 ; Etoile - Centre Portugais 3-4 ; Floria II - Cornaux 0-2 ; Le Landeron - Corcelles 0-2 ; Le Parc - Neuchâtel Xamax II 2-0 ; Travers - Les Brenets 3-1 ; La Sagne - Couvet 2-2 ; Les Ponts-de-Martel - Châtelard 0-3 ; Fleurier - Deportivo 3-2 ; Auvierne - Marin II 2-2 ; Cortaillod - Colombier 2-0.

QUATRIEME LIGUE : Colombier II b - Comète II a 3-0 ; Châtelard II - Noiraigue 1-1 ; Corcelles II - Bôle II 1-1 ; Colombier II a - Chauxmont 0-0 ; Marin III - Espagnol Ib 1-2 ; Lignières II - Cortaillod II 3-3 ; Cressier Ia - Béroche II 0-3 ; Gorgier Ib - Le Landeron II 2-2 ; Hauterive II - Auvierne II 2-1 ; Môtiers - L'Areuse Ia 4-5 ; Travers II - Les Ponts-de-Martel II 3-2 ; Blue Stars Ia - La Sagne II a 0-5 ; Ticino Ia - Saint-Sulpice 9-0 ; Coffrane - Comète II b 8-2 ; Serrières II - Salento 1-7 ; Pal Friul - Blue Stars Ib 5-0 ; Helvetia Ia - L'Areuse Ib 4-0 ; Sonvilier Ib - La Sagne II b 1-3 ; Floria III - La Chaux-de-Fonds II 2-3 ; Les Bois Ib - Ticino Ib 2-2 ; Superga II - Les Geneveys-sur-Coffrane II 3-2 ; Les Bois Ia - Etoile II 3-2 ; Sonvilier

Ia - Dombresson Ib 5-1 ; Saint-Imier II - Les Brenets II 4-0 ; Fontainemelon II - Centre espagnol 3-0.

JUNIORS A : Couvet - Châtelard 1-2 ; Béroche - Cortaillod 3-2 ; Neuchâtel Xamax - Saint-Blaise 9-1 ; Cornaux - Serrières 0-3 ; Superga - Etoile 3-0 ; Floria - Le Locle 2-5.

JUNIORS B : Auvierne - Boudry 1-1 ; Marin - Le Landeron 10-0 ; Béroche - Comète 1-3 ; Corcelles - Fleurier 1-2 ; Saint-Blaise - Hauterive 2-4 ; Audax - Serrières 8-2 ; La Chaux-de-Fonds - Ticino 1-7 ; Les Bois - Saint-Imier 4-1 ; Fontainemelon - La Sagne 6-2 ; Dombresson - Etoile 1-2.

JUNIORS C : Châtelard - Colombier II 0-5 ; Béroche - Boudry II 7-2 ; Saint-Blaise - Cortaillod 0-3 ; Boudry - Fontainemelon II 2-0 ; Fontainemelon - Les Ponts-de-Martel 6-1 ; Corcelles - Les Geneveys-sur-Coffrane 0-14 ; Audax - Marin 1-1 ; Floria - Etoile 0-2 ; La Chaux-de-Fonds - Le Parc 2-2 ; Saint-Imier II - Saint-Imier 0-12 ; Floria II - Sonvilier 0-5.

VETERANS : Fleurier - Superga 1-2 ; Le Parc - Ticino 2-0 ; Le Locle - Floria 2-1 ; Fontainemelon - Etoile 1-5 ; Les Brenets - Boudry 1-2.

JUNIORS E : Le Parc II - Etoile 0-4 ; Superga II - La Chaux-de-Fonds 0-0 ; Saint-Imier - Superga 8-2 ; Les Geneveys-sur-Coffrane II - Châtelard 7-0 ; Les Geneveys-sur-Coffrane - Colombier 1-2 ; Gorgier - Cortaillod 1-6 ; Béroche - Comète 10-0 ; Cressier - Cornaux 2-4 ; Neuchâtel Xamax - Hauterive 3-0 ; Saint-Blaise - Comète II 5-0.

## Le football à l'étranger

### Nouveaux incidents en Angleterre

Six policiers ont été blessés au cours d'échauffourées avec des supporters de football à la suite du derby londonien entre West Ham United et Millwall, au stade d'Upton Park dans l'est de Londres. Deux des policiers ont dû être hospitalisés, l'un étant gravement blessé à la tête.

En tout, 70 arrestations ont été effectuées. L'assistance à ce match de seconde division était de 22.221 spectateurs, et les autorités, s'attendant à des problèmes à la suite de la mort d'un supporter de Millwall au cours du match entre les deux mêmes équipes la saison passée, avaient limité le nombre de supporters de Millwall à deux mille. 24 d'entre eux figurent parmi les personnes arrêtées. Il y a eu des incidents similaires aux matchs entre Bolton Wanderers et Leeds United, et West Bromwich Albion et Tottenham Hotspur, en première division, mais heureusement moins graves.

### EN ALLEMAGNE, championnat de Bundesliga (huitième journée) :

Kaiserslautern - SV Hambourg 2-1 ; VFL Bochum - Arminia Bielefeld 1-0 ; FC Nuremberg - Fortuna Dusseldorf 3-2 ; Darmstadt - Borussia Dortmund 3-2 ; VfB Stuttgart - Eintracht Francfort 3-1 ; Werder Brême - Bayern Munich 1-1 ; Borussia Mönchengladbach - Eintracht Brunswick 2-3 ; FC Cologne - MSV Duisbourg 3-3 ; Hertha Berlin - Schalke 1-1. — CLASSEMENT : 1. Kaiserslautern 12 pts ; 2. Bayern Munich 11 pts ; 3. SV Hambourg 10 pts ; 4. Eintracht Francfort 10 pts ; 5. Eintracht Brunswick 10 pts ; 6. Fortuna Dusseldorf 9 pts.

### EN ITALIE, championnat de première division (deuxième journée) :

Juventus - Verona 6-2 ; Internazionale - Perugia 1-1 ; AS Roma - AC Milan 0-3 ; Ascoli - Bologna 2-2 ; Fiorentina - Napoli 2-1 ; Lanerossi - Catanzaro 2-0 ; Atalanta - Torino 0-1 ; Avellino - Lazio 1-3. — CLASSEMENT : 1. AC Milan 4 pts ; 2. Perugia, Internazionale, Juventus, Lazio, Fiorentina et Torino 3 pts.

### France-Luxembourg 3-1

Malgré l'avantage de jouer presque à domicile — les trois-quarts du public du stade municipal de Luxembourg étaient français — la France a remporté une petite victoire en championnat d'Europe des Nations, en battant péniblement le Luxembourg, 3-1. Certes, pour Michel Hidalgo, l'essentiel était de s'imposer. Mais il attendait également de son équipe sinon un score éloquent, du moins la manière. Mais jamais les Français n'ont répondu à ses espérances. — CLASSEMENT : 1. France 2 matchs et 3 points (5-3) ; 2. Tchécoslovaquie 1 et 2 (3-1) ; 3. Suède 2 et 1 (3-5) ; 4. Luxembourg 1 et 0 (1-3).

Voir autres informations sportives en page 16

## Avez-vous gagné ?

### SPORT - TOTO

Colonne des gagnants : 2 2 X 2 1 2 1 X X X 1 X

### TOTO - X

Numéros gagnants : 10 12 16 21 30 34 + No compl. 9

### LOTERIE A NUMÉROS

Tirage du 7 octobre : 7 17 20 36 37 39 + No compl. 27

### FAN'S GOAL LA CHAUX-DE-FONDS

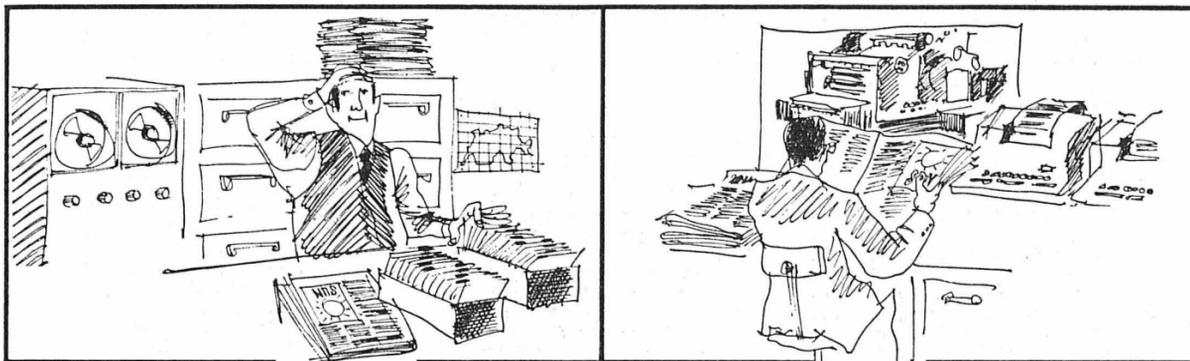
Le No 1203 gagne un week-end à Verbier pour 2 personnes. — Le No 1015 gagne un vélo d'enfant. — Le No 1236 gagne un bon d'achat de 15 francs. — Le No 1320 gagne 15 bons Pic-Frites.

**DECOUVREZ LES METIERS DE LA PUBLICITE**  
à travers une série d'annonces que vous offre votre journal  
à l'occasion des 50 ans de la Fédération romande de publicité

**4.**

# Les gens de la publicité et les gens

**AUJOURD'HUI:**  
L'agence  
de publicité  
et l'édition

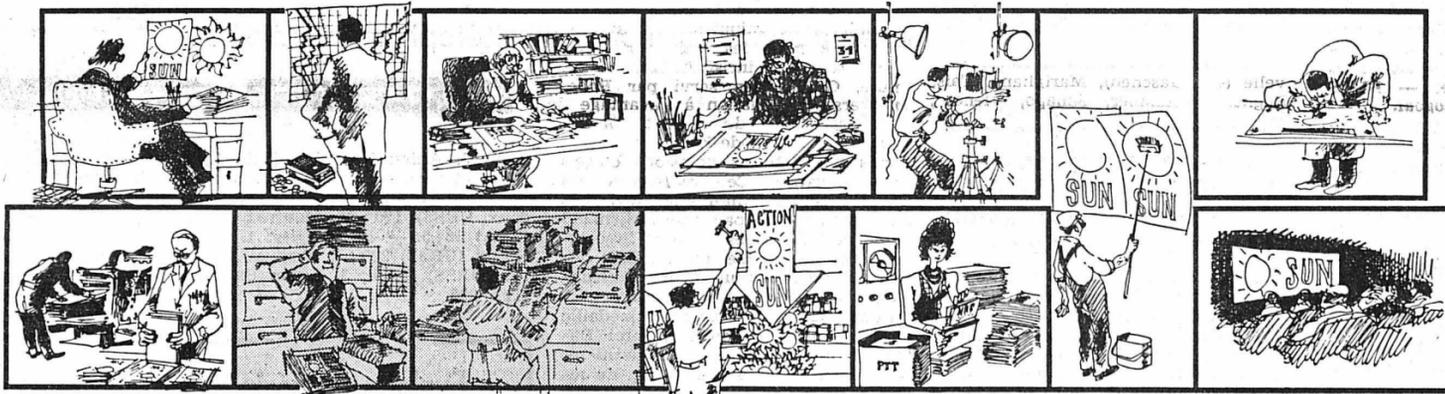


**LES AGENCES DE PUBLICITÉ**

En Suisse, on fait une distinction entre l'agence-conseil en publicité, qui crée des messages, et l'agence de publicité qui se charge de leur diffusion dans la presse suisse et internationale. Plus de 70% des éditeurs de journaux suisses ont confié (on dit aussi *affermé*) leur partie publicitaire à une telle agence de publicité, qui assure l'acquisition des annonces, le traitement technique et administratif des ordres d'insertion et la facturation. Les grandes agences modernes comportent des services de planification des campagnes publicitaires, grâce auxquels elles sont en mesure de conseiller aux émetteurs de messages les canaux - organes de presse et autres media - les mieux adaptés à ce qu'ils entendent communiquer et aux groupes de consommateurs qu'ils veulent toucher.

**LES ÉDITEURS**

Est éditeur, la personne ou la société qui fait paraître sous sa responsabilité une publication, périodique ou non. Les deux orientations reposant sur une même base technique, on est parfois l'un et l'autre; éditeur de livres et éditeur de presse. Si le premier recourt souvent à la publicité pour faire connaître ses productions, le second fournit à la communication publicitaire un de ses meilleurs supports. En Suisse, près de 40% des sommes investies dans la publicité le sont sous forme d'annonces de presse. Image fidèle de nos structures fédéralistes, reflet de nos diversités, le marché suisse de la presse est un des plus denses du monde: 300 journaux, 144 feuilles officielles et feuilles gratuites, 39 illustrés et revues, plus d'un millier de périodiques professionnels et techniques. Les 27 millions d'exemplaires que totalise la presse suisse à chaque tirage représentent 4,25 exemplaires par habitant.



« Une des libertés les plus importantes de la société de consommation reste la liberté de ne pas acheter ».

Dereck VAUGHAN  
sociologue anglais

**LA FÉDÉRATION ROMANDE DE PUBLICITÉ**

a 50 ans. Fondée en 1928 dans le cadre des Clubs de publicité de Lausanne et de Genève, elle a conservé de cette origine la vocation du forum, qui en fait un lieu de débats et d'échanges, non seulement entre professionnels de la publicité au sens strict, mais entre tous ceux - industriels, commerçants et artisans - qu'anime le souci de perfectionner leur communication avec le marché et de l'intégrer harmonieusement dans l'environnement économique, politique, culturel et social. La FRP réunit les associations de tous les grands corps de profession qui prennent une part déterminante au processus publicitaire: Association d'agences suisses de publicité (AASP), Association suisse des décorateurs (ASD), Union suisse des conseils en publicité (BSR), Groupement romand pour l'étude du marché et du marketing (GREM), Groupement romand des représentants professionnels en publicité (GRP), Société suisse des maîtres-imprimeurs (SSMI), Union romande de journaux (URJ). En leur qualité d'organisations faitières et d'animatrices du secteur publicitaire, la FRP et son homologue allemand l'ASP, assument d'autre part le rôle de répondant dans les processus de consultation complexes qui caractérisent dans notre pays la mise en place de législations nouvelles.

**RÈGLEMENT DU CONCOURS**

Dans ce journal paraissent 4 annonces, entre le 11/9 et le 15/10. Chacune de ces annonces fait l'objet d'un concours en rapport avec les métiers qu'elles représentent. Des prix seront attribués par tirage au sort aux gagnants de chaque concours. Un super prix récompensera le vainqueur absolu du concours; il sera alloué par tirage au sort à un participant ayant répondu avec exactitude au moins à l'une des séries de questions. Toute personne domiciliée en Suisse peut participer à ce concours gratuit et sans obligation d'achat, excepté les membres FRP et leur proche famille. Il est possible d'envoyer plusieurs solutions, sur cartes postales uniquement. Chaque participant ne peut cependant gagner qu'une seule fois. Dernier délai d'envoi: 16 octobre 1978 (date du timbre postal) au Secrétaire de la FRP, rue Daubin 4, 1203-Genève. Les prix seront tirés au sort parmi les réponses justes sous contrôle de Maître Claude Naville, huissier judiciaire assermenté et d'un jury de spécialistes de la publicité. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours. Les prix ne peuvent pas être remboursés en espèces. Les gagnants seront avisés personnellement par écrit et les réponses aux questions des concours publiées dans la presse entre le 20 et le 31 octobre 1978. La participation au concours implique la reconnaissance tacite du présent règlement. Des coupons de participation peuvent être demandés auprès des agences de publicité, éditeurs de journaux et des régies d'annonces.

L'Union Romande de Journaux dont les membres publient cette série d'information est affiliée à la FRP.

**Concours**  
« 50 ans de publicité romande »

- LES PRIX**  
attribués à chacun des 4 concours:
- 1<sup>re</sup> catégorie: 12 gagnants**  
**HERMES BABY**  
une machine à écrire HERMES BABY offerte par HERMES PRECISA INTERNATIONAL, Yverdon.
  - 2<sup>e</sup> catégorie: 12 gagnants**  
**Kodak** un appareil KODAK MINI-INSTAMATIC S30 offert par KODAK S.A. Lausanne
  - 3<sup>e</sup> catégorie: 12 gagnants**  
**CARAN D'ACHE**  
un MADISON CARAN D'ACHE, le stylo de haute qualité, assuré contre le vol et la perte.
  - 60 autres prix**  
votre caricature par Jean Leffel, des livres des Editions MONDO, Vevey, de la Société Suisse des Maîtres Imprimeurs de Genève, des Editions SÉLECTION, des Editions LAROUSSE, Genève; papeteries de voyage COLORADO de Elco Genève; cartes routières HALLWAG Pocket, Berne; super album de disques, etc.

**LES SUPER PRIX:**

**AMAG** Une automobile VOLKSWAGEN POLO offerte par AMAG et la SGA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'AFFICHAGE à un participant ayant répondu avec exactitude au moins à l'une des séries de questions, ainsi que deux prix de consolation offerts par CANON et PHILIPS.

**LES QUESTIONS (3<sup>e</sup> série)**

En 1456, l'utilisation de caractères mobiles en métal fondu donna son véritable essor à l'imprimerie. Quel en fut le précurseur?

Réponse: \_\_\_\_\_

Comment désigne-t-on, en typographie, une lettre substituée par erreur à une autre?

Réponse: \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NPA/Localité \_\_\_\_\_

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Surprenant vainqueur au dernier Grand Prix automobile de l'année

# Le Canadien Villeneuve, maître chez lui

Devant son public, Gilles Villeneuve (26 ans) a remporté sa première victoire dans un Grand Prix du championnat du monde des conducteurs. Le Canadien a été fêté par les 100.000 spectateurs massés tout le long du circuit tracé dans l'île Notre-Dame à Montréal. Le pilote de Ferrari avait cette année collectionné quelques places d'honneur : 4e à Zolder, 3e à Zeltweg, 6e à Zandvoort. Son succès dans le Grand Prix du Canada, dernière épreuve de la saison, lui permet de terminer au huitième rang du classement final.

### BONNE AFFAIRE POUR REUTEMANN

La meilleure opération a été réalisée par son coéquipier, l'Argentin Carlos Reutemann, troisième à Montréal, qui se hisse ainsi au troisième rang d'un championnat du monde enlevé par Mario Andretti.

L'Américain, qui avait le titre en poche avant le départ, a connu une certaine malchance dans cette épreuve. Mais le héros malheureux fut le Français Jean-Pierre Jarier, sur Lotus, qui, après avoir imposé un rythme d'enfer, battu à trois reprises le record de la piste, était contraint à l'abandon à 21 tours de la fin, à la suite d'une surchauffe de moteur. Au moment de son abandon, le Parisien (32 ans), comptait 25 secondes d'avance, et semblait avoir course gagnée.

Sur un circuit sinueux, qui demandait beaucoup aux pneumatiques, les éliminations furent nombreuses. Grâce à Villeneuve, Ferrari s'assurait le quatrième succès de sa saison et prenait la deuxième place au classement du Trophée des marques.

### Résultats

1. Gilles Villeneuve, sur Ferrari, en 1 h. 57'49"196 (à la moyenne de 160 km. 410); 2. Jody Scheckter, sur Wolf Ford, 1 h. 58'02"568; 3. Carlos Reutemann, Ferrari, 1 h. 58'04"804; 4. Riccardo Patrese, Arrow Ford, 1 h. 58'13"863; 5. Patrick Depailler, Elf Tyrrell, 1 h. 58'17"754; 6. Derek Daly, Ensign, 1 h. 58'53"672; 7. Didier Pironi, Elf Tyrrell, 1 h. 59'10"446; 8. Patrick Tambay, McLaren, 1 h. 59'18"138; 9. Alan Jones, Williams, 69 tours; 10. Mario Andretti, John Player Special Lotus, 69 tours, etc.

CLASSEMENT FINAL DU CHAMPIONNAT DU MONDE : 1. Mario Andretti (EU) 64 points; 2. Ronnie Peterson (Suède) 51 points; 3. Carlos Reutemann (Argentine) 48 points; 4. Nikki Lauda (Autriche) 44 points; 5. Patrick Depailler (France) 34 points; 6. John Watson (GB) 25 points; 7. Jody Scheckter (AS) 24 points; 8. Jacques Laffite (France) 19 points; 9. Emerson Fittipaldi (Brésil) et Gilles Villeneuve (Canada) 17 points; 11. Riccardo Patrese (Italie) et Alan Jones (Australie) 11 points; 13. James Hunt (GB) et Pa-

trick Tambay (France) 8 points; 15. Didier Pironi (France) 7 points; 16. Clay Regazzoni (Suisse) 4 points; 17. Jean-Pierre Jabouille (France) 3 points; 18. Hans-Joachim Stuck (RFA) 2 pts; 19. Hector Rebaque (Mexique), Vittorio Brambilla (Italie) et Derek Baly (Irlande) un point.

TROPHEE DES MARQUES : 1 Lotus 86 points; 2 Ferrari 58 points; 3. Brabham 53 points; 4. Tyrrell 38 points; 5. Wolf 24 points; 6. Ligier 19 points; 7. Cupersucar 17 points; 8. McLaren 15 points; 9. Williams et Arrows 11 points; 11. Shadow 6 points.

### Le Rallye de San-Remo

L'équipage finlandais Alen et Kiwimaki a remporté, sur Lancia Stratos, la vingtième édition du Rallye automobile de San Remo, comptant pour le championnat du monde des marques.

Les deux Finlandais, vainqueurs de la dernière étape, devançant les Italiens Verini et Bernacchini, sur Fiat Abarth, à 10'32. — Classement :

1. Alen et Kiwimaki (Finlande) sur Lancia Stratos; 2. Verini et Bernacchini (Italie) sur Fiat Abarth à 10'32; 3. Vincent et Lux (France) sur Porsche Carrera à 17'03; 4. Bip Bip et Perisutti sur Porsche Carrera à 34'25; 5. Pregliasco et Reisoli sur Alfetta GVT à 37'20. — Au classement officieux du championnat du monde des marques, Fiat est en tête avec 116 points, devant Opel (84) et Ford (82).

# Championnat du monde de basketball à Manille

Il ne reste plus désormais que trois équipes, la Yougoslavie, l'URSS (tenante du titre) et le Brésil, qui puissent atteindre la finale du 8e championnat du monde, à Manille. Les Etats-Unis, en s'inclinant pour la deuxième fois depuis le début du tournoi, ont perdu virtuellement toute chance de s'adjuger l'une des deux places qualificatives. Au Coliseum de Quezon City, ils ont été battus par la Yougoslavie, victorieuse par 100-93 (48-41).

### LES USA «OUT»

La formation américaine, qui avait déjà perdu contre l'Italie, a en effet encore des rencontres extrêmement difficiles à son programme; notamment contre le Brésil (mardi) et, surtout, contre l'URSS, jeudi, Or, face aux Soviétiques qui ont manifesté une écrasante supériorité hier devant les Canadiens (107-85) on ne voit pas très bien comment les Américains pourraient éviter une troisième défaite. Et il leur faudra battre auparavant les Brésiliens, ce qui est loin d'être certain, compte tenu de la forme superbe affichée par les champions sud-américains.

Quoi qu'il en soit, l'équipe américaine a encore montré ses limites contre, il est vrai, une magnifique formation yougoslave qui avait à cœur de faire oublier la défaite subie en finale du tournoi olympique de Montréal. En réalité, il n'y a pas eu d'émotion dans ce match, contrôlé de bout en bout par Dalipagic, Slavanic, Kicanovic, Cosic, Jerkov et, plus tard, par Vilfan. Les Américains n'ont eu qu'une réaction, qui leur permit de prendre l'avantage à la 25e minute (53-52). Mais ce ne fut qu'un feu de paille.

### Résultats

POULE FINALE : URSS - Canada 107-85 (64-36); Italie - Australie 87-69 (44-35); Yougoslavie - Etats-Unis

100-93 (48-41). — CLASSEMENT : 1. Yougoslavie 4 matchs et 8 points; 2. URSS 3 et 6; 3. Brésil 3 et 6; 4. Italie 4 et 6; 5. Etats-Unis 3 et 4; 6. Australie 4 et 4; 7. Canada 3 et 3; 8. Philippines 2 et 2.

POULE DE CONSOLATION : République dominicaine - Corée du Sud 113-93 (50-44).

# Championnat de ligue A

Pully - Stade Français 83-82; SP Pregassona - Fribourg Olympic 102-90; Nyon - AS Viganello 116-113 après prolongations; Lignon Basket - Sportive Lugano 73-88; Vevey - SF Lausanne 89-79; Federale Lugano - Bellinzona 98-89.

### LIGUE NATIONALE B

Neuchâtel - Marly 91-77; Vernier - City Fribourg 110-79; Monthey - Reussbühl 76-93; Martigny - Renens 81-66; Muraltesse - Champel 97-79; Lemanica Morges - Sion 143-43.

### PREMIERE LIGUE NATIONALE

Versois - Cossonay 94-75; Lausanne Sports - Grand-Saconnex 75-109; Chêne - Perly 71-68; Lausanne Ville - Abeille La Chaux-de-Fonds 83-48; Yverdon - Yvonand 53-57; Prilly - Signal Bernex US 78-72; Saint-Othmar - Auvignier 62-69; Porrentruy - Birsfelden 46-141; Rio Lugano - Winterthur 99-74; Wetzikon - Lucerne 62-112; Saint-Paul - Meyrin 87-72.

### LIGUE NATIONALE FÉMININE

Espérance Pully - Fribourg Olympic 55-41; Baden - Nyon 44-53; Femina Berne - Plainpalais 84-39; Berne - Sierre 43-79; Muraltesse - Stade Français 52-48.

### Football

### Championnat suisse juniors interrégional A-1

GRUPE 1 : Etoile Carouge - Lausanne 1-3; Nyon - Servette 1-2; Fribourg - Martigny 1-1; Vevey - Young Boys 0-1; CS Chénos - Bienne 4-2; Neuchâtel Xamax - Berne 4-0; Granges - Sion 2-1

GRUPE 2 : Aarau - Wettingen 2-4; Amriswil - Lugano 1-1; Bellinzona - Emmenbrucke 5-3; Grasshoppers - St-Gall 1-0; Mendrisiostar - Zurich 0-0; Nordstern - Lucerne 4-3; Winterthur - Young Fellows 0-0.

### DANS LE JURA

DEUXIEME LIGUE : Allmendingen - Berthoud 1-1; Frutigen - Kirchberg 0-1; Heimberg - Schupfen 3-1; Helvetia - Langenthal 0-6; Laenggasse - WEF 2-2; Thoune - Ostermündigen 3-1; Aarberg - Porrentruy 2-2; Alle - Longeau 1-2; Boujean 34 - Aegerten 0-0; Courtemanche - Lyss 0-0; Gruntern - Moutier 1-2; Tramelan - Glovelier 1-1.

TROISIEME LIGUE : Aegerten - Etoile 2-1; Bienne - Anet 2-0; Madretsch - Azzurri 4-3; Port - Aarberg 2-2; Radelfingen - Orpund 0-0; Aurore - Lamboing 1-2; Perles - Mâche 2-3; Sonceboz - Longeau 2-0; USBB - Corgémont 1-3; Reconvilier - Le Noirmont 0-0; Courtételle - Moutier 3-5; Les Breuleux - Baccourt 3-1; Rebeuvelier - Bévillard 3-1; Courfaivre - Court 1-0; Grandfontaine - Courgenay 0-0; Cornol - Bure 4-0; Fontenais - Bonfol 1-3; Delémont - Vicques 4-1; Boncourt - Courrendlin 2-2.

JUNIORS INTERS A 2 : Audax - La Chaux-de-Fonds 2-1; Biberist - Subingen 4-0; Bumpliz 78 - Corcelles 2-3; Berthoud - Langenthal 4-1; Delémont - Moutier 4-1; Soleure - Porrentruy 2-0; Worb - Balsthal 7-1.

JUNIORS INTERS B 1 : Young Boys - La Chaux-de-Fonds 9-1; Bienne - Kirchberg 9-1.

JUNIORS INTERS B 2 : Aegerten - Biberist 1-4; Langenthal - Bienne II 4-0.

### AVEC LES JUNIORS DU FC LA CHAUX-DE-FONDS

Inter A 2 : Audax - La Chaux-de-Fonds 2-1. - Inter B1 : Young Boys - La Chaux-de-Fonds 9-1. - Inter C1 : La Chaux-de-Fonds - Moutier 2-1. - D talents : Aarau - La Chaux-de-Fonds 0-5. - EA talents : Aarau - La Chaux-de-Fonds 3-5. - EB talents : Aarau - La Chaux-de-Fonds 0-2.

# Défaites du Judo-Club chaux-de-fonnier

Pour cette première rencontre du 2e tour, le Judo Club de La Chaux-de-Fonds s'est incliné par deux fois, face à Morges et Galmiz. Résultats :

Judo-Club La Chaux-de-Fonds - Judo-Club Morges, 2 à 8. (5-35) Pt valeurs. Veusen F. bat Droz M. par ippon; Coutaz Ph. bat Droz P.-Y. par yuko; Gozel Ph. bat Sapin J. par yuko; Saugy R. bat Chetelat D. par ippon; Viret G. bat Gigon A. par ippon;

Judo-Club La Chaux-de-Fonds - Judo-Club Galmiz 2 à 8. (10-37) Pt

valeurs. Scherz bat Marmet J.-P. par ippon; Droz P.-Y. gagne par fusen-gashi; Jakob bat Pfister M. par ippon; Morgenegg bat Gozel P. par waazari; Biedermann bat Gigon A. par ippon.

La Chaux-de-Fonds alignait : Marmet J.-P.; Droz M.; Droz P.-Y.; Pfister M.; Gozel Ph.; Chetelat D.; Gigon A.; (R.A.)

### Karaté

### Du bronze pour la Suisse aux championnats d'Europe

La Suisse a conquis la médaille de bronze par équipes aux championnats d'Europe, à Belgrade. — Les résultats : Par équipes, 1. Yougoslavie; 2. RFA; 3. Suisse et Italie.

# Championnats du monde d'haltérophilie à Gettysburg Terrible lutte, Rigert et Milser s'imposent

La lutte, d'une extrême intensité, que se sont livrée les deux Soviétiques David Rigert et Serge Arakelov, chez les lourds, et la victoire de l'Allemand de l'Ouest Rolf Milser dans la catégorie des 90 kg., ont été les faits dominants de la 4e journée des championnats du monde, à Gettysburg.

Pour souffler finalement la médaille d'or à son compatriote, le « roi David » a dû puiser dans ses dernières ressources. Il avait pris 2,5 kg. de retard sur Arkelov à l'arraché. A l'épaulé-jeté, les deux hommes réalisaient d'entrée 210 kg. Au deuxième essai, ils manquaient tous deux 217,5 kg. A la troisième tentative, Arakelov parvenait à épauler et à jeter ce poids. Rigert faisait alors poser la barre à 220 kg. Le Soviétique a toujours jeté ce qu'il a épaulé. Mais cette fois, sa tâche ne semblait pas facile. Pourtant, il devait réussir. Grâce à une énergie indomptable, les muscles bandés au maximum, Rigert, follement encouragé par le public, a épaulé difficilement mais jeté plus aisément les 220 kg. qui ont fait de lui le champion du monde de la catégorie. Les deux Soviétiques ne devaient pas en rester là. Ils demandèrent tous deux à s'attaquer au record du monde de l'épaulé-jeté (225 kg) de leur compatriote Vladimir Kononov. Ils échouèrent de peu à 225,5 kg.

### LE POIDS DU CORPS DÉCISIF

Finalement, Rigert et Arakelov ont terminé tous deux avec un total de 390 kg. Rigert fut couronné champion du monde grâce à son poids du corps plus faible.

La victoire de Rolf Milser chez les 90 kg. a été accueillie avec un tonnerre de bravos par les connaisseurs. L'Allemand de l'Ouest (27 ans) était depuis de nombreuses années un habitué des places d'honneur mais il n'avait jamais jusqu'ici remporté un titre mondial.

### Résultats

90 kg. : 1. Rolf Milser (RFA) 377,5 kg. (162,5 et 215); 2. Gennadi Bessonov (URSS) 375 (165 et 210); 3. Ferenc Antalovics (Hon) 367,5 (165 et 202,5); 4. Andon Nikolov (Bul) 365 (170 et 195); 5. Gyoergy Rehusz-Uzor (Hon) 362,5 (165 et 197,5). — Arraché : 1. Andon Nikolov (Bul) 170; 2. Gyoergy Rehusz-Uzor (Hon) 165; 3. Ferenc Antalovics (Hong) 165. — Epaulé-jeté : 1. Rolf Milser (RFA) 215; 2. Gennadi Bessonov (URSS) 210; 3. Ferenc Antalovics 202,5. — 100 kg. : 1. David Rigert (URSS) 390 (170 et 220); 2. Serguei Arakelov (URSS) 390 (172,5 et 217,5); 3. Manfred Funke (RDA) 367,5 (167,5 et 200); 4. Alberto Blanco (Cuba) 362,5 (162,5 et

### Motocyclisme

### TRIAL NATIONAL DE ROGGENBOURG Titre suisse au Jurassien Guedou Linder

En remportant la dernière épreuve du championnat suisse de trial, le Delémontain Guedou Linder s'est du même coup adjugé le titre de champion helvétique 1978. Dans cette ultime manche, les trialistes de Delémont ont réalisé l'exploit de raffer les trois premières places. Derrière Guedou Linder, Marcel Wittemer prend la deuxième place et Fabio Baratti est troisième. — Résultats :

1. Guedou Linder, Delémont (Montesa) 71 points; 2. Marcel Wittemer, Delémont (Bultaco) 96 points; 3. Fabio Baratti, Delémont, 110 points; 4. Bernard Basset, Genève (Montesa) 113 points; 5. Walter Frei, Thalwil (Montesa) 121 points; 6. Beat Montanus, Frauenfeld (Montesa) 124 points; 7. Gottfried Linder, Steffisbourg (Bultaco) 128 points.

CLASSEMENT FINAL DU CHAMPIONNAT SUISSE DE TRIAL : 1. Guedou Linder, Delémont, champion suisse 1978; 2. Marcel Wittemer, Delémont; 3. Fabio Baratti, Delémont; 4. Gottfried Linder, Steffisbourg; 5. Bernard Basset, Genève; 6. Beat Montanus, Frauenfeld.

### Volleyball

### Championnat suisse de ligue nationale A

Après deux journées de championnat, Chénos Genève et Bienne occupent la première place du classement de ligue nationale A. — Résultats :

Naefels - Volero Zurich 2-3; Star Onex - Chénos 0-3; Uni Bâle - Servette 2-3; Spada Academica Zurich - VBC Bienne 1-3. — CLASSEMENT (deux matchs) : 1. Chénos 4 points (6-0); 2. Bienne 4 points (6-3); 3. Uni Bâle, Servette et Volero 2 points; 6. Spada Academica 2 points; 7. Naefels 0 point; 8. Star Onex 0 point. LIGUE NATIONALE A FEMININE : Uni Lausanne - Uni Bâle 1-3; Bâle VB - Lausanne VBC 3-1; BTV Lucerne - STV Saint-Gall 3-0; Spada Academica - VBC Bienne 2-3. — CLASSEMENT (deux matchs) : 1. Uni Bâle 4 points (6-1); 2. Bâle 4 points (6-2); 3. Bienne 4 points (6-4); 4. Lucerne et Spada Academica 2 points; 6. Lausanne VB et Uni Lausanne, St-Gall 0 point.

### Tennis

### COUPE DAVIS

### Grande-Bretagne et USA qualifiés

Il y aura un nouveau détenteur de la Coupe Davis cette année puisque l'Australie, tenante du trophée, a été éliminée par la Grande-Bretagne. L'équipe britannique, contre toute attente, a en effet gagné les deux premiers simples et le double sur les courts synthétiques du Crystal Palace de Londres, assurant sa qualification pour la finale pour la première fois depuis 1937.

Les Suédois Bjorn Borg et Ove Bengtsson, malgré une très bonne résistance, n'ont pu empêcher les Etats-Unis de remporter le double. Bob Lutz et Stan Smith ont dû « batailler » durant cinq sets pour venir à bout de la paire suédoise sur le score de 2-6, 6-3, 3-6, 7-5, 6-3 et permettre aux USA de mener par 2-1.

Sans attendre le dernier simple de la demi-finale qui les opposait à la Suède, à Goeteborg, les Etats-Unis se sont qualifiés pour la finale grâce à Arthur Ashe qui, dans le troisième simple, n'a laissé aucune chance à Kjell Johansson. Dans le quatrième simple, Bjorn Borg, pour l'honneur a pris le meilleur sur Vitas Gerulaitis par 6-3, 6-1.

Tony Trabert a ajouté que le lieu de la finale Etats-Unis - Grande-Bretagne n'était pas encore fixé mais que le match se déroulerait en tout cas aux Etats-Unis.

### Succès biennois

La Tchecoslovaque Hanna Mandlikova et la Bienneoise Christiane Jolissaint ont remporté la finale du double dames du Grand Prix de Madrid, en battant Ina Budaroya et Iris Riedel (Tchécoslovaque, RFA) par 6-3, 6-2.

### Handball

### Zofingue battu en Coupe d'Europe

La TV Zofingue a perdu son match aller des seizièmes de finale de la Coupe d'Europe. A Zofingue, devant 1150 spectateurs, Zofingue s'est incliné par 14-16 (7-8) face au VSZ Kosice, qui s'alignait avec quatre internationaux. Les chances des champions suisses de passer le cap des seizièmes de finale sont désormais plus que minimes. Le match retour aura lieu le 15 octobre, en Tchécoslovaquie.

### Championnat suisse de ligue nationale A

Amicitia Zurich - TV Suhr 21-16; TV Soleure - Grasshoppers 18-23; Pfadi Winterthur - TV Emmenstrand 22-17; Yellow Winterthur - BSV Berne 16-19. — CLASSEMENT : 1. BSV Berne 2 matchs et 4 points; 2. Pfadi Winterthur 2 et 4; 3. Grasshoppers 2 et 4; 4. TV Zofingue 1 et 2; 5. TV Suhr 2 et 2; 6. Amicitia Zurich 2 et 2; 7. Saint-Otmar de Saint-Gall 1 et 0; 8. Yellow Winterthur 2 et 0; 9. TV Emmenstrand 2 et 0; 10. TV Soleure 2 et 0

Voir autres informations sportives en page 18

**Office des faillites de La Chaux-de-Fonds**

**ENCHÈRES PUBLIQUES  
D'IMMEUBLE LOCATIF**

Rue de la Charrière 87 - 87 a à La Chaux-de-Fonds

Le **vendredi 13 octobre 1978, à 15 heures**, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 3, salle d'audiences, 3e étage, l'Office des faillites sousigné procédera à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous désigné, dépendant de la succession répudiée de Serge-Boris Némitz, quand vivait notaire à La Chaux-de-Fonds, à savoir :

**CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS**

**Article 11863**, rue de la Charrière, bâtiment place-jardin de 1823 m<sup>2</sup>  
Subdivisions :  
plan folio 84, No 451, habitation 523 m<sup>2</sup>  
No 452, place-jardin 1300 m<sup>2</sup>

L'immeuble locatif formant l'article 11863 construit en 1969, est situé à l'est de la ville de La Chaux-de-Fonds. Ce bâtiment de construction moderne avec deux entrées principales et ascenseurs, comprend au total 46 studios ainsi que 33 appartements de 2 et 3 pièces, répartis par entrée sur 6 étages, rez-de-chaussée et sous-sol ; les studios comprennent chacun : une cuisinette et salle de bain avec baignoire, lavabo, WC ; les appartements de 2 pièces comprennent un hall, 2 chambres avec parquet, une cuisine, salle de bain avec baignoire, lavabo, WC et armoires ; les appartements de 3 pièces ont le même équipement que les 2 pièces.

Parmi les locaux communs aux sous-sols, l'immeuble comprend en particulier : les caves ; une chaudière combinée avec production d'eau chaude et deux citernes à mazout de 30 000 litres chacune, ainsi que deux lessiveries agencées.

**Estimation cadastrale (1973)** Fr. 2 550 000.—  
**Assurance incendie** Fr. 2 210 000.— + 50 %  
**Estimation officielle** Fr. 2 750 000.—

Pour une désignation plus complète de l'immeuble, on se réfère au Registre foncier, dont un extrait est déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés.

Les conditions de vente et l'état des charges seront déposés à l'Office des faillites de La Chaux-de-Fonds où ils peuvent être consultés dès le 25 septembre 1978.

La vente de l'immeuble en bloc, sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement.

Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Visites du bâtiment sur rendez-vous, renseignements auprès de l'Office des faillites, tél. (039) 22 54 64.

La Chaux-de-Fonds, le 25 septembre 1978.

Office des faillites La Chaux-de-Fonds  
Le préposé : J.-P. Gailloud



**CRESSIER (NE)**

A vendre

**villa moderne**

5 1/2 pièces, terrasse couverte, jardin aménagé, garage. Situation tranquille à 5 minutes du centre.

Prix : Fr. 288.000.—

Adresser offres sous chiffre 09-9213, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

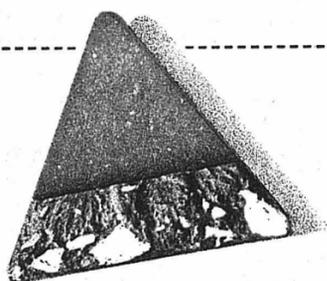
**Fabrique de boîtes**

**J. BEINER Saint-Imier**

engage tout de suite ou à convenir

**personne qualifiée**

pour le contrôle, le visitage, pose de glace, etc. capable de travailler de manière indépendante et prendre sous sa responsabilité ce petit département.



Rien de tel pour arrondir les angles.  
**Toblerone.**  
Le meilleur triangle à la ronde.

**Une économie d'énergie et d'argent**

**HALTE**

**aux courants d'air et au froid!**



**Gardez la chaleur à l'intérieur.**

**Plaques réfléchissantes pour niches de radiateurs.** 50 x 50 cm, Styropor, revêtues d'aluminium. 4 plaques **13.—**

**Bourellet en PVC autocollant, gris.** Ne s'altère pas, étanche à l'eau. Longueur 6 m, épaisseur 4 mm. Largeur 9 mm **2.50**  
Largeur 15 mm **3.30**

**Bandage isolant** en mousse de polyéthylène de 3 mm d'épaisseur, 5 x 250 cm. Pour isoler les conduites d'eau et de chauffage. **-.65**

**Bourellet de caoutchouc profilé,** autocollant, gris, pour les plus hautes exigences. Inusable, très élastique, ne s'altère pas et résiste à la lumière. Protection optimale contre les courants d'air, la poussière et le bruit grâce aux rainures dans le caoutchouc. Largeur 9 mm, épaisseur 3 mm. 6 m **4.50**  
25 m **18.—**

**Ruban de mousse** autocollant, blanc, longueur 10 m, largeur 1 cm, épaisseur 3,5 mm. **-.90**

**Ruban en polyéthylène** autocollant, blanc. Ne jaunit pas et ne s'altère pas. Longueur 10 m, largeur 1 cm, épaisseur 3 mm. **2.—**

**Brosse pour bas de porte,** longueur 1,1 m, blanche ou brune. **9.50**

**MIGROS**

**Do it yourself**

Av. Léopold-Robert 79

**ALFA ROMEO 1600 Super Nuova** 2900 km., 1978. Agence A a R m 2 ch. ar s Tél. 9 42 Tél. 98 68.

**FORD 1600** 29 000 km. (inter). 20 000 km.

**RENAULT 1600 TS** 10 000 km. 10 000 km.

**Nous recherchons d'urgence**

des voitures de toutes marques, usagées mais bien conservées, pour faire face ou succès foudroyant que nous connaissons nos occasions avec garantie 100%.

**Dorénavant vous recevrez encore plus d'argent pour un échange de votre voiture contre une VW ou une Audi!**

Des demain, confiez-nous votre voiture pour une évaluation. Contrôlez attentivement ce que nous vous en offrons contre une nouvelle Fiat Derby, Golf, Passat, Scirocco, Audi 80 ou Audi 100. Vous n'en revendrez pas!

**Profitez de l'occasion!**

En route pour le grand échange VW/Audi avant les vacances!

**SPORTING GARAGE**  
CARROSSERIE - J.-F. STICH  
Crêts 90 - Tél. (039) 23 18 23 - La Chaux-de-Fonds

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL » 3

Jean-Pierre SIDLER

**La Roche-aux-Vierges**

Editions Typofset

Enfin restauré, Vincent venait d'entrer dans la chambre. Lui aussi était un enfant du pays. Il n'avait quitté la maison que pour accomplir son service militaire. Tout, chez lui, trahissait son appartenance à la montagne : un corps musclé, des gestes lents, mesurés, un visage rond, rougi par le vent et par le froid, un œil vif, habitué aux larges horizons. Il avait cependant un handicap : depuis quelques années, il tirait la jambe gauche — un accident, bêtement arrivé en débardant du bois, un genou écrasé. Mais cela ne l'empêchait pas de parcourir monts et vaux. La preuve ! Dix kilomètres de marche sur un chemin difficile ne l'avaient pas effrayé ce jour même.

— Que cherches-tu là ? demanda-t-il.  
— Rien de bien précis !... Au juste, je n'en sais rien moi-même.  
— Dis-moi plutôt la vérité. Tu t'ennuyais !...

Comme tu vois, je n'ai fait aucune mauvaise rencontre.

Il parlait calmement. La longue et pénible randonnée dans la nuit, sur le chemin raviné et enseveli sous la neige, l'avait épuisé. Mais son regard révélait la satisfaction du retour dans son foyer.

— Comment est-ce allé ? s'enquit Espérance.  
— Oh !  
— C'est-à-dire ?  
— L'Evêque a lâché, lui aussi.

« L'Evêque » n'était bien sûr que le surnom attribué à un habitant de la montagne. Une fantaisie de gamins, en classe. Un surnom qui, par la suite, lui était resté collé à la peau.

— Comment ! lui aussi ? Sont-ils donc tous de la même trempe ? Pourtant, lui n'a pas eu de dégâts, ce dernier été ! Pourquoi a-t-il capitulé ?

— La corruption ne connaît pas de classe. Tu vois, elle atteint même les plus humbles.

— Mais toi, tu n'as pas cédé ?  
— Douterais-tu encore de moi ?... La reddition de l'Evêque ne m'a pas étonné. A la dernière séance déjà, il ne montrait plus la même ardeur pour défendre notre position. Je le lui avais fait remarquer, peut-être à tort. Aujourd'hui, il me déconseillait, même de vouloir persister... Nous serons bientôt seuls à tenir tête. Mais cela n'aura aucune importance ; nous serons toujours deux pour lutter ! N'est-ce pas ?

Il s'approcha de sa femme, l'embrassa sur

la joue et entoura ses épaules de son bras protecteur. Elle le regarda, tendrement, avec ses grands yeux bleus, éclatant d'une seconde jeunesse et d'une confiance qui en disait long sur leur entente. Eh ! oui, que cela n'étonne point : ils s'aimaient encore comme au premier jour. La montagne avait su préserver leur amour ; mieux, elle l'avait purifié. Rien n'avait pu saper leur entente depuis que leurs cœurs avaient battu à l'unisson, un soir de fête, en dansant sous les érables du Tourvent.

— Que lui ont-ils donc promis pour qu'il abandonne sa terre ? reprit-elle.

Elle parlait de l'Evêque, naturellement. Il y avait si peu de temps qu'il était monté à leur domicile pour discuter farouchement de ce problème qu'elle avait quelques doutes à dissiper.

— Le poste de garde-police. L'actuel fonctionnaire a atteint l'âge de la retraite.

— Et sa chère liberté ? Ses journées entières à taper le carton avec les copains ? C'en sera fini ! Y a-t-il pensé ? Encore une maison de plus qui tombera en ruine. Si nos ancêtres voyaient cela, ils n'en seraient pas fiers. Ce n'est pas eux qu'on aurait chassés de leur terre. Eux qui ont construit des kilomètres de chemin et de murs à la sueur de leur front, portant le plus souvent les pierres sur leur dos... Et l'on nous dit aujourd'hui de tout abandonner ! N'est-ce pas comme si l'on nous demandait de renier nos père et mère, qui ont

fait de cette montagne sauvage un paisible pâturage ? Plutôt mourir que de suivre l'exemple de l'Evêque. Qu'en penses-tu ?

— Il ne sera nullement nécessaire de mourir. Aucune loi ne peut nous contraindre à quitter ce sommet. Comme il appartenait à nos ancêtres autrefois, il est devenu notre héritage de plein droit.

D'une cohésion d'esprit aussi parfaite ne pouvait naître qu'une nouvelle foi en l'avenir. Et le seul moyen honnête de rendre hommage aux prédécesseurs ne résidait pas ailleurs que dans la volonté louable de refuser toute immixtion étrangère.

— Et les gens du Tourvent ? Que pensent-ils ? Eux aussi, à l'origine, étaient farouchement opposés au projet.

— Que veux-tu ! Quand des intérêts personnels sont en jeu !... Le commerce domine les sentiments... Non, ce sont les habitants d'aujourd'hui qui ne devaient pas se désolidariser. Les vieilles rancunes ont favorisé, là encore, l'éclatement.

— Etaient-ils présents, aujourd'hui ?

— Naturellement ! La salle était comble. C'était le temps idéal pour ce genre de réunion. Mais aucun ne m'a soutenu. Je les crois maintenant jaloux de voir que nous ne nous sommes pas laissés intimider. Eux prétendent qu'ils n'ont capitulé qu'en raison des ravages causés à leurs cultures ! Après tout, c'est encore possible.

(A suivre)

# Le Tour de Lombardie, cette finale à quitta ou double... Moser gagne devant Johansson et Hinault

Francesco Moser a tout gagné et Hinault a perdu l'envie de venir courir en Italie. C'est un peu l'impression et surtout la morale, pas très morale on va le voir, qui se dégage à l'issue du Tour de Lombardie, remporté par Moser, devant le Suédois Bert Johansson et Bernard Hinault. Ce Tour de Lombardie, qui clôture tous les ans la saison des classiques et que les Italiens appellent, grâce à la qualité de son parcours, « le championnat du monde d'automne », constituait une finale à quitta ou double entre l'Italien et le Français pour l'attribution du trophée du super-prestige, généralement considéré comme un officieux championnat du monde par points.

### HINAULT ACCUSE...

A l'issue de Blois-Monthéry dimanche dernier, où Hinault n'avait pas quitté la roue de Moser, le Français menait toujours et se proposait de l'emporter sur les routes lombardes. Avec quelques appréhensions toutefois. Avant le départ il avouait : « Je suis confiant, mais je crains un peu les Tiffosi ».

Les craintes de Hinault étaient à moitié justifiées. Les Tiffosi ne l'ont pas gêné, encore qu'il fut victime de deux chutes sans gravité dans la montée d'Intelvi. Mais il y eut pire d'après lui : « Dans la descente vers Côme, on a essayé de me « balancer » plusieurs fois pour que je ne reste pas dans la roue de Moser... ». Qui ? Hinault ne veut pas livrer de nom. Moser lui-même ? « Non, il est trop intelligent pour prendre lui-même ce risque ».

Pourtant, l'Italien, qui allait ensuite remporter nettement le sprint et du même coup le super-prestige, objet de leur convoitise commune, ne disposait d'aucun équipier dans le groupe des neuf coureurs qui s'était formé en tête pour l'explication finale... En tout cas, Hinault prononçait quelques paroles lourdes de menaces. « Moser est un grand coureur, mais un jour je l'aurai ».

Et les autres, ceux qu'il accuse sans les nommer ? « Ça se paiera tôt ou tard ». Qu'en sera-t-il une fois que la colère du coureur breton sera tombée ? Sera-t-on ramené à l'époque où Anquetil et Geminiani devaient faire le coup de poing avec les supporters dans le Tour d'Italie ? C'est d'ailleurs depuis ce temps-là que les coureurs Français ne disputent plus le Giro.

Pour en savoir plus, il faudra atten-

dre que les esprits se calment et pour le moment, reste la course. Pendant 200 km. Hinault ne quitta pratiquement pas la tête du peloton que les deux côtes qui dominent le lac de Côme avaient rapidement effiloché.

Au début du Paso d'Intelvi, à 55 km. de Côme, boucle escarpée au-dessus d'Argegno, Perletto avait attaqué et seize hommes — parmi lesquels tous les favoris — s'étaient retrouvés en tête : Moser, Hinault, Johansson, Panizza, Saronni, Sefton, Zoetemelk, Pollettier, Baronne, Baronchelli, Visentini, Vandi, Chassang, Cerutti et de Muynck. Il fallait alors attendre la longue descente vers l'arrivée, où Hinault ne put rester dans la roue de Moser comme il le fit depuis Blois dimanche dernier. Dans Côme, Moser vira en tête à 300 mètres de la ligne et s'imposa nettement.

Avec cette nouvelle classique à son palmarès (il avait déjà gagné en 1975), l'Italien remporte donc un super-prestige qui atténue un peu la déception de cette deuxième place du championnat du monde derrière Gerrie Knetemann, sur le circuit du Nurburgring.

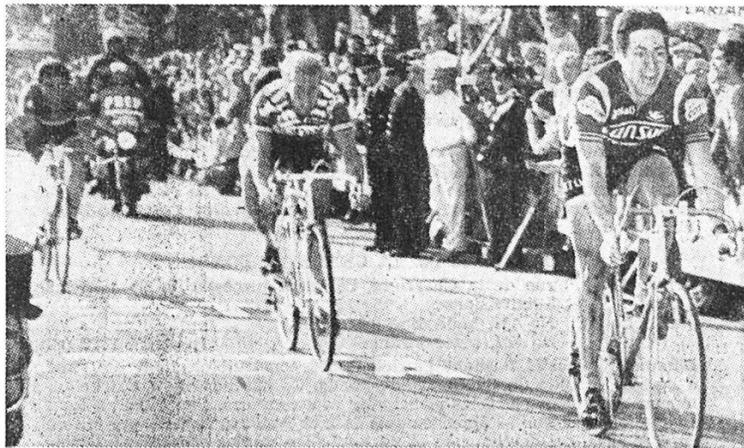
### RÉSULTATS

- 1. Francesco Moser (It) les 266 km. en 6 h. 48' (moyenne : 39,213) ; 2. Bert Johansson (Sd) ; 3. Bernard Hinault (Fr) ; 4. Vladimiro Panizza (It) ; 5. Alfio Vandi (It) ; 6. G. B. Baronchelli (It) ; 7. Joop Zoetemelk (Ho) ; 8. Roberto Cerutti (It), tous même temps ; 9. Johan de Muynck (Be) à 8" ; 10. Michel Pollettier (Be) à 3'10" ; 11. Giuseppe Saronni (It) à 3'48" ; 12. Clyde Sefton (Aust) à 5'04" ; 13. Jean Chassang (Fr) même temps ; 14. Claudio Corti (It) ; 15. Giuseppe Perletto (It) même temps ; 16. Nilsson (Sd) à 5'04" ; 17. Visentini

- (It) à 9'02" ; 17. Conti (It) à 10'54" ; 19. D'Archangelo (It) même temps ; 20. Fabbri (It) à 12' ; Puis : 22. Gody Schmutz (S) à 12' ; 26. Bruno Wolfer (S) à 15'20.

### CLASSEMENT FINAL DU TROPHÉE SUPER-PRESTIGE 1978

- 1. Francesco Moser (It) 323 pts ; 2. Bernard Hinault (Fr) 305 ; 3. Joop Zoetemelk (Ho) 184 ; 4. Gerrie Knetemann (Ho) 168 ; 5. Jan Raas (Ho) 140 ; 6. Henrie Kuiper (Ho) 122 ; 7. Roger de Vlaeminck (Be) 109 ; 8. Michel Pollettier (Be) 108 ; 9. Josef Bruyère 103 ; 10. G. B. Baronchelli (It) 96.



L'Italien Moser n'a laissé aucune chance à ses rivaux lors du sprint final. (bélino AP)

### Le record de la course A Travers Lausanne est tombé

## Zoetemelk gagne pour la quatrième fois



Zoetemelk en plein effort. (ASL)

Pour la quatrième fois consécutive, le Hollandais Joop Zoetemelk a remporté la course de côte A Travers Lausanne qui, comme d'habitude, s'est courue en deux manches sur une distance de 5 km. 150 pour 265 mètres de dénivellation. Comme en 1976 et en 1977, le Néerlandais s'est adjugé les deux manches. Le Français Bernard Hinault, qui lui avait concédé 14" dans la course en ligne (qu'il avait terminée en sixième position) a comblé une partie de son retard contre la montre par rapport à tous ses rivaux. Il n'a cependant pas été en mesure d'inquiéter Zoetemelk, qui l'a finalement relégué à 34" sur l'ensemble des deux manches.

Crédité d'un temps total de 22'09"2, Zoetemelk a établi un nouveau record de l'épreuve. Le précédent record était toujours détenu par Eddy Merckx avec 22'10" depuis 1972.

### CLASSEMENT FINAL

- 1. Joop Zoetemelk (Ho) 22'09"2 (nouveau record) ; 2. Bernard Hinault (Fr) 22'43"8 ; 3. Giuseppe Perletto (It) 22'

- 53"1 ; 4. Ferdinand Julien (Fr) 23'09"8 ; 5. Johan Demuynck (Be) 23'10"7 ; 6. Josef Fuchs (S) 23'12"5 ; 7. Francisco Galdos (Esp) 23'20"9 ; 8. Godi Schmutz (S) 23'39"8 ; 9. Daniel Gisiger (S) 23'41"1 ; 10. Bruno Wolfer (S) 23'50"2 ; 11. Mariano Martinez (Fr) 23'54"2 ; 12. Gilbert Chaumaz (Fr) 24'05"2 ; 13. Ueli Sutter (S) 24'31"9 ; 14. Patrick Mauvilly (Fr) 24'42"2 ; 15. Josef Wehrli (S) 24'42"6.

- Juniors : 1. Niki Ruttimann (Untereggen) 12'03" ; 2. Hubert Seiz (Arbon) à 2" ; 3. Daniel Wyder (Zurich) même temps ; 4. Thomas Muller (Bâle) à 14" ; 5. Julius Thalmann (Pfaffnau) ; 6. Claude Jenny (Lausanne) même temps. Amateurs : 1. Martin Schierle (Coire) 12'12"00 ; 2. Paul Graf (Diepoldsau) 12'12"04 ; 3. Ivano Carpentari (Berne) 12'12"06 ; 4. Juerg Stalder (Zweissimmen) 12'12"09 ; 5. Hansruedi Siegrist (Niederschlerli) 12'12"10.

- Amateurs élite : 1. Beat Brey (Saint-Gall) 11'28" ; 2. Eric Jagsch (Aut) même temps ; 3. Daniel Muller (Oberentfelden) 12'03" ; 4. Francis Castin (Fr) 12'09" ; 5. Michel Guillet (Carouge) 12'11".

City Extra, Fr. 10'945.-

L'équipement supplémentaire de la City Extra et de la Kadett Extra à 4 portes :

- Lave/essuie-phares ● Signal d'alarme acoustique pour phares
- Rétroviseur extérieur réglable de l'intérieur ● Jantes sport à quatre rayons avec pneus à ceinture d'acier ● Volant sport rembourré à quatre rayons ● Baguettes latérales revêtues de caoutchouc

Kadett Extra 4 portes, Fr. 11'545.-

Opel Kadett. La reine des compactes.

Y compris : ● Lave-glace électrique avec essuie-glace intermittents ● Signal d'alarme acoustique pour phares ● Rétroviseur extérieur réglable de l'intérieur ● Jantes sport à quatre rayons avec pneus à ceinture d'acier ● Volant sport rembourré à quatre rayons ● Baguettes latérales revêtues de caoutchouc ● Lave et essuie-glace sur la lunette arrière

**Kadett EXTRA**

Un équipement Extra. Un prix Extra.

Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres. Sur demande: la boîte automatique GM. Crédit ou leasing et assurances réparations auprès de la GMAC Suisse SA.

McCann

La Chaux-de-Fonds Garage du Collège, Maurice Bonny S.A.; Le Locle Garage du Rallye; St-Imier Garage R. Gerster; Les Verrières Garage-Carosserie Franco-Suisse et les distributeurs locaux à La Sagne Garage de la Vallée - Sonceboz Garage P. Hürzeler - Couvet Garage et Carrosserie P. Currit

# TOM et JERRY



# Le championnat suisse de hockey est total avec l'entrée en lice de la ligue B

## Bienne et Langnau toujours en tête en ligue A

### les Chaux-de-Fonniers sur la trace de Berne!

#### Les deux clubs neuchâtelois de ligue B ratent leur entrée

Cette deuxième journée du championnat de ligue A s'est soldée par les résultats attendus. Berne qui recevait Arosa, n'a pas manqué l'occasion qui lui était offerte de récolter les deux points. Cela n'a pas été tout seul d'ailleurs car, pour avoir cru trop vite à leur succès, les Bernois qui menaient par 4-0, on vu revenir Arosa à 4-3. Une leçon à retenir. A Sierre, Bienne a lui aussi été sérieusement accroché avant de s'imposer par un tout petit but d'écart. Ce n'est qu'au cours du second tiers-temps que la marque a été ouverte par Latinovich, mais Krupicka remettait les équipes à égalité. Lott et Lindberg creusaient alors l'écart, mais Sierre rétablissait l'équilibre par Krupicka et Debons et ce n'est qu'à deux minutes de la fin que Bienne arrachait la victoire par Conte. A Lausanne, Langnau s'est imposé, malgré une très belle résistance des Vaudois. Ces derniers auraient peut-être été à même de s'imposer s'ils avaient cru plus rapidement à leur chance. Enfin, à La Chaux-de-Fonds, Kloten s'est incliné devant un adversaire volontaire et sans point faible. (Lire ci-dessous le récit de ce match). Les valeurs ont donc été respectées, mais les résultats prouvent que les équipes se tiennent de près, le plus grand écart n'excédant pas quatre buts!

En ligue nationale B, les deux clubs neuchâtelois se sont inclinés. Certes ils évoluaient au dehors, mais on attendait mieux de Fleurier à Dubendorf. Neuchâtel, pour sa part, a mené à la marque à Lugano, 2-1, avant d'encaisser quatre buts dans le dernier tiers-temps. Il s'agit peut-être là d'un manque de physique, alors rien n'est perdu... A relever dans ce groupe le succès d'Ambri-Piotta à Sion (9-2) et la défaite de Genève-Servette à Davos par 8-4, tandis que Zoug s'imposait, chez lui, devant Villars et que Zurich partageait les points à Fribourg.



Sur sa patinoire et devant 7000 spectateurs, Lausanne s'est incliné devant Langnau. Le gardien de Langnau, Grubauer, est ici aux prises avec Ticozzi. (ASL)

#### Match passionnant et d'une rare intensité, samedi aux Mèlèzes

## La Chaux-de-Fonds - Kloten 6 à 3 (1 à 0, 4 à 1, 1 à 2)

Glacé en très bon état, 3500 spectateurs. — KLOTEN : Schiller ; Wick, Wettenschwiler ; Ruf, Gassmann ; Wager, Nussbaumer, Wittwer ; Bartschi, Schlagenhaut, U. Lautenschlager ; Ruger, O'Brien, B. Lautenschlager. — LA CHAUX-DE-FONDS : Schlaefli ; Cusson, Leuenberger ; Sgualdo, Girard ; Neining, Gosselin, Piller ; Dubois, Turler, Von Gunten ; Willmann, Courvoisier, Yerli (Mayor). — ARBITRES : MM. Fatton (chef), Odermatt et Ehrensperger, pas toujours bien inspirés dans leurs décisions. — BUTS : 17' Neining (sur passe de Piller) 1-0 ; 21' Schlagenhaut (renvoi) 1-1 ; 22' Dubois (Turler) 2-1 ; 24' Neining (Piller) 3-1 ; 26' Courvoisier (Willmann) 4-1 ; 28' Piller (Neining) 5-1 ; 49' Gosselin (Neining) 6-1 ; 52' Ruger (tir de loin) 6-2 ; 58' Bartschi (O'Brien) 6-3. — PÉNALITÉS : 4 X 2', 1 X 5' plus 10' à Wittwer pour Kloten ; 2 X 2' et 1 X 5' pour La Chaux-de-Fonds.

#### QUEL RYTHME

Cette rencontre allait être marquée par une rapidité d'action qui ne prit fin qu'avec le match. Dès l'engagement les attaquants se ruèrent sous les buts adverses, mais ils se repliaient également avec rapidité, tant et si bien qu'il fallait de réels exploits pour être

en position de tir favorable. Si les actions dangereuses se multipliaient pour le plus grand plaisir des spectateurs, les gardiens se montraient intraitables, Schiller égalant le très brillant Schlaefli. C'est ainsi que des chances de buts de Dubois, ou encore un brillant solo de Cusson n'apportaient aucun but. Il

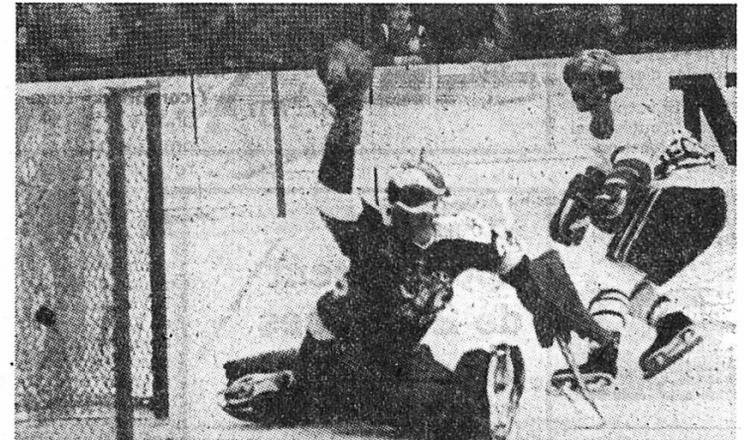
en était d'ailleurs de même pour Kloten car Lautenschlager, seul, ne pouvait battre le gardien chaux-de-fonnier. Il fallait en fait attendre la 17e minute pour assister à l'ouverture de la marque par Neining, servi « sur un plateau » par Piller. On devait en rester là pour ce premier tiers-temps

préservant des charges... Gosselin, sur un service de Neining, allait toutefois être en mesure de porter le résultat à 6 - 1

Kloten tentait alors une dernière réaction, mais le cœur n'y était plus. Certes les « Aviateurs » marquaient encore deux buts, mais jamais la victoire ne devait être remise en question.

#### LEÇON APPRISE A LA LETTRE

Ce succès doit être associé aux directives de Francis Blank, même si il est celui de toute l'équipe groupée



Neining marque, malgré le gardien Schiller. (photo Schneider)

#### UNE PÉRIODE DE RÊVE

Il y a bien longtemps que nous n'avions assisté à un spectacle tel que celui de la 2e période. Les hommes de Blank — il avait modifié très astucieusement sa formation en alignant deux lignes de défense et en introduisant Willmann aux côtés de Courvoisier et Yerli — ne laissaient aucun répit à Kloten. A la première minute déjà c'était un tir terrible de Sgualdo écarté par le gardien. Dans cette même minute, Kloten obtenait, sur rupture, une égalisation méritée, mais contre le cours du jeu. C'était alors le signe d'un siège en règle des buts zurichois. Le temps d'engager et déjà Dubois rétablissait l'écart sur un service de son compère Turler. Deux minutes plus tard, Piller lançait habilement Neining, on était à 3 - 1 et ce n'était pas tout car Courvoisier et Piller à qui Neining avait rendu sa « politesse » augmentaient l'écart. En 8 minutes, le match avait définitivement basculé! A noter encore un but manqué par Neining alors qu'il se présentait seul devant Schiller.

#### MAUVAIS PERDANT ?

Ulcérés par le résultat, les « Aviateurs » abordaient la dernière reprise avec une rigueur accrue. De viril, le match était devenu brutal et les arbitres avaient à sévir. C'est ainsi que lors d'une bagarre Courvoisier et Bartschi écopaient de cinq minutes de pénalités ; on vit même à un certain moment les équipes évoluer chacune avec trois joueurs de champ! Bref la qualité technique du match avait baissé d'un ton. Deux hommes poursuivaient pourtant leurs exploits, les deux gardiens. « Schlaefli, Schlaefli » scandaient les supporters chaux-de-fonniers lors des interventions miracles (45' numéro de jonglage) du portier local. Il était dès lors visible que l'on voulait plus de soin à protéger l'avantage acquis, tout en se

devant le brillant Schlaefli. On se souvient que tout récemment, l'entraîneur des Chaux-de-Fonniers nous avouait qu'il aimerait « durcir » son équipe et qu'il s'y emploierait sans tarder! Ce n'étaient pas des paroles en l'air et ceux qui ont assisté à cette rencontre auront été frappés par son intensité, mais aussi par la rigueur appliquée par les deux formations. Deux formations qui ne se sont fait aucun cadeau, encore que Kloten ait parfois abusé dans le domaine de la charge.

C'est donc avec confiance que le HC La Chaux-de-Fonds va aborder la suite d'un championnat qui, au vu du match de samedi soir, promet un spectacle viril et apprécié par une grande partie du public.

A. W.

## Résultats de samedi

Voici les résultats des rencontres jouées samedi dans le cadre du championnat suisse de hockey sur glace :

#### Ligue nationale A

Berne - Arosa 8-4 (4-0, 1-3, 3-1)

Allmend, 12.785 spectateurs. — ARBITRES, MM. Baumgartner, Niederhauser et Wenger. — BUTS : 2e Hofmann 1-0 ; 4e Holzer 2-0 ; 19e Martel 3-0 ; 19e Fuhrer 4-0 ; 22e Mattli 4-1 ; 24e Mattli 4-2 ; 28e M. Lindemann 4-3 ; 31e Kaufmann 5-3 ; 43e Zahnd 6-3 ; 45e Martel 7-3 ; 47e Wittwer 8-3 ; 60e Mattli 8-4. — PÉNALITÉS : 3 fois 2 minutes contre Berne ; 4 fois 2 minutes contre Arosa.

Sierre - Bienne 3-4 (0-0, 2-3, 1-1)

Patinoire de Sierre, 4200 spectateurs. — ARBITRES, MM. Rickenbach, Bucher et Zimmermann. — BUTS : 21e Latinovich 0-1 ; 25e Krupicka 1-1 ; 30e Lott 1-2 ; 35e Lindbergh 1-3 ; 39e Krupicka 2-3 ; 46e Raphael Debons 3-3 ; 58e Conte 3-4. — PÉNALITÉS : 5 fois 2 minutes contre Sierre ; 7 fois 2 minutes contre Bienne.

Lausanne - Langnau 1-3 (0-2, 0-0, 1-1)

Montchoisi, 6800 spectateurs. — ARBITRES, MM. Zimmermann, Feller et Spys. — BUTS : 1re Horrisberger 0-1 ; 9e Graf 0-2 ; 52e Friedrich 1-2 ; 59e Berger 1-3. — PÉNALITÉS : 6 fois 2 minutes contre Lausanne ; 5 fois 2 plus une fois 5 minutes (F. Lehmann) contre Langnau.

#### La Chaux-de-Fonds -

Kloten 6-3 (1-0, 4-1, 1-2)

#### Classement

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Bienne	2	2	0	0	13	8
2. Langnau	2	2	0	0	7	4
3. Berne	2	1	1	0	10	6
4. Chx-de-Fd.	2	1	0	1	9	2
5. Sierre	2	0	1	1	6	1
6. Kloten	2	0	1	1	5	1
7. Arosa	2	0	1	1	7	1
8. Lausanne	2	0	0	2	6	0

#### Ligue nationale B

Première journée. — Lugano - Neuchâtel 5-2 (1-2, 0-0, 4-0) ; Davos - Genève-Servette 8-4 (2-0, 4-4, 2-0) ; Dubendorf - Fleurier 6-4 (0-2, 2-1, 4-2) ; Zoug - Villars 8-4 (2-2, 3-1, 3-1) ; Langenthal - Rapperswil-Jona 3-8 (1-2, 1-5, 1-1) ; Fribourg - CP Zurich 4-4 (1-4, 0-0, 3-0) ; Sion - Ambri Piotta 2-9 (1-5, 1-3, 0-1) ; Viège - Olten 3-3 (3-0, 0-1, 0-2).

#### Prochains matchs

Ligue nationale A (samedi). — Lausanne - Arosa, Bienne - Berne, La Chaux-de-Fonds - Sierre, Kloten - Langnau.

Ligue nationale B (mardi). — Ambri - Zoug, Dubendorf - Davos, Rapperswil - Lugano, Olten - CP Zurich, Neuchâtel - Langenthal, Fleurier - Viège, Villars - Sion, Genève-Servette - Fribourg.

#### MATCHS AMICAUX

Moutier II - Les Ponts-de-Martel 11-7 (5-5, 1-0, 5-2) ; Aarau - Moutier 0-3 (0-1, 0-1, 0-1).

## VOUS RECONNAISSEZ-VOUS ?



Si tel est le cas, annoncez-vous personnellement à notre bureau jusqu'au vendredi 13 octobre, à midi, vous y toucherez un billet de 10 francs.

#### La course de côte pedestre Sierre-Montana

## Deux étrangers ont devancé Ryffel

La course de côte Sierre - Montana-Crans (14 km. 900 m. de dénivellation) s'est terminée par la victoire du Britannique Bob Treadwell, qui a pris le meilleur sur le Belge Karel Lismont, vainqueur des deux précédentes éditions, et sur le Suisse Markus Ryffel, vice-champion d'Europe du 5000 mètres.

Ryffel avait attaqué dès le départ et il était immédiatement parvenu à creuser l'écart. A la mi-course, il comptait ainsi 29' d'avance sur Lismont et Treadwell et 35' sur Tibađuiza et Prestland. Peu après la mi-parcours, il fut dépassé par Treadwell, qui avait lâché Lismont. A Bluche, à 4 km de l'arrivée, Treadwell, seul en tête, devançait Ryffel de 39' et Lismont de 45'. Il ne devait plus être inquiété cependant que derrière lui, Lismont rejoignait Ryffel à 3 km. du but et le passait irrésistiblement dans une côte particulièrement difficile.

Bob Treadwell s'est imposé en 52' 51"3 alors que le record du parcours,

toujours détenu par le Suisse Werner Doesseger, est de 52'34".

#### RÉSULTATS

1. Bob Treadwell (GB) les 14 km. en 52'51"3 ; 2. Karel Lismont (Be) 53'58" ; 3. Markus Ryffel (S) 54'50" ; 4. Peter Standing (GB) 55'12" ; 5. Domingo Tibađuiza (Col) 55'58" ; 6. Les Presland (GB) 56'07" ; 7. Jean-Marie Ancion (Be) 56'16" ; 8. Falko Will (RFA) 56'30" ; 9. Jean-Pierre Berset (S) 56'43" ; 10. Clemens Schneider-Strittmatter (RFA) 56'49" ; 11. Aldo Allegranza (It) 56'57" ; 12. Sylvain Cacciatore (Fr) 57'00" ; 13. Stefan Soler (S) 57'12" ; 14. Mike Short (GB) 57'28" ; 15. Daniel Fischer (S) 57'27". — Juniors : 1. Fredy Rimensberger (Derendingen) 1 h. 05'55" ; 2. Christian Fatton (Fénil) 1 h. 06'41" ; 3. Dominique Epiney (Sierre) 1 h. 06'41". — Dames : 1. Katarina Beck (Granges) 1 h 13'05" ; 2. Marijke Moser (Berne) 1 h. 22'34" ; 3. Marianne Herzog (Baden) 1 h. 31'28".

## Des précisions de la Ligue suisse de hockey

### Serge Martel est bien « joueur suisse »

Sous la signature de son président, M. François Wollner, la Ligue suisse de hockey sur glace communique :

« Des bruits divers circulent actuellement concernant la qualification du joueur Serge Martel, du CP Berne.

« Le règlement de jeu de la Ligue nationale précise à son article 3 que les joueurs étrangers domiciliés sans interruption depuis 5 ans sont considérés comme les joueurs de nationalité suisse.

« Afin d'éliminer les inégalités de traitement provoquées par l'application différente selon les cantons des dispositions légales sur l'établissement et le travail des étrangers,

l'assemblée de la ligue A a adopté dans son assemblée du 7 juin 1975 une interprétation de cet article selon laquelle « les étrangers licenciés en Suisse sans interruption durant 5 ans » sont considérés comme Suisses.

« Le joueur Serge Martel a effectivement été licencié par ses divers clubs suisses sans interruption durant 5 saisons consécutives et aucun transfert international n'a été demandé par une fédération étrangère à son sujet durant cette période en application des règlements internationaux.

« De ce fait, Serge Martel est considéré formellement comme joueur suisse par la fédération ».

# RESTAURANT JUMBO

	15 octobre	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>MENU A</b>	<b>5.-</b>	Foie de bœuf au madère Pommes mousseline Salade verte	Cuisse de poulet chasseur Pommes boulettes Légumes	Emincé de bœuf au paprika Riz créole Salade verte	Hamburger, sauce champignons Nouilles au beurre Salade verte	Colin noir pané Pommes persillées Salade verte	Ragoût de bœuf aux poivrons Pâtes au beurre Salade
<b>MENU B</b>	<b>5.80</b>	Cordon-bleu de porc Pommes frites Légumes du jour	Escalope de porc Pizzaiolo Spaghettis nature Salade verte	Saltimbocca à la Romana Pommes rissolées Légumes	Epaule de porc glacée Pommes savoyarde Légumes	Escalope panée Pommes frites Légumes	Poitrine de veau roulée Pommes dauphine Légumes

**DIMANCHE** 11.30 à 14 h et 17.30 à 19 h

Rumpsteak au poivre  
Pommes croquettes  
Légumes  
**DESSERT GRATUIT**  
**730**

Epaule de veau glacée  
Garniture du jour  
**DESSERT GRATUIT**  
**780**



**LE CHEF VOUS PROPOSE:**

Tripes à la milanaise  
Pommes nature  
Salade **650**  
Tripes neuchâteloises  
Pommes nature  
Salade **750**

**OUVERT DE 8 à 20 h (dimanche 9 à 20 h) SERVICE CHAUD DE 10.45 h à 14 h + 17.30 h à 19.30 h**



**AGRÉABLE**

la cuisine DSR, parce que mijotée par de vrais artisans du fourneau. Un vrai repas, comme chez vous : potage maison, viande choisie et garniture à volonté.

**Et nos merveilleuses pâtisseries-maison, vous connaissez ?**

La Chaux-de-Fonds  
Rue des Chemins-de-Fer 7



J'y gagne alors j'y vais.

Machine à laver + lave-vaisselle, rabais ou reprise jusqu'à

**600.-**

Rabais 10 %, 20 %, 30 % et plus sur modèles d'expo.

Des prix surprenants. Toutes facilités ou location-vente.

Naturellement au Discount du Marché



**A Rolle (VAUD), couple septantaine cherche**

**PERSONNE**

sachant tenir ménage et cuisine, logée sur place. Tél. matin (021) 74 17 15, dès 20 h. (022) 48 16 80.

## ÉPALINGES MAISON DES SPECTACLES

La RADIO SUISSE ROMANDE présente

### 2 soirées du RIRE et de L'HUMOUR

PROGRAMME :

Jeudi 19 octobre 1978, à 20 h. 30

MARIANNE SERGENT

SOL (une exclusivité européenne)

Vendredi 20 octobre, à 20 h. 30

BERNARD HALLER (dans son nouveau spectacle)

Prix des places : Fr. 18.- (par soirée)  
Location : Maison de la Radio - La Sallaz.  
Tél. (021) 21 71 11, interne 511

**A LOUER**

### appartement de 2½ pièces avec jardin

dans petit immeuble résidentiel, cuisine habitable.

Vue imprenable, à 10 minutes de La Chaux-de-Fonds.

Libre dès octobre 1978.

Loyer Fr. 350.- + charges.



PROCOM NEUCHÂTEL SA  
Promotion commerciale et immobilière  
Seyon 10 - Tél. 038 24 27 77  
2000 Neuchâtel

### A louer

pour tout de suite, rez-de-chaussée bel appartement de 3 pièces, salle de bain, chauffage général avec eau chaude, machine à laver, conciergerie et dépendances, complètement remis à neuf.

Prix mensuel : Fr. 345.-, toutes charges comprises.

Tél. (039) 23 27 77, de 8 à 9 heures et de 19 à 20 heures.

Lisez L'Impartial



SAISON 1978-1979

### VENTE DES ABONNEMENTS

POUR LES ANCIENS ABONNÉS (SANS CHANGEMENT DE PLACES):  
MARDI 3 ET MERCREDI 4 OCTOBRE

POUR LES NOUVEAUX ABONNÉS (ET ÉCHANGE DE PLACES):  
MARDI 10 OCTOBRE  
à LA TABATIERE DU THÉÂTRE dès 9 heures

HUIT SPECTACLES

Y COMPRIS 6 GALAS KARSENTY - HERBERT

NOS VEDETTES : LA COMÉDIE-FRANÇAISE, FRANÇOIS CHAUMETTE, MICHEL ETCHÉVERRY, MICHEL BOUQUET, EDWIGE FEUILLÈRE, GUY TRÉJEAN, LOUIS VELLE, ROBERT HOSSEIN, MARIA PACÔME, LES FRÈRES JACQUES, THIERRY LE LURON, SOPHIE DESMARETS, etc.

NOMBREUX AVANTAGES. GAIN ENVIRON 25 %

PLACES ASSURÉES TOUTE LA SAISON

PRÉLOCATION POUR TOUS LES SPECTACLES

RENSEIGNEMENTS ET PROGRAMME DE LA SAISON  
à LA TABATIERE DU THÉÂTRE, tél. (039) 22 53 53

**Théâtre de La Chaux-de-Fonds**  
JEUDI 26 OCTOBRE, à 20 h. 30  
UNIQUE RÉCITAL

AVANT PARIS

## ZOUC avec r'albom

Location dès le 9 octobre  
Tabatière du Théâtre, 29, L.-Robert

### AU TROC

Parc 19 - La Chaux-de-Fonds

**Nouveaux arrivages de vêtements d'occasion pour l'AUTOMNE**

Grand choix dames, tailles 36 à 42.

Ouvert les mardis et jeudis de 14 à 18 heures.

Entreprise située dans le Connecticut / USA cherche

### plaqueur ou électroplaste

connaissant bien les métaux précieux et capable de seconder le chef de production. Connaissances d'anglais souhaitables.

S'adresser à : Monsieur Jack Niklaus c/o Pierre Niklaus et Fils, chemin des Carpières 9, 1219 Le Lignon/Genève, tél. (022) 96 85 88.

## Une des plus jolies affaires que vous puissiez réussir le jour de votre départ, ce sont ces 5 heures de temps gagnées le soir à New York.

Tous les jours sauf le mardi. Swissair relie Genève à New York avec un Boeing 747 Jumbo Jet. L'horaire est le comble du pratique. On a presque toute la journée pour soi avant de partir, et toute la nuit devant soi à New York: SR 110, Genève départ 16h 30. Non-stop.

Votre agence de voyages IATA et Swissair se feront un plaisir de vous fournir des détails complets.



RADO - Créateur de la montre inrayable DIASTAR, cherche pour son département Contrôle-Qualité un :

## CHEF DE CONTRÔLE D'ENTRÉE POUR BOÎTES DE MONTRES

Les activités principales de ce poste sont les suivantes :

- Gestion du département visitage de boîtes
- Organisation et surveillance du contrôle technique et esthétique des boîtes
- Collaboration lors de la réalisation technique des boîtes de montres

NOUS EXIGEONS :

- Apprentissage d'horloger ou dans la fabrication de boîtes de montres
- Expérience dans le domaine du contrôle, indépendance dans l'interprétation des critères de qualité
- Capacité dans la direction du personnel
- Capacité de s'imposer
- Langues français et allemand

NOUS OFFRONS :

- Place stable
- Activité à responsabilité, intéressante et variée
- Excellentes prestations sociales

MONTRES RADO S. A. - 2543 Lengnau

Tél. (065) 8 16 51

Entreprise de GENERAL WATCH CO. LTD.



IMPART-TV IMPART-TV

A VOIR

TVR

20.20 - 21.25 A vous... Bernard Romy. La photo de classe.

Quel adulte n'a pas, une fois dans sa vie, contemplant une de ces photos jaunies que l'on prenait dans les classes d'école (« sur trois rangs, les plus grands derrière ») ?

On se demande alors ce qu'ils sont devenus.

Bernard Romy ne s'est pas posé la question longtemps : il a décidé de retrouver ses camarades. Mais, autant l'avouer d'emblée, en agissant ainsi il poursuivait un but autre que de célébrer des retrouvailles avec les copains autour d'une bonne bouteille. A preuve ce questionnaire fort détaillé qu'il leur en voya préalablement, et qui portait sur leur profession, leur état civil, leur situation familiale, leur attitude vis-à-vis de leur époque, leurs opinions, etc.

Un véritable travail de statisticien qui allait permettre de réaliser un portrait de groupe. Plus exactement, le portrait d'une génération née à la fin de la guerre, âgée de trente-trois ans environ. En d'autres termes, les « forces vives » de notre pays.

Bernard Romy est originaire de la région de Tavannes. On objectera donc que ce portrait n'est pas nécessairement valable pour l'ensemble de la Suisse romande. Toutefois, les nuances qui pourraient apparaître dans d'autres régions ne doivent vraisemblablement pas modifier de manière fondamentale la physiologie de cette génération entrée dans la vie professionnelle au moment

Sélection de lundi



A la Télévision romande, ce soir, à 20 h. 20 : A vous... Bernard Romy. La photo de classe. L'Ecole secondaire de Malleray : offerte à la commune par un industriel local, elle abrita les heures studieuses d'une volée aujourd'hui adulte. (Photo TV suisse)

où la conjoncture était la plus favorable, et qui a su s'assurer dans l'ensemble une réussite professionnelle et sociale enviable. Ce qui, en définitive, surprendra le plus le spectateur, c'est... l'absence de surprise, précisément : parmi les couples interrogés — Bernard Romy a retrouvé vingt-trois contemporains sur vingt-sept que comptait la classe et a retenu le témoignage d'une dizaine d'entre eux — aucun, pra-

tiquement, ne semble fondamentalement différent des autres.

TF 1

20.30 - 22.10 L'espion qui venait du froid. Un film de Martin Ritt.

Alec Leamos, responsable des services secrets britanniques en Allemagne doit rentrer à Londres après une série d'échecs dont le responsable est un certain Mundt, chef de

l'espionnage est-allemand et ancien nazi.

Alec Leamos doit simuler la déchéance afin d'être récupéré par l'espionnage est-allemand et, de ce fait, participer à un complot contre Mundt et les siens.

Tout se déroule comme prévu mais bien vite Leamos s'aperçoit qu'il n'est qu'un instrument, son action ne sert qu'à renforcer l'autorité de l'ancien nazi.

Le film adapté du roman de John le Carré, est interprété par de très bons comédiens. Les décors sont également à la mesure de l'aventure. Richard Burton s'identifie parfaitement à Leamos tandis que Claire Bloom, sait donner la note, qui illumine les sombres bibliothèques.

FR 3

20.30 - 22.00 Armageddon. Un film d'Alain Jessua.

Louis Carrier apprend un beau jour qu'il hérite de son frère, mort tragiquement au cours de ses vacances, et il décide aussitôt de s'arrêter de travailler pour se venger de la société qui l'a contraint à vivre de façon médiocre. Il achète du matériel et enseigne la photographie à « Einstein », son seul ami, rustre et un peu démesuré. Les deux hommes parcourent ensuite les capitales européennes à la recherche de manifestations politiques, économiques et artistiques à l'occasion desquelles Louis se fait prendre en photo en compagnie des personnalités présentes. Fort de ces clichés et d'un texte provocateur qu'il a enregistré, Louis menace et défie la police.

SUISSE ROMANDE

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 17.00 Point de mire
- 17.10 Au Pays du Ratamiau  
Jardin d'enfants.
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 Présentation des programmes
- 17.40 La Récré du Lundi  
Le Club des Cinq. Aujourd'hui : Les Cinq en Roulotte.
- 18.05 Les petits plats dans l'écran  
Recette de plein air, la torrée jurassienne.
- 18.30 Pour les petits
- 18.40 Système D  
Le jeu des incollables (1re partie).
- 19.00 Un jour, une heure  
Actualités.
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Un jour, une heure
- 20.00 Passe et gagne  
Le jeu des incollables (2e partie).
- 20.20 A vous... Bernard Romy  
La Photo de Classe  
A partir d'une photo de classe d'une volée de l'Ecole secondaire de Malleray-Bévilard (sud du Jura), un portrait de la génération d'après-guerre.
- 21.25 Anatole: Du côté de l'Europe  
Série consacrée au jazz.  
Ce soir : les musiciens européens ayant participé au Festival de Montreux 1978.
- 22.25 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 17.00 Economie domestique
- 17.30 TV-junior
- 18.00 Carrousel
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Le monde des animaux
- 19.35 Point chaud
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Chumm und lueg
- 21.15 Sports 78
- 22.00 Téléjournal
- 22.15 Invasion von der Wega

SUISSE ITALIENNE

- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Pour les tout-petits
- 18.35 Retour en France
- 19.00 Téléjournal
- 19.15 Album di Famiglia
- 19.45 Objectif sport
- 20.10 Magazine régional
- 20.30 Téléjournal
- 20.45 Médecine d'aujourd'hui
- 21.40 Grand gala à l'Opéra de Hambourg
- 22.10 Le Virginien
- 23.25 Téléjournal

FRANCE 1 (TF 1)

(Emissions uniquement en noir et blanc)

- 12.15 Réponse à tout
- 12.33 Midi première
- 13.00 TF 1 actualités
- 13.35 Magazines régionaux
- 13.50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui  
14.05 Des animaux et leurs petits. 14.25 Rendez-vous au club. 14.50 Marcel Marceau. 16.44 60e anniversaire de la guerre 1914-1918. 17.28 Les Saintes Chéries.
- 17.58 A la bonne heure
- 18.25 Nounours
- 18.30 L'île aux enfants
- 18.55 Christine (21)
- 19.15 Une minute pour les femmes
- 19.20 Actualités régionales
- 19.43 L'inconnu de 19 h. 45  
Avec : Christian Marin - Jean Raymond - Paul Préboist - Jacques Veissid.
- 20.00 TF 1 actualités
- 20.30 L'Espion qui venait du Froid
- 22.10 Arcana
- 23.05 TF 1 actualités

FRANCE 2 (A 2)

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Le Provocateur (16)
- 14.03 Aujourd'hui Madame
- 15.00 Sur le Territoire des Comanches
- 16.15 Autres métiers, autres gens
- 17.25 Fenêtre sur...
- 17.55 Récré A 2
- 18.35 C'est la vie
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Top club
- 20.00 Journal de l'A 2
- 20.32 Lundi-Variétés  
Avec : Coluche - Rita Coolidge - Robert Charlebois - Enci Brooks - Fabienne Thibaut - Jacques Villeret - Léo Ferré - Amanda Lear - Michel Berger - Françoise Hardy - Nicoletta - Etienne Chicot - Le groupe Japan - La troupe de Pénélope.
- 21.35 Cartes sur table
- 22.35 L'Europe  
L'Europe des pouvoirs.
- 23.05 Journal de l'A 2

(La plupart des émissions sont en couleurs)

FRANCE 3 (FR 3)

- 18.30 FR 3 Jeunesse  
Le lièvre et la Tortue : Divers - Hebdo Jeunes
- 18.55 Tribune libre  
Jeanne Favret-Saada
- 19.10 FR 3 actualités
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 La télévision régionale
- 19.55 Il était une fois l'Homme  
Le Cro-Magnon (2).
- 20.00 Les jeux de 20 heures
- 20.30 Armageddon  
Un film d'Alain Jessua  
Un film d'Alain Delon, Jean Yanne, Renato Salvatori, Michel Duchaussoy
- 22.00 FR 3 actualités

ALLEMAGNE 1

- 16.15 La chaise à bascule
- 17.15 Pour les enfants
- 17.50 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Die Kur
- 21.15 Les Mexicains de Los Angeles
- 22.00 Medienklinik
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Pardon, wird hier geprügel ?
- 0.25 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 16.00 Petit cours de mathématiques
- 16.30 Petit cours de physique
- 17.00 Téléjournal
- 17.10 Jeux de poupées
- 17.40 Plaque tournante
- 18.20 Gesucht wird...
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 Hit-parade
- 20.15 Magazine de l'éducation
- 21.00 Téléjournal
- 21.20 Zwei auf der Kippe
- 23.35 Téléjournal

JAZZ ET EUROPE

Ce soir la Télévision présente une nouvelle émission, réalisée par Jean Bovon et François Jacquenod et présentée par Pierre Grandjean : « Anatole ». Sous ce nom, le public romand découvrira, chaque mois, une émission consacrée au jazz et qui alternera avec « Citizens' Band » dédiée à la musique pop.

Pourquoi « Anatole » ?

Les musiciens, même amateurs, connaissent bien ce terme. Les autres en sauront plus dans les premières minutes de cette émission.

C'est au spécialiste de la Radio romande que revient désormais la responsabilité de la présentation de cette chronique de jazz, réalisée par François Jacquenod à partir des enregistrements que fit Jean Bovon au dernier Festival de Montreux.

« Anatole » innove par rapport à la pratique qui consistait à diffuser simplement des extraits du festival : les prestations des artistes invités seront entourées d'images d'archives, d'interviews recueillies sur la Riviera vaudoise... ou ailleurs, de matériel iconographique, afin que chaque édition soit une manière de portrait de musiciens, de leur école, une étude d'un phénomène musical, etc.

Précisons-le d'emblée : cette émission laisse la part du roi à la musique. Interviews et commentaires ne sont là que pour une meilleure compréhension de la démarche des artistes. Et la programmation favorable — 21 h. 15 — ajoutée au fait qu'« Anatole » occupe une case de quarante-cinq minutes à une heure, selon les cas, permettra d'offrir désormais aux amoureux du jazz une rubrique satisfaisant leurs vœux.

Parmi les nombreux thèmes à suivre cette saison, on retiendra, pour l'exemple, une édition consacrée au jazz « intérieur » de Bill Evans et Kenny Burrell, les « Ténors du sax », en l'occurrence MM. Sonny Rollins et Stan Getz, « Les Sources noires », survol des influences africaines, brésiliennes et cubaines, « Le Jazz à l'école », reportage sur les big-bands universitaires, etc.

Pour commencer ce soir, « Anatole » se tourne du côté de l'Europe. Les temps changent — et personne ici ne s'en plaindra — le jazz n'est plus « l'exclusivité » de l'Amérique.

De ce côté-ci de l'Atlantique aussi, il se passe quelque chose. On s'en rendra compte avec les prestations de Chris Hinze, Joachim Kühn, Mandragore, Patrick Moraz, et bien d'autres qui analyseront également, avec Pierre Grandjean, l'évolution de la situation... (sp)

INFORMATION RADIO

L'OREILLE DU MONDE

De Mendelssohn à Attali en passant par Helsinki

Ce soir à 20 h.

Radio suisse romande 2 (MF)

Malgré le passage mémorable, l'an dernier, d'ensembles, de solistes et de chefs scandinaves au programme de quelques-uns des grands festivals de l'été, les musiciens nordiques ne nous sont guère familiers — sinon quelques étoiles. Or, c'est précisément à l'une d'entre elles que revient la direction d'une soirée transmise en direct d'Helsinki, en ouverture de la saison 1978-79 des Concerts de l'union européenne de radiodiffusion: Leif Segerstam, également à l'aise au concert et à l'opéra, conduit l'exécution d'une œuvre contemporaine finlandaise, « Bardo Theodol » d'Erk Bergman.

Inspirée de la liturgie funèbre thibétaine, elle témoigne du pouvoir de synthèse d'un compositeur qui fut chef de chœur au Vatican, puis étudia sur place les traditions égyptienne et turque avant de se perfectionner dans les disciplines sérielles de notre compatriote Vladimir Vogel... Interprètes: Heljae Angervo, mezzo, une autre révélation internationale, à côté de Walton Groenroos, baryton, d'Arnulf Otto-Sprunck, récitant, du Petit chœur et de l'Orchestre symphonique de la radio finlandaise.

En seconde partie, Segerstam présente sa version d'un ouvrage fameux qui se passe de commentaire, « Les tableaux d'une exposition » de Moussorgsky-Ravel. En ouverture, le Quatuor Franz Schubert de Vienne joue l'op. 12 en mi bémol majeur de Mendelssohn, 3e de ses quatuors à cordes, terminé à Londres en 1829 par un musicien de 20 ans — brillant compromis d'admiration beethovenienne et de fougue juvénile. (sp)

Une annonce dans « L'Impartial » fait souvent l'affaire !

IMPART-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

- 12.05 Le coup de midi. Est-ce ta fête ?
- 12.30 Le journal de midi. 13.30 La petite affiche. 14.05 Des ronds dans l'eau. 16.05 Microbus 666 (6). 16.15 Les nouveautés du disque. 17.05 En questions. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Revue de la presse suisse alémanique. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Actualité scientifique et technique. 19.15 Radio-actifs. 20.05 Bonne famille cherche bonne. 21.00 Folk-Club RSR. 22.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

- 14.00 Informations. 14.05 Réalités. 15.00 Les grands concerts pour piano et orchestre. 16.00 Suisse-musique. 17.00 Rhythm'n pop. 17.30 Aspects du jazz. 18.00 Informations. 18.05 Redlemele. 19.00 Per i laboratori italiani in Svizera. 19.30 Novitads. Informations en romanche. 19.40 La librairie des ondes.

SUISSE ALÉMANIQUE 1

- Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi: Informations et musique. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Mélodies de Lehar et Ketelbey. 16.05 Entretien. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique de danse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 19.50 Pour un jour ouvrable. 20.05 Le disque de l'auditeur. 22.15 Tête-à-tête, avec P. Mischler. 23.05-24.00 Musique de danse.

SUISSE ITALIENNE

- Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00,

IMPART-RADIO

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

- 12.00, 23.00, 23.55. — 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuillettes. 13.30 Musique populaire suisse. 14.05 Radio 2-4: Musique légère. 16.05 Après-midi musical. 18.05 Vive la terre. 18.20 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.05 Quatuor à cordes, Mendelssohn; Bardo Theodol, Bergman; Tableaux d'une exposition, Moussorgsky. 22.25 Théâtre. 22.50 Disques. 23.05-24.00 Nocturne musical.

MARDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

- Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55. — 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 7.35 Billet d'actualité. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Chronique routière. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.40 Microscope. 9.05 La puce à l'oreille. 10.30 Avec Jacques-Edouard Berger.

SUISSE ALÉMANIQUE 1

- Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Espresso. 9.05 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 10.00 Le pays et les gens. 11.05 The Metropolitan Police Band. 11.30 Mélodies populaires. 12.00 La chronique verte.

SUISSE ITALIENNE

- Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00. — 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 11.50 Programmes du jour.

## LA VIE JURASSIENNE

Une question ordinaire de M. Stähli

## Déclarations de constituants et autres chefs du Rassemblement jurassien à Delémont

Lors de la récente session des Chambres fédérales, le conseiller national radical Roland Staehli, de Tramelan, a déposé la question ordinaire suivante sur le Bureau du Conseil fédéral.

Lors des débats au Conseil des Etats, puis au Conseil national, à propos de la garantie fédérale accordée par les Chambres à la Constitution de la République et canton du Jura et à propos de la modification des articles 1 et 80 de la Constitution fédérale, des assurances formelles ont été données au canton de Berne comme à la population du Jura bernois concernant le respect des décisions plébiscitaires de 1974 et 1975 et du libre choix du corps électoral des districts de Courtelary, Moutier et La Neuveville.

De pareilles assurances ont été prodiguées ces derniers mois, en particulier au cours de la campagne d'information pour la votation fédérale du 24 septembre, par les représentants des plus hautes autorités du pays et des principaux partis politiques suisses.

Cependant, comme on pouvait le craindre, malgré l'optimisme et la confiance des autorités et d'une partie du peuple suisse, des déclarations inadmissibles et provocatrices, aux plus graves conséquences, ont été faites le dimanche 1er octobre à Delémont, à l'occasion de la Fête du peuple, par des constituants et d'autres dirigeants du RJ, cela en présence et sous les applaudissements de la majorité des constituants et des futurs responsables politiques du nouveau canton.

Considérant les dispositions de l'art. 5 de la Constitution fédérale, les termes et l'esprit de la Convention tripartite de septembre 1977 signée par les représentants du Conseil fédéral, du Conseil exécutif du canton de Berne et du Bureau de la Constituante, considérant aussi les déclarations solennelles et engageantes faites devant le Conseil des Etats et le Conseil national concernant l'après 24 septembre, tant par le représentant du Conseil fédéral que par les rapporteurs des commissions et les porte-parole des partis, je me permets de poser les questions suivantes :

1. Lorsque le vice-président de la

Constituante, secrétaire général du Rassemblement, prétend que les modalités de l'additif constitutionnel garanti par les Chambres étaient « une jonglerie » qui « se moquait de la raison comme de la justice » et qu'il « faudra bien remettre l'ouvrage sur le métier et déterminer, pour le Jura méridional, des conditions de choix et de vote qui ne soient un « diktat » ni du canton de Berne, ni de la majorité alémanique de la Suisse », puis lorsqu'il parle des « districts demeurés sous la tutelle bernoise », respecte-t-il l'esprit et les engagements de la Convention tripartite de septembre 1977 ?

2. Lorsque cette même personne déclare que les séparatistes avaient décidé qu'un canton du Jura à territoire limité serait « une première étape vers leur but : la libération des six districts de langue française », n'est-elle pas en contradiction avec les engagements de la convention déjà citée et ses propos ne constituent-ils pas un programme politique contraire aux dispositions de l'art. 5 de la Constitution fédérale ?

3. Quand ce même secrétaire général du RJ et vice-président de la Constituante dit, une semaine après la proclamation des résultats du « vote historique », qu'il considère ce même vote « comme superflu et contraire au droit de libre disposition », ne se moque-t-il pas de ceux qui ont fait campagne pour une issue positive le 24 septembre et qui ont « fait confiance aux constituants et responsables du nouveau canton » ?

4. L'interprétation tendancieuse du vote fédéral par des constituants, l'affirmation que l'additif constitutionnel bernois contenait « des truquages », l'avertissement, par le président du Rassemblement, que la lutte pour rétablir « l'unité » se fera et l'annonce, par le président d'Unité jurassienne, fédération du Rassemblement, que « la deuxième étape sera pour le canton de Berne un calvaire qu'il ne tiendra qu'à lui d'abréger ou de prolonger » sont-ils « en harmonie avec l'esprit confédéral », avec les déclarations faites devant les Chambres et lors de la campagne d'information ? Et, si ce n'est pas le cas, ne doivent-ils pas être l'objet d'une nette, ferme et définitive condamnation ?

5. Le « programme politique » concernant « la réunification », les menaces, insultes et menaces proférées, lors de la conférence de presse et de la Fête du peuple, par différents orateurs, domiciliés dans le Nord ou dans le Sud, tous membres dirigeants d'une organisation dont le siège est à Delémont, dont le vice-président central est président de la Constituante, certainement futur membre du premier gouvernement du nouveau canton, et dont le secrétaire général est vice-président de cette même Constituante, tout cela ne constitue-t-il pas des violations caractérisées de la Convention tripartite et déjà des ingérences inadmissibles ?

6. Que pense faire le Conseil fédéral pour rassurer la population des districts de Courtelary, Moutier et La Neuveville, pour maintenir la paix et pour qu'il soit sûr, aux yeux de tous, que le choix et la volonté des Jura-siens bernois, exprimés de la même façon à plusieurs reprises, seront respectés et garantis, maintenant comme à l'avenir ?

Roland STAHLI  
conseiller national

## mémento

La Main-Tendue (pour le Jura) : tél. 143.

## SAINT-IMIER

Service du feu : tél. 118.

Service technique : tél. 41 43 45 ; électricité, eau et gaz : 41 43 46.

Police cantonale : tél. 41 25 66.

Police municipale : tél. 41 20 46.

Bureau rens. et centre de culture et loisirs : tél. 41 44 30.

Infirmière visitante : tél. 41 41 78 ou 41 40 29.

Hôpital : tél. 42 11 22.

Chambre commune : tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.

Ambulance : tél. 42 11 22.

Aide familiale : tél. 41 33 95, 9 - 11 h., et 41 38 35 (urgence).

A.A. (alcool. anon.) : tél. 41 12 18.

## COURTELARY

Service du feu : tél. 44 12 29 ou No 118

Police cantonale : tél. 44 14 27.

Préfecture : tél. 41 11 04.

Sœur visitante : tél. 44 11 68.

Médecins : Dr Chopov, (039) 44 11 42 - Dr Barich (032) 97 17 66 et Dr. Leuenberger (032) 97 11 67 à Cor-gémont.

## TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58. Services techniques et permanence eau.

électricité: tél. 97 41 30.

Service du feu: tél. 97 40 69; cdt des sapeurs-pompiers 97 46 69 et durant les heures de bureau 97 49 71.

Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.

Police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.

Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.

Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.

Aide familiale: tél. 97 54 84.

Inf. visitante: tél. 97 68 78.

Centre de puériculture: tél. 97 62 45.

## SAIGNELEGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07.

Préfecture: tél. 51 11 81.

Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.

Ambulance Nufer, Le Noirmont, tél. 53 11 87.

Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65.

Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.

Service du feu: tél. 51 17 51 (professionnel), 51 18 17 (privé) ou 51 12 30 (professionnel), 51 10 95 (privé).

Aide familiale: tél. 51 11 04.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Presser  
est plus rapide  
et plus facile que  
repasser



GRAND CHOIX DE

**BOUTONS  
ET  
BOUCLES**

AGENT POUR LA RÉGION  
**G. TORCIVIA**

Avenue Léopold-Robert 83  
Tél. (039) 22 52 93  
LA CHAUX-DE-FONDS



## Nos occasions

**DATSUN 1200 de luxe**

1973 43 000 km. Fr. 3900.—

**DATSUN Cherry 120 A Combi**

1978 6 000 km. Fr. 9500.—

**DATSUN 120 Y Coupé**

1974 78 000 km. Fr. 4700.—

**CITROËN GS Club 1220**

1975 86 000 km. Fr. 4600.—

**MAZDA 1300 Combi**

1976 35 000 km. Fr. 5900.—

**MAZDA 323**

1977 9 000 km. Fr. 7900.—

**MINI 1000**

1975 65 000 km. Fr. 3200.—

Garage de l'Avenir

ROGER CHARNAUX

Progrès 90-92 - Tél. (039) 22 18 01

2300 La Chaux-de-Fonds

TEMPS DE LA BEAUTÉ

*Pier Augé*



Nous vous offrons une

*Beauté Instantanée*

à faire chez vous !

C'est spectaculaire et sans  
aucun artifice.

C'est gratuit, mais il faut nous  
consacrer quelques minutes.

Du 9 au 14 octobre

**pharmacie**

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



**centrale**

SECTEUR COSMÉTIQUE-PARFUMERIE

Avenue Léopold-Robert 57

2300 La Chaux-de-Fonds

Téléphone (039) 22 11 33 - 22 11 34

## OFFRES D'EMPLOIS

Compagnie pétrolière cherche

**COMMERÇANT (E) ou COUPLE**

pour reprise en gérance d'une station-service sur route frontière, région Le Locle/Les Brenets, avec grand appartement et magasin-épicerie-kiosque.

Convientrait particulièrement à commerçants retraités.

Conditions de reprise très favorables.

Caution de Fr. 20 000.—.

Loyer avantageux.

Date d'entrée en service: 1er novembre 1978 ou à convenir.

Faire offres détaillées avec curriculum vitae, références et photo, sous chiffre OFA 6023 GW à Orell Fussli Publicité SA, 1211 Genève 2.

## LES ASSURANCES SOCIALES

(AVS, AI, etc.) prennent une importance toujours plus grande dans notre pays. Les spécialistes de ces questions sont rares et recherchés.

Nous offrons à

**comptable**

qualifié, de langue maternelle française ou allemande, la possibilité de s'introduire dans ces domaines, puis d'y faire carrière. Il trouvera dans notre fiduciaire, dont le siège est à Bienne, un travail varié et indépendant, dans une ambiance agréable.

Prière de faire offres sous chiffre 80-49629 aux Annonces Suisses SA, 2500 Bienne.

## FAVRE &amp; PERRET S.A.

Manufacture de boîtes de montres

104, Rue du Doubs 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 19 83

recherchent pour entrée immédiate ou à convenir

**BIJOUTIER ou ACHEVEUR**

pour travaux à responsabilités.

**DAME**

pour travaux soignés.

Ecrire ou téléphoner pour rendez-vous.

Travaillez chez Adia en attendant de  
trouver un poste définitif. Nous cherchons:

**monteurs-  
électriciens**

Avenue Léopold-Robert 84  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/22 53 51



Adia offre un grand choix d'emplois.  
Nous cherchons:

**SECRÉTAIRE BILINGUE**

allemand - français

Avenue Léopold-Robert 84  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/22 53 51



## NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

## Les voyageurs de commerce romands ont marqué joyeusement le centième anniversaire de leur société

— La représentation commerciale est une profession exigeante. Celui qui, de nos jours, entend vendre une marchandise doit non seulement disposer des connaissances professionnelles voulues, mais en outre connaître les hommes, aimer les contacts avec eux et rayonner lui-même de confiance. Sans doute peut-on acquérir ces connaissances par une formation approfondie et un perfectionnement continu, mais certains dons n'en doivent pas moins être innés. Il y a des « vendeurs-nés », on voit sur eux la joie que leur procure l'exercice de leur profession et c'est cela qui les rend sympathiques.

— La société qui les groupe ne se borne pas seulement à défendre leurs intérêts, elle s'engage de manière remarquable en faveur de leur formation de base et de leur formation continue. C'est en partie grâce à elle que le niveau professionnel du voyageur de commerce est si élevé dans notre pays et que la réputation de cette profession est aussi bonne chez nous.

Cet éloge émane de M. W. Ritchard, président de la Confédération, qui l'a adressé à la Société suisse des voyageurs de commerce qui célèbre cette année ses cent ans d'activités.

Diverses manifestations se sont déjà déroulées dans notre pays pour marquer cet événement. Samedi, c'est à Neuchâtel que les sections neuchâteloises, de Fribourg, de Bulle et de Payerne se sont groupées. Notre canton compte deux sections, une à Neuchâtel avec 250 membres que préside M. Georges Langmeier, l'autre à La Chaux-de-Fonds où M. Kurt Aebischer est à la tête d'un groupe actif de 70 voyageurs.

M. Peter Graf, président central suisse, a tenu à s'unir aux Romands samedi. Un vin d'honneur a été servi à la salle des Chevaliers, et ceci par les gracieuses hôtes du Château qui, pour la première fois, portaient le costume neuchâtelois. M. André Bühler, conseiller communal, a accueilli une forte cohorte tandis que le soir, à la Cité universitaire, M. René Meylan, conseiller d'Etat ne cacha pas son plaisir d'assister à cette manifestation toute empreinte de gaieté.

Les souvenirs ont été égrenés, ils étaient nombreux : la Société suisse des voyageurs de commerce compte actuellement 15.000 membres répartis dans 55 sections, des liens solides et amicaux lient tous les membres.

RWS

### Automobiliste blessée

Samedi à 15 h. 20, une automobiliste de Neuchâtel, Mlle Marina Burkhalter, 20 ans, circulait sur l'ancienne route d'Auvergnier à Neuchâtel. Sur l'échangeur de la Brunette, dans un virage à gauche, elle a perdu la maîtrise de sa machine qui a heurté la glissière de sécurité sur sa gauche pour ensuite venir heurter celle de droite. Légèrement blessée, Mlle Burkhalter a été conduite à l'Hôpital des Cadolles par un automobiliste. Après avoir reçu des soins, elle a pu regagner son domicile.

### Collision en chaîne

Un automobiliste de Saint-Blaise, M. F.P. circulait, samedi à 16 h. 20, rue de l'Évole en direction est. A la hauteur de la rue de la Main, il a heurté l'arrière de la voiture de M. W.R. de Neuchâtel, laquelle a été poussée contre l'arrière de celle de M. E.L. de Fontainemelon, laquelle à son tour heurta l'arrière de la machine de M. A. M. de Neuchâtel, qui en fit de même contre l'arrière de l'auto de M. R.M. de Saint-Aubin et celle-ci fut poussée contre l'arrière de la voiture de M. P.A.G. de Neuchâtel. Dégâts matériels.

### mémo

#### Neuchâtel

Jazzland: Roots trio.  
Pharmacie d'office : jusqu'à 23 heures, Cart, rue de l'Hôpital.  
Ensuite, tél. 25 10 17.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.  
La Main-Tendue : tél. 143.

#### Cinéma

Apollo : 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, Grease.  
Arcades : 15 h., 20 h. 30, Robert et Robert.  
Bio : 18 h. 30, 20 h. 45, Retour.  
Palace : 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Les nouveaux monstres.  
Rex : 20 h. 45, Deux super-flics.  
Studio : 21 h., Délivrance.

#### Val-de-Ruz

Pharmacie de service : dès 18 h. 30, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 ou 53 30 30.  
Ambulance: tél. 53 21 33.  
Main-Tendue: tél. 143.  
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.  
Aide familiale: tél. 53 10 03.  
Les Geneveys-sur-Coffrane: Le Grenier, bar-dancing.



Les voyageurs de commerce romands réunis au Château où un vin d'honneur leur a été servi. (photo Impar-rws)

#### LE LOCLE

Repose en paix chère maman et grand-maman, tes souffrances sont finies.

Monsieur et Madame Willy Martinet-Bornet et leurs enfants :

Mademoiselle Marinette Martinet,

Mademoiselle Béatrice Martinet ;

Madame Marie-Louise Huber-Vuillemin, au Locle, et ses enfants, au Liban ;

Monsieur et Madame Paul Gasser, au Mouret, et leurs enfants ;

Monsieur et Madame Hermann Martinet, à Genève ;

Madame Vve Alice Martinet-Delachaux, à Lausanne,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

#### Madame

### Marguerite MARTINET née VUILLEMIN

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, après quelques mois de maladie, dans sa 83e année.

LE LOCLE, le 8 octobre 1978.

L'incinération aura lieu mercredi 11 octobre.

Culte à 10 heures à la chapelle du Corbusier.  
(Maison de paroisse en réparation).

Il n'y aura pas de cérémonie au crématoire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Prière de ne pas faire de visite.

Domicile de la famille : M. et Mme W. Martinet, Raya 5, 2400 Le Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

#### LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Monsieur et Madame Charles-André Sandoz-Zen-Ruffinen, leurs enfants et petits-enfants, à Zurich ;

Monsieur et Madame Henri Sandoz-Bonnot, leurs enfants et petits-enfants, à Maïche (France) ;

Monsieur et Madame Jean Sandoz-Peyer, leurs enfants et petits-enfants, à Murist ;

Madame et Monsieur Jean-Maurice Guyot-Sandoz, leurs enfants et petits-enfants, à La Jonchère ;

Les enfants de feu Henri-Edouard Sandoz ;

Les enfants de feu Arnold Turban-Grimm,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

#### Monsieur

### Charles-Ali SANDOZ

leur très cher père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 85e année.

2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE, le 7 octobre 1978.

Maintenant, Seigneur ta promesse s'est réalisée ; Tu peux laisser ton serviteur mourir en paix. Car j'ai vu de mes propres yeux ton salut.

Luc 2, v. 29-30.

L'incinération aura lieu à La Chaux-de-Fonds, mardi 10 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Domicile de la famille : M. et Mme J. M. Guyot, La Jonchère.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

#### LE LOCLE

Très touchée par l'hommage rendu à leur chère disparue, la famille de

### Madame Marie-Louise JEANNERET

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil par leur présence ou leur message, lui apportant le réconfort et la sympathie.

LE LOCLE, octobre 1978.

#### BOLE

Monsieur Willy Sandoz, à Bôle ;

Monsieur et Madame Raymond Sandoz et leurs enfants Marie-France, Robert, Sylvie et Isabelle, à Neuchâtel ;

Madame K. Winzeler, à Buelach ;

Monsieur et Madame Hans Winzeler, à Winterthur, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Werner Winzeler, à Buelach, leurs enfants et petits-enfants ;

Madame Elise Keller-Meier, à La Chaux-de-Fonds ;

Madame Elise Meier-Hintermann, à Ober-Steinmaur, ses enfants et petits-enfants ;

Les descendants de feu Numa Sandoz-Rieder,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès survenu à Genève, de

#### Madame

### Willy SANDOZ née Hanny WINZELER

leur très chère épouse, mère, grand-mère, fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, à l'âge de 73 ans, après une courte maladie.

2014 BOLE, le 8 octobre 1978.

(Pierre-à-Sisier 9).

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.

Jean 13, v. 34.

Bienheureux ceux qui ont souffert patiemment.

Jacques 5, v. 11.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, le mercredi 11 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Bearegard, Neuchâtel.

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

#### LE LOCLE

Ne crains point, crois seulement.

Madame Laure Arber-Frey ;

Monsieur et Madame Georges Arber-Nardin :

Mademoiselle Françoise Arber et Monsieur Jean-Alain Dubois,

Mademoiselle Denise Arber et Monsieur Claude Witschard,

Madame et Monsieur Jean-Jacques Tritten-Arber ;

Madame Eliane Arber et famille, à Lagny et à Paris ;

Monsieur et Madame André Humbert et famille ;

Monsieur et Madame Henry Brandt et famille ;

Monsieur et Madame André Brandt et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

#### Monsieur

### Hans ARBER

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui, à l'âge de 84 ans, après une longue maladie.

LE LOCLE, le 7 octobre 1978.

L'incinération aura lieu à La Chaux-de-Fonds, le mardi 10 octobre.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : Bellevue 29, 2400 Le Locle.

Veillez penser au Service d'aide familiale, c.p. 3341.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

#### TAVANNES



Dieu dans son amour infiniment miséricordieux, a rappelé à la Lumière éternelle son fidèle serviteur

#### Monsieur

### Pierre BERBERAT

le dimanche 8 octobre 1978, dans sa 56e année, survenu des suites d'un tragique accident.

Madame Marie-Thérèse Berberat-Voirol et ses filles Chantal et Nicole, à Tavannes ;

Madame et Monsieur Colombe Bandelier-Berberat, à Sornetan, leurs enfants et petits-enfants ;

Madame et Monsieur Hyacinthe Jobin-Berberat, à Sonvilier, leurs enfants et petits-enfants ;

Madame et Monsieur Madeleine Juillerat-Berberat, Les Cerniers, leurs enfants et petits-enfants ;

Madame Vve Blanche Sieber-Berberat, à Moutier, ses enfants et petits-enfants ;

Monsieur Robert Berberat, à Fernet-Dessus ;

Monsieur René Berberat, à Porrentruy, et famille ;

Madame Marie-Thérèse Berberat, à Bienne.

TAVANNES, le 8 octobre 1978.

Rue des Jardinets 15.

Domicile mortuaire :

Ancien Hôpital de Moutier.

La messe d'enterrement, avant l'ensevelissement, aura lieu le mercredi 11 octobre 1978, à 13 h. 45, en l'église du Christ-Roi, à Tavannes, où les parents et amis du défunt se retrouveront.

Une urne sera déposée.

R. I. P.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part pour les personnes involontairement oubliées.

## Terrible accident sur l'autoroute Lausanne-Genève

Hier peu avant 22 heures, sur la chaussée Jura de l'autoroute Genève-Lausanne, près de Nyon, une collision en chaîne s'est produite entre environ 25 voitures, faisant une vingtaine de blessés et craint-on deux morts. Aucune autre précision n'a pu être donnée pour l'instant. (ats)

Vingt-quatre heures après son entrée en vigueur

## Cessez-le-feu toujours respecté à Beyrouth

► Suite de la 1<sup>re</sup> page

Selon la Radio phalangiste, le président syrien a menacé son homologue libanais de retirer les troupes syriennes de la totalité de la ville de Beyrouth si ce dernier devait exiger le retrait de la FAD du secteur est de Beyrouth et le déploiement de l'armée libanaise dans ce secteur.

Une telle mesure si elle devait avoir lieu signifierait, toujours selon la Radio phalangiste, la reprise de la guerre civile au Liban, les Syriens cédant alors leurs positions dans le secteur ouest de Beyrouth aux partis progressistes et aux organisations musulmanes ainsi qu'à la résistance palestinienne.

Cet état de choses est perceptible depuis deux jours à Beyrouth-Ouest.

Deux brigades palestiniennes amenées de Syrie ont été introduites à Beyrouth par les Syriens dans les dernières 48 heures, affirmait-on hier dans les milieux militaires israéliens où l'on considère cette mesure avec la plus grande gravité, assure-t-on.

Dans ces milieux israéliens, on ajoute que l'introduction de ces deux brigades régulières de l'Armée de libération de la Palestine (ALP) serait contraire aux accords de Ryad et du Caire (octobre 1976) concernant la présence de la Force arabe de dissuasion (FAD) au Liban.

DECLARATION DE M. CHAMOUN

« Tant que les Syriens seront au Liban, il n'y aura pas de paix réelle-

ment possible, il n'y aura qu'une trêve de quelques jours » a déclaré hier matin à la presse M. Camille Chamoun, président du Front libanais. « Les Syriens, a-t-il poursuivi, ont fait preuve d'un esprit de destruction systématique qui n'a épargné personne et aucun compromis n'est possible avec eux ». Selon le chef du Parti national libéral, le cessez-le-feu actuel permettra essentiellement aux Syriens de se renforcer « jusqu'au jour où ils domineront complètement le Liban ».

PAS D'INTERVENTION  
DIRECTE D'ISRAËL

Le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Moshe Dayan, a déclaré hier que son pays continuera à fournir des armes et « une aide indirecte » aux forces chrétiennes du Liban, mais il a écarté l'éventualité d'une intervention directe dans les combats.

Interrogé au cours de l'émission télévisée de la CBS « Devant la nation », le chef de la diplomatie israélienne a exprimé l'espoir que le cessez-le-feu intervenu samedi soir serait respecté. (ats, afp, reuter, ap)

Visite du premier ministre rhodésien à Washington

## Le Conseil de sécurité refuse de condamner les USA

Le Conseil de sécurité des Nations Unies n'a pu se mettre d'accord samedi sur une proposition visant à condamner Washington pour avoir autorisé Ian Smith à effectuer une visite aux Etats-Unis. La question sera examinée de nouveau aujourd'hui.

Plusieurs membres du Conseil sont favorables à la tenue d'une séance publique sur ce problème alors que M. Jacques Leprette, délégué français président le Conseil pour le mois en cours, était plutôt partisan d'une déclaration, mais hostile à une réunion publique indiquée-t-on de source généralement digne de foi.

Mikhi Jaipal, président indien de la Commission des sanctions, a proposé que le Conseil exprime en termes nuancés ses regrets à propos de la décision américaine qui contrevient, selon lui, aux sanctions adoptées il y a dix ans par le Conseil à l'égard de Salysbury ajoute-t-on de même source.

« Je suis venu expliquer notre problème au peuple américain », a déclaré M. Ian Smith à son arrivée à Washington. Le premier ministre rhodésien, qui répond à l'invitation de 27 sénateurs américains, était accompagné du pasteur Ndabaningi Sithole, l'un des trois partenaires du Conseil exécutif suprême de l'accord interne du 3 mars.

« Je ne veux pas croiser le fer avec le gouvernement américain. Je ne suis pas venu ici pour cela. Je suis venu pour exposer notre cas », a indiqué M. Smith aux journalistes. Le premier ministre, qui sera reçu lundi par M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, a ajouté qu'il espérait convaincre l'Administration américaine de soutenir les efforts de son gouvernement visant à remettre le pouvoir à la majorité noire.

Jusqu'à présent les responsables de la guérilla peuvent se prévaloir de l'appui du monde libre et c'est un argument très important, a estimé M. Smith. Il a admis que l'économie rhodésienne avait plus souffert au cours des douze derniers mois que pendant les douze ans qui ont précédé. Il a cependant affirmé que la situation économique et militaire s'améliorerait.

● BONN. — Les manœuvres de l'OTAN qui se sont déroulées récemment en République fédérale ont fait 23 morts et 198 blessés.

● CALCUTTA. — La situation créée par les inondations s'est encore aggravée au Bengale occidental où l'on compte déjà 600 morts.

● NEW YORK. — Après avoir libéré toutes les personnes qu'il avait prises en otage dans un magasin new-yorkais, un inconnu s'est suicidé.

● BANGKOK. — 34 personnes ont déjà péri dans les inondations qui affectent le nord, le nord-est et les plaines centrales de la Thaïlande.

● LONDONDERRY. — 25 policiers ont été blessés hier à Londonderry au cours d'incidents pendant un cortège catholique en faveur de la réunification de l'Irlande.

Le premier ministre rhodésien n'a fait aucune allusion à la décision zambienne de rouvrir sa frontière mais, dans son entourage, on se félicite de cette mesure qui, pense-t-on, sera bénéfique à l'économie rhodésienne.

« Dans le passé, on a exposé au peuple américain un seul aspect du problème. Nous avons été isolés. Nous sommes venus raconter l'autre aspect de l'histoire », a déclaré pour sa part le pasteur Sithole.

RÉACTION DES PAYS  
DE LA LIGUE DU FRONT  
A LUSAKA

A Lusaka, le problème rhodésien est également à l'ordre du jour de la réunion rassemblant trois chefs d'Etat des pays dits de la ligne de front: MM. Kenneth Kaunda de Zambie, Julius Nyerere de Tanzanie et Samora Machel du Mozambique.

Les présidents mozambicain et tanzanien, qui contrairement à la tradition ont été accueillis fraîchement dans la capitale zambienne, sont venus tenter de persuader le président Kaunda de renoncer à rouvrir la ligne de chemin de fer reliant son pays à la Rhodésie. (ats, reuter)

Alors que l'Ayatollah Khomeini a quitté l'Irak

## La situation se dégrade en Iran

L'Iran officiel et populaire a, depuis hier, les yeux braqués sur Paris où l'Ayatollah Khomeini, le chef en exil de l'opposition chiite iranienne, s'interroge sur le choix du pays d'où il continuera son combat, après avoir été prié de quitter l'Irak parce qu'il refusait de cesser ses activités politiques.

Le communiqué dans lequel il a expliqué samedi soir pourquoi il a dû quitter l'Irak où il vivait depuis quinze ans, n'est pas repris par la presse de Téhéran dont les rédactions téléphonent, sans obtenir d'informations majeures, dans la banlieue sud de Paris où l'Ayatollah réside discrètement. Un fort courant se dessine, dans les milieux proches de l'Ayatollah cités par la presse, pour qu'il demeure en France si son activité politique n'y est pas restreinte.

Dans le même temps, la situation générale en Iran paraît se dégrader lentement, en dépit du calme que la loi martiale maintient dans les grandes villes dont Téhéran. Les échos de récentes manifestations meurtrières à Kermanchah et Khoramabad (dans l'ouest du pays), Amol et Babol (au bord de la Caspienne) et dans d'autres villes de province, commencent à parvenir à Téhéran. Une vague de grèves, qui a affecté samedi la plupart des ministères de la capitale, déferle sur le pays.

Dans les banques et les champs pétroliers, l'activité est redevenue normale, mais les services postaux,

Négociations de paix israélo-égyptiennes

## Le Caire et Tel Aviv ont formé leurs délégations

Les délégations israélienne et égyptienne aux négociations de paix qui commenceront la semaine prochaine à Washington, conformément à l'accord de Camp David, ont été désignées ce week-end.

Pour l'Egypte, le chef de la délégation sera le ministre de la Défense,

M. Kamal Hassan Ali. Il sera assisté du ministre des Affaires étrangères, M. Butros Ghali.

Pour Israël, il a été décidé hier que les ministres des Affaires étrangères et de la Défense, MM. Moshe Dayan et Ezer Weizman, seront à la tête de leur délégation. Une commission formée de cinq autres membres du Cabinet israélien, et comprenant le premier ministre, M. Menahem Begin, suivra de près le déroulement de ces négociations depuis Jérusalem.

Les Egyptiens comptent présenter à cette conférence un projet de traité qui, a indiqué hier M. Ali, tiendra compte de « l'intérêt arabe ». En effet, a-t-il expliqué, l'Egypte espère que ce qui sera conclu la semaine prochaine à Washington fournira « un bon exemple » aux autres pays arabes pour les convaincre de se joindre aux négociations.

Selon l'agence de presse du Moyen-Orient, le projet égyptien « stipulera que le traité de paix avec Israël doit être un élément d'un règlement général basé sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité. En d'autres termes, tout traité entre l'Egypte et Israël devra être une étape vers un accord global ».

Pour les Egyptiens, la résolution 242, selon l'interprétation des Egyptiens, invite les Israéliens à se retirer de tous les territoires occupés depuis la guerre de 1967, ce que contestent les Israéliens. La résolution 338 réaffirme la résolution précédente. (ap)

## Affaire Moro: nouvelle polémique

De nouvelles « révélations » sur le « procès » d'Aldo Moro par les Brigades rouges ont été publiées hier par le journal « Repubblica » (gauche) tandis que la polémique ne cesse de s'accroître dans les milieux politiques et les journaux autour de « l'affaire ».

Selon « Repubblica », le compte-rendu de l'interrogatoire d'Aldo Moro découvert il y a une semaine dans une base milanaise des Brigades rouges contiendrait des « révélations » qu'aurait faites Aldo Moro, toujours selon les Brigades rouges à ses « juges ».

Le président de la démocratie chrétienne aurait fait des révélations sur les actions des Services secrets étrangers en Italie (CIA, services allemands ou israéliens) concernant notamment des attentats comme celui qui, en 1969, a fait seize morts à Milan.

Des révélations auraient été recueillies également sur les scandales jamais élucidés qui ont éclaté dans le pays au cours des dix dernières années, parmi lesquels celui des pots de vin versés par la firme américaine Lockheed.

Le quotidien « Repubblica » révèle encore qu'Aldo Moro, selon le compte-rendu de l'interrogatoire, aurait critiqué violemment les dirigeants démocrates-chrétiens, « particulière-

ment le président du Conseil, Giulio Andreotti », et les communistes. Seuls seraient épargnés MM. Amintore Fanfani, président du Sénat, leader de l'aile droite de la démocratie-chrétienne et Bettino Craxi, secrétaire du parti socialiste.

LA PRESSE DEMANDE  
QUE LA VÉRITÉ SOIT DITE

Tout en révélant que le document pourrait être apocryphe et que rien ne prouve qu'il correspond effectivement à ce qu'a pu dire Aldo Moro, la presse dans son ensemble demande que « toute la vérité soit dite » sur ce document et l'enquête elle-même.

Le « Corriere Della Sera » demande pour sa part au gouvernement de publier un « livre blanc » car « seule la vérité peut éloigner les soupçons ».

Le document se trouve actuellement entre les mains de la magistrature milanaise et la magistrature romaine en possède un exemplaire photocopié. Il est couvert, relève-t-

Prévisions météorologiques

Sauf une nappe de brouillard assez persistante le matin sur le Plateau (limite supérieure 700 m.), les temps seront ensoleillés et doux.

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

## UN PLAIDOYER DIFFICILE

La visite à Washington du premier ministre rhodésien Ian Smith n'a pas l'heur de plaire à tout le monde. Londres en premier lieu a émis quelques grognements significatifs. Considéré comme « rebelle » par les autorités britanniques, M. Smith a préféré se tourner vers les Etats-Unis pour tenter de plaider sa cause attendu que ces derniers sont co-auteurs d'un plan anglo-américain de règlement de la question rhodésienne.

Le premier ministre rhodésien est d'ailleurs arrivé sur le sol américain dans des circonstances qui lui sont plutôt favorables. L'annonce par le gouvernement de la Zambie de la réouverture de sa frontière commune avec la Rhodésie ne peut être qu'un argument en faveur de M. Smith.

Malgré la réaction négative des partenaires de la Zambie au sein de la ligne du front, c'est-à-dire la Tanzanie et le Mozambique, on peut s'attendre à ce que Washington accueille plutôt favorablement les éventuelles propositions rhodésiennes relatives à une solution du conflit latent qui règne en Afrique du Sud-Ouest.

L'attitude apparemment positive des Américains n'a d'ailleurs pas manqué d'inquiéter certains. Le Conseil de sécurité des Nations Unies est le premier embarrassé par ce que l'on est bien obligé de qualifier de dilemme. Si les Américains prennent indirectement position, même si les discussions n'ont pas lieu au plus haut niveau (le président Carter et ses plus proches collaborateurs ne prennent pas part aux débats), l'impact de la décision ne peut qu'influencer la position que prendra le Conseil.

La politique colonialiste et résolument raciste de la Rhodésie a durant trop longtemps irrité l'opinion publique mondiale pour que M. Ian Smith puisse se permettre un faux pas qui pourrait facilement réduire à néant les efforts et les concessions qu'il a bien été obligé de faire pour que son pays ne sombre pas dans une situation économique catastrophique. L'ouverture des frontières de la Zambie est à ce point de vue-là un succès sur lequel il ne comptait peut-être pas, du moins dans l'immediat. Un succès qui d'ailleurs est une arme à double tranchant, puisqu'il risque de faire éclater l'homogénéité de la ligne du front et par là créer une nouvelle source de conflit et peut-être aussi modifier l'équilibre des forces non seulement militaires, mais aussi et surtout économiques dans cette région de l'Afrique.

Le Conseil de sécurité se réunit à nouveau aujourd'hui pour tenter de prendre position. Cette réunion est plus importante qu'il n'y paraît. La visite des Rhodésiens aux Etats-Unis n'a d'ailleurs pour motif principal que de chercher à faire se prononcer les Américains dans un sens qui ne leur soit pas trop défavorable. C'est un argument de poids que ceux-ci amènent sur le tapis de ce qu'on aimerait bien appeler conciliation.

Le plaidoyer sera difficile. M. Ian Smith a la chance d'aborder la discussion dans un contexte qui lui est présentement favorable. Cela ne sera pas de trop pour faire oublier un contentieux chargé. Beaucoup trop encore de l'avis de certains. Claude-André JOLY

on dans les milieux judiciaires, par le secret de l'instruction.

Pourrait s'ajouter à ce secret de l'instruction ceux qui relèvent de la sécurité de l'Etat note la presse, au cas où le dossier contiendrait effectivement des données compromettantes « pour les alliances internationales ou la défense des institutions ». (ats, afp)

## Procès d'un journaliste suisse au Caire Report du verdict

La troisième demande de mise en liberté présentée par M. Sergio Mantovani, journaliste suisse détenu depuis six mois au Caire, sera jugée samedi prochain, a décidé hier le Tribunal de première instance.

Le tribunal a en effet estimé au cours de délibérations préliminaires, que le dossier était incomplet et que le verdict devait être reporté à la fin de la semaine.

M. Mantovani paraissait hier matin fatigué, le teint pâle, en dépit d'une barbe de plusieurs mois, les traits tirés. Il ne s'est détendu qu'après l'annonce du report du jugement, et l'optimisme qu'a manifesté son avocat, Me Mohammed Fahmi, quant à sa libération prochaine.

OPINION

## Un héritage très disputé

► Suite de la 1<sup>re</sup> page

D'autres enfin considèrent que la grève générale n'a fait que servir de catalyseur à la colère des masses populaires les plus touchées par le chômage et la misère, colère qu'on peut exploiter facilement quelques groupes marginaux d'agitateurs.

Des agitateurs qui, vu la lutte pour le pouvoir ouverte par la maladie et l'âge du président Bourguiba, ont pu être manipulés par plus d'un irresponsable.

Car il ne faut pas se leurrer. Que les émeutes aient ou non été préméditées, par un camp, par l'autre, ou par les deux, la grève générale, en elle-même, s'inscrivait déjà dans le cadre du combat sans merci qui se livre pour la succession d'Habib Bourguiba.

Le dauphin désigné par la Constitution est le premier ministre, soit M. Nouira. Mais d'autres se sentent des vocations. Certains paraissent, en janvier déjà, avoir été mis hors circuit, par exemple MM. Mestiri, Masmoudi et Ben Salah. Restait M. Habib Achour, secrétaire général de la puissante UGTT qui avait eu la fâcheuse idée de proclamer ouvertement : « Pour devenir président de la République, il faut être Tunisien, avoir 40 ans révolus et être de sexe masculin : je remplis ces conditions ».

Une manière bien téméraire de jouer avec le feu.

Mais est-ce une raison suffisante pour être brûlé sur le bûcher de l'hérésie ?

Roland GRAF